First Session
Thirty-eighth Parliament, 2004-05
SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Aboriginal Peoples

Chair:
The Honourable NICK G. SIBBESTON

Wednesday, November 2, 2005
Tuesday, November 22, 2005
Wednesday, November 23, 2005

Issue No. 14

Third meeting on:

Subject matter of Bill S-16,
An Act providing for the Crown's recognition of self-governing First Nations of Canada

First and final meeting on:

Bill C-54, An Act to provide First Nations with the option of managing and regulating oil and gas exploration and exploitation and of receiving moneys otherwise held for them by Canada

Twenty first meeting on:

The involvement of Aboriginal communities and businesses in economic development activities in Canada

INCLUDING:
THE SEVENTH REPORT OF THE COMMITTEE

(Bill C-54, An Act to provide First Nations with the option of managing and regulating oil and gas exploration and exploitation and of receiving moneys otherwise held for them by Canada).

APPEARING:
The Honourable Susan Barnes, P.C., M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Indian Affairs and Northern Development and Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-huitième législature, 2004-2005
SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Peuples autochtones

Président :
L'honorable NICK G. SIBBESTON

Le mercredi 2 novembre 2005
Le mardi 22 novembre 2005
Le mercredi 23 novembre 2005

Fascicule n^{o} 14

Troisième réunion concernant :

La teneur du Projet de loi S-16, Loi prévoyant la reconnaissance par la Couronne de l'autonomie gouvernementale des Premières Nations du Canada

Première et dernière réunion concernant :

Le projet de loi C-54, Loi visant à donner aux Premières Nations la possibilité de gérer et de réglementer l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz ainsi que de recevoir les fonds que le Canada détient pour elles

Vingt et unième réunion concernant :

La participation des peuples et entreprises autochtones aux activités de développement économique au Canada

Y COMPRIS :
LE SEPTIÈME RAPPORT DU COMITÉ

(Le projet de loi C-54, Loi visant à donner aux Premières Nations la possibilité de gérer et de réglementer l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz ainsi que de recevoir les fonds que le Canada détient pour elles.)

COMPARAÎT :
L'honorable Susan Barnes, C.P., députée, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocutrice fédérale auprès des Métis et des Indiens non inscrits

TÉMOINS
(Voir à l'endos)

42685-42691

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Nick G. Sibbeston, *Chair*

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Austin, P.C.
(or Rompkey, P.C.)
Buchanan, P.C.
Campbell
Champagne, P.C.
Christensen
Gustafson
Kinsella
(or Stratton)
Lovelace Nicholas
Pearson
Peterson
Watt
Zimmer

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Watt substituted for that of the Honourable Senator Fitzpatrick (*October 31, 2005*).

The name of the Honourable Senator Champagne, P.C., substituted for that of the Honourable Senator Angus (*November 2, 2005*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Nick G. Sibbeston

Vice-président : L'honorable Gerry St. Germain, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

* Austin, C.P.
(ou Rompkey, C.P.)
Buchanan, C.P.
Campbell
Champagne, C.P.
Christensen
Gustafson
* Kinsella
(ou Stratton)
Lovelace Nicholas
Pearson
Peterson
Watt
Zimmer

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Watt est substitué à celui de l'honorable sénateur Fitzpatrick (*le 31 octobre 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Champagne, C.P., est substitué à celui de l'honorable sénateur Angus (*le 2 novembre 2005*).

Published by the Senate of Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada
Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, November 22, 2005:

Second reading of Bill C-54, An Act to provide first nations with the option of managing and regulating oil and gas exploration and exploitation and of receiving moneys otherwise held for them by Canada.

The Honourable Senator Zimmer moved, seconded by the Honourable Senator Peterson, that the bill be read the second time.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Zimmer moved, seconded by the Honourable Senator Campbell, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat,* le mardi 22 novembre 2005 :

Deuxième lecture du projet de loi C-54, Loi visant à donner aux Premières Nations la possibilité de gérer et de réglementer l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz ainsi que de recevoir les fonds que le Canada détient pour elles.

L'honorable sénateur Zimmer propose, appuyé par l'honorable sénateur Peterson, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Zimmer propose, appuyé par l'honorable sénateur Campbell, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, November 2, 2005
(33)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met at 6:21 p.m., this day in camera, in room 160-S, Centre Block, the Deputy Chair, the Honourable St. Germain, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buchanan, P.C., Christensen, Lovelace-Nicholas, Peterson, St. Germain, P.C., Watt and Zimmer (7).

In attendance: From the Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament: Mary Hurley, Marlisa Tiedemann and Lisa L. Patterson, analysts.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, February 22, 2005, the committee continued its examination of the subject-matter of Bill S-16, An Act providing for the Crown's recognition of self-governing First Nations of Canada. *(See Issue No. 6, Tuesday, May 3, 2005, for the full text of the Order of Reference)*.

It was agreed that staff remain.

It was agreed that Senator Sibbeston attend Resource Expo O5 in Vancouver, hosted by Native Investment & Trade Association (N.I.T.A.) on October 31 and November 1, 2005, on behalf of the Committee and be considered on "official business" for the purposes of the Senators Attendance Policy. It was agreed that the committee pay for his registering fees and reasonable travel expenses.

Pursuant to rule 92(2)(f) of the *Rules of the Senate*, the committee considered a draft report.

At 6:58 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 2 novembre 2005
(33)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à huis clos, à 18 h 21, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*vice-président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buchanan, C.P., Christensen, Lovelace Nicholas, Peterson, St. Germain, C.P., Watt et Zimmer (7).

Sont aussi présentes : Mary Hurley, Marlisa Tiedemann et Lisa L. Patterson, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 22 février 2005, le comité poursuit son examen du projet de loi S-16, Loi prévoyant la reconnaissance par la Couronne de l'autonomie gouvernementale des Premières nations du Canada. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 6 des délibérations du comité du mardi 3 mai 2005.)*

Il est convenu que le personnel reste dans la salle.

Il est convenu que le sénateur Sibbeston assiste, au nom du comité, à Ressources Expo 2005, un événement organisé par la Native Investment & Trade Association (NITA) qui se tiendra du 31 octobre au 1er novembre 2005, à Vancouver, et qu'il remplira un « un engagement public », aux fins de la politique relative à la présence des sénateurs. Il est également convenu que le comité paie son inscription et des dépenses de voyage raisonnables.

Conformément à l'alinéa 92(2)f) du *Règlement du Sénat*, le comité examine une ébauche de rapport.

À 18 h 58, il est entendu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Tuesday, November 22, 2005
(34)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met at 9:32 a.m., this day, in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Nick G. Sibbeston, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buchanan, P.C., Champagne, P.C., Lovelace Nicholas, Peterson, Sibbeston, St. Germain, P.C., Watt and Zimmer (8).

In attendance: From the Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament: Lisa L. Patterson, analyst.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

OTTAWA, le mardi 22 novembre 2005 (34)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Nick G. Sibbeston (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buchanan, C.P., Champagne, C.P., Lovelace Nicholas, Peterson, Sibbeston, St. Germain, C.P., Watt et Zimmer (8).

Aussi présente : Lisa L. Patterson, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement.

Sont également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, November 4, 2004, the committee continued its study on the involvement of aboriginal communities and businesses in economic development activities in Canada. *(See Issue No. 2, Wednesday, November 17, 2004, for the full text of the Order of Reference.)*

WITNESSES:

Aboriginal Tourism Canada:

Allan Luby, Chair;

Linda Webber, Acting Executive Director.

National Aboriginal Capital Corporation Association:

Robert Ballantyne, Chair of the Board;

Dan Brant, CEO.

Mr. Luby made a presentation and, with Ms. Webber, answered questions.

At 10:10 a.m., the committee suspended.

At 10:13 a.m., the committee resumed.

Mr. Ballantyne made a statement and, with Mr. Brant, answered questions.

At 10:58 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 4 novembre 2004, le comité poursuit son étude sur la participation des peuples et entreprises autochtones aux activités de développement économique au Canada. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité du mercredi 17 novembre 2004*.)

TÉMOINS :

Tourisme autochtone Canada :

Allan Luby, président;

Linda Webber, directrice exécutive intérimaire.

Association nationale des sociétés autochtones de financement :

Robert Ballantyne, président du conseil d'administration;

Dan Brant, PDG.

M. Luby fait un exposé et, de concert avec Mme Webber, répond aux questions.

À 10 h 10, le comité interrompt ses travaux.

À 10 h 13, la séance reprend.

M. Ballantyne fait une déclaration puis, aidé de M. Brant, répond aux questions.

À 10 h 58, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, November 23, 2005
(35)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met at 6:23 p.m., this day, in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Nick G. Sibbeston, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Christensen, Gustafson, Peterson, Sibbeston, St. Germain, P.C., Watt and Zimmer (7).

In attendance: From the Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament: Marlisa Tiedemann, Lisa L. Patterson and Frédéric Beauregard-Tellier, analysts.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, November 22, 2005, the committee began its consideration of Bill C-54, An Act to provide First Nations with the option of managing and regulating oil and gas exploration and exploitation and of receiving moneys otherwise held for them by Canada.

OTTAWA, le mercredi 23 novembre 2005
(35)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 23, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Nick G. Sibbeston (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Christensen, Gustafson, Peterson, Sibbeston, St. Germain, C.P., Watt et Zimmer (7).

Également présents : Du Service d'information de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement : Marlisa Tiedemann, Lisa L. Patterson et Frédéric Beauregard-Tellier, analystes.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 22 novembre 2005, le comité entreprend l'étude du projet de loi C-54, Loi visant à donner aux Premières nations la possibilité de gérer et de réglementer l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz ainsi que de recevoir les fonds que le Canada détient pour elles.

APPEARING:

The Honourable Susan Barnes, P.C., M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Indian Affairs and Northern Development and Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians.

WITNESSES:

Indian and Northern Affairs Canada:

Paul Fauteux, Director General, Lands Branch.

Department of Justice Canada:

Andrew Beynon, General Counsel/Manager, Legal Services.

Siksika First Nation:

Chief Strater Crowfoot.

Blood Tribe:

Kirby Manyfingers, Councillor.

White Bear First Nations:

Bruce Standingready.

Ms. Barnes made a statement.

Chief Crowfoot, Mr. Manyfingers and Mr. Standingready each made a statement. They all answered questions, with Mr. Beynon.

At 6:55 p.m., it was agreed that the committee proceed to clause by clause consideration of Bill C-54.

Senator Watt made a statement regarding the use of non-derogation clauses and the need to address this question.

Exchanges followed with Ms. Barnes.

It was agreed that the title, the preamble and clause 1 stand postponed.

It was agreed that clauses 2 to 5 carry.

It was agreed that clauses 6 to 9 carry.

It was agreed that clauses 10 to 16 carry.

It was agreed that clauses 17 to 21 carry.

It was agreed that clauses 22 to 33 carry.

It was agreed that clauses 34 to 53 carry.

It was agreed that clauses 54 to 61 carry.

It was agreed that clauses 62 to 64 carry.

It was agreed that Schedule 1 carry.

It was agreed that Schedule 2 carry.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, carry.

It was agreed that the preamble carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that this bill be adopted, without amendment, but with observations to be adopted later today.

COMPARAÎT :

L'honorable Susan Barnes, C.P., députée, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et interlocutrice fédérale auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

TÉMOINS :

Affaires indiennes et du Nord canadien :

Paul Fauteux, directeur général, Direction générale des terres.

Justice Canada :

Andrew Beynon, avocat général/gestionnaire, Services juridiques.

Première nation Siksika :

Le chef Strater Crowfoot.

Tribu des Gens-du-sang :

Kirby Manyfingers, conseiller.

Premières nations White Bear :

Bruce Standingready.

Mme Barnes fait une déclaration.

Le chef Crowfoot, M. Manyfingers et M. Standingready font tous une déclaration et, avec l'aide de M. Beynon, répondent aux questions.

À 18 h 55, il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-54.

Le sénateur Watt fait une déclaration sur le recours aux clauses de non-dérogation et la nécessité d'examiner la question.

Une discussion suit avec Mme Barnes.

Il et convenu de reporter l'étude du titre, du préambule et de l'article 1.

Il est convenu d'adopter les articles 2 à 5.

Il est convenu d'adopter les articles 6 à 9.

Il est convenu d'adopter les articles 10 à 16.

Il est convenu d'adopter les articles 17 à 21.

Il est convenu d'adopter les articles 22 à 33.

Il est convenu d'adopter les articles 34 à 53.

Il est convenu d'adopter les articles 54 à 61.

Il est convenu d'adopter les articles 62 à 64.

Il est convenu d'adopter l'annexe 1.

Il est convenu d'adopter l'annexe 2.

Il est convenu d'adopter l'article 1 sur le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter le préambule.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi, sans amendement, mais avec les observations qui seront adoptées plus tard aujourd'hui.

It was agreed that the Chair report this bill to the Senate.

At 7:10 p.m., the committee suspended.

At 7:19 p.m., the committee resumed.

It was agreed to append the following observations to the report adopted earlier on Bill C-54:

Over the last number of years, a variety of non-derogation clauses have appeared in federal legislation. This has created uncertainty and concern for Aboriginal peoples that needs to be resolved.

On the matter of non-derogation, the committee strongly recommends that a thorough study of non-derogation clauses be completed by the Senate Standing Committee on Legal and Constitutional Affairs as soon as possible but no later than June 30, 2006.

At 7:20 p.m., pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, November 4, 2004, the committee continued its study on the involvement of aboriginal communities and businesses in economic development activities in Canada. *(See Issue No. 2, Wednesday, November 17, 2004, for the full text of the Order of Reference.)*

WITNESSES:

AS A PANEL:

Canadian Co-operative Association:

Mary Nirlungayuk, Board Member;

Carol Hunter, Executive Director.

Centre for the Study of Co-operatives, University of Saskatchewan:

Lou Hammond Ketilson, Director.

Arctic Co-operatives Limited:

Bill Lyall, President of the Board of Directors.

First Nations National Building Officers Association:

Bud Jobin, Co-president;

Keith Maracle, Co-president;

John Kiedrowski, Project Manager.

Ms. Hunter, Ms. Nirlungayuk, Mr. Lyall and Ms. Hammond Ketilson each made a statement and answered questions.

Mr. Maracle and Mr. Jobin each made a statement and, with Mr. Kiedrowski, answered questions.

Il est convenu que le président fasse rapport du projet de loi au Sénat.

À 19 h 10, la séance est interrompue.

À 19 h 19, la séance reprend.

Il est convenu d'annexer les observations suivantes au rapport sur le projet de loi C-54 adopté plus tôt :

Depuis quelques années, diverses clauses de non-dérogation figurent dans les lois fédérales. C'est une source d'incertitude et de préoccupation pour les Autochtones et cette question doit être réglée.

Pour ce qui est de la non-dérogation, le comité recommande vivement que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles termine une étude approfondie sur les clauses de non-dérogation le plus tôt possible mais au plus tard le 30 juin 2006.

À 19 h 20, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 4 novembre 2004, le comité poursuit son étude sur la participation des peuples et entreprises autochtones aux activités de développement économique au Canada. (*Voir le texte complet de l'ordre de renvoi dans le fascicule n° 2 du mercredi 17 novembre 2004*.)

TÉMOINS :

EN TABLE RONDE :

Canadian Co-operative Association :

Mary Nirlungayuk, membre du conseil d'administration;

Carol Hunter, directrice exécutive.

Centre for the Study of Co-operatives, Université de la Saskatchewan :

Lou Hammond Ketilson, directrice.

Arctic Co-operatives Limited :

Bill Lyall, président du conseil d'administration.

Association nationale des agents du bâtiment des Premières nations :

Bud Jobin, coprésident;

Keith Maracle, coprésident;

John Kiedrowski, gérant de projet.

Mme Hunter, Mme Nirlungayuk, M. Lyall et Mme Hammond Ketilson font tous une déclaration et répondent aux questions.

Mme Maracle et M. Jobin font tous les deux une déclaration et, avec l'aide de M. Kiedrowski, répondent aux questions.

At 8:58 p.m., it was agreed that the Committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

À 20 h 58, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, November 24, 2005

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples has the honour to present its

SEVENTH REPORT

Your Committee, to which was referred Bill C-54, An Act to provide First nations with the option of managing and regulating oil and gas exploration and exploitation and of receiving moneys otherwise held for them by Canada, has, in obedience to the Order of Reference of Tuesday, November 22, 2005, examined the said Bill and now reports the same without amendment, but with observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le président,

NICK G. SIBBESTON

Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 24 novembre 2005

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-54, Loi visant à donner aux Premières Nations la possibilité de gérer et de réglementer l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz ainsi que de recevoir les fonds que le Canada détient pour elles, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 22 novembre 2005, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport, sans amendement, mais avec des observations, qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Appendix to the Seventh Report of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on Bill C-54, An Act to provide First Nations with the option of managing and regulating oil and gas exploration and exploitation and of receiving moneys otherwise held for them by Canada.

OBSERVATIONS

At its meeting of Wednesday, November 23, 2005, the Committee agreed to adopt Bill C-54 without amendment, but with the following observations:

Over the last number of years, a variety of non-derogation clauses have appeared in federal legislation. This has created uncertainty and concern for Aboriginal peoples that needs to be resolved.

On the matter of non-derogation, the Committee strongly recommends that a thorough study of non-derogation clauses be completed by the Senate Standing Committee on Legal and Constitutional Affairs as soon as possible but no later than June 30, 2006.

Annexe au Septième rapport du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur le projet de loi C-54, Loi visant à donner aux Premières Nations la possibilité de gérer et de réglementer l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz ainsi que de recevoir les fonds que le Canada détient pour elles.

OBSERVATIONS

À sa réunion du mercredi 23 novembre 2005, le Comité a adopté le projet de loi C-54, sans amendement mais avec les observations suivantes :

Ces dernières années, diverses mesures législatives fédérales ont comporté des dispositions de non-dérogation qui ont suscité chez les peuples autochtones de l'incertitude et de l'inquiétude auxquelles il faut mettre fin.

Le comité recommande fortement que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles fasse une étude approfondie des dispositions de non-dérogation et présente un rapport le plus tôt possible, mais au plus tard le 30 juin 2006.

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 22, 2005

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:32 a.m. to examine and report on the involvement of Aboriginal communities and businesses in economic development activities in Canada.

Senator Nick G. Sibbeston (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, our committee is continuing its study on the involvement of Aboriginal communities and businesses in economic development activities in Canada. It is interesting being back in Ottawa. We have been out in the field seeing people in British Columbia and Alberta.

We are privileged to have representatives from Aboriginal Tourism Canada here this morning.

Please proceed, sir.

Allan Luby, Chair, Aboriginal Tourism Canada: Thank you.

[*Mr. Luby spoke in his native language.*]

I have introduced my Indian name. I am from the Caribou clan. We are situated 10 miles north of Kenora, Ontario. I wish to thank everyone here for taking the time to address this important issue.

I will deal specifically with Aboriginal tourism. I have been a chief for a number of years and on council for 20 years, so I am more than comfortable to stray off topic if the need is there.

I wish to recognize Aboriginal Tourism British Columbia — ATBC — for supplying many of the pictures we have here today.

The mission of Aboriginal Tourism Canada is to influence and develop tourism policies and programs to benefit Aboriginal peoples in Canada. Our objectives are to increase the profile and legitimacy of the Aboriginal tourism industry and to demonstrate the value of Aboriginal tourism as a driver within the broader Aboriginal economic development picture. Our objectives also include increasing the priority of the Aboriginal tourism industry within other Aboriginal economic drivers and generating long-term sustainable investments in Aboriginal tourism with the federal government. This would leverage provincial governments.

There is huge opportunity. There have been several studies done over the last few years. Right now, cultural tourism is growing at a rate of 15 per cent per year. The untapped potential is huge. The Aboriginal tourism industry accounts for only 0.5 percent of the entire industry. The majority of our people are 25 years and under, thereby allowing for increased employment. The workforce is there; it is huge and ready to go to work.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 22 novembre 2005

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 9 h 32 pour examiner la contribution des collectivités et des entrepreneurs autochtones au développement économique du Canada et dresser un rapport de l'examen.

Le sénateur Nick G. Sibbeston (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, notre comité poursuit son étude de la contribution des collectivités et des entrepreneurs autochtones au développement économique du Canada. Il est intéressant de se retrouver à Ottawa après notre tournée en Colombie-Britannique et en Alberta.

Nous avons l'honneur d'accueillir des représentants de Tourisme autochtone Canada.

Vous avez la parole, monsieur.

Allan Luby, président, Tourisme autochtone Canada : Merci.

[*M. Luby parle en langue autochtone.*]

Je viens de donner mon nom autochtone. Je suis membre du clan Caribou. Notre territoire se trouve à 10 milles au nord de Kenora en Ontario. Je désire remercier les membres du comité d'avoir pris le temps d'étudier cette question importante.

Je parlerai aujourd'hui du tourisme autochtone. Je suis chef depuis plusieurs années et je suis membre du conseil depuis 20 ans et je connais très bien les affaires autochtones; je peux facilement passer à d'autres sujets si vous le désirez.

J'aimerais remercier le groupe Aboriginal Tourism British Columbia — ATBC — qui nous a fourni nombre des photos que nous vous présentons aujourd'hui.

Tourisme autochtone Canada s'est donné pour mission d'influer sur l'élaboration des politiques et des programmes en matière de tourisme et d'élaborer de tels politiques et programmes afin de favoriser les peuples autochtones du Canada. Nous voulons mieux faire connaître l'industrie touristique autochtone et démontrer qu'elle peut être un moteur de développement économique des communautés autochtones. Nous voulons également nous assurer que l'industrie touristique autochtone trouve sa juste place parmi les autres moteurs économiques autochtones dans le but d'encourager le gouvernement fédéral à faire des investissements durables à long terme dans le secteur du tourisme autochtone. Les gouvernements provinciaux devraient alors lui emboîter le pas.

Il existe d'importants débouchés dans ce secteur. Plusieurs études ont été effectuées dans ce domaine au cours des dernières années. Actuellement, le tourisme culturel connaît un taux de croissance de 15 p. 100 par année. Le potentiel non exploité est énorme. L'industrie touristique autochtone ne représente que 0,5 p. 100 de l'industrie touristique au Canada. La majorité des Autochtones ont moins de 25 ans, et l'expansion de l'industrie touristique assurerait un nombre accru d'emplois. La population active est très importante et prête à travailler.

We have a unique and diverse market. There is a huge demand from Japan and European countries for the Aboriginal cultures across Canada. There is a very broad market and we need to build a national and international presence. We are starting to focus, like much of the country, on the 2010 Olympics.

We do have challenges. There is limited awareness of the potential economic benefit, both within the industry, at the community level and within the various levels of government. Our communities are severely restricted in their infrastructure. Right now, under Indian Affairs, many of the towns and cities over the last 20 years have developed their waterfront and want to improve their infrastructure. In the communities, we are not allowed to invest dollars in those areas for a number of very important reasons. We have limitations to the infrastructure in our development issues. We have limited government investment toward programs that would support the Aboriginal tourism industry.

The reality is that Aboriginal tourism is 40 years behind the rest of the tourism industry in Canada. We need to move to catch up quickly. Our youth are eager and willing to start down the road of self-sufficiency. We are not looking for government handouts; we are looking for jobs in the communities.

There are funding challenges. A five-year proposed investment by the federal government of $23.2 million is required and would be directed as follows. Our Aboriginal Tourism Canada organization is made up of regional Aboriginal tourism associations, which are membership driven. The investment of these regional associations is required to be $16.9 million over a five-year period. The investment in the national body is $1,266,500 for 2005-06 and $1.275 million for several years thereafter.

The provincial governments would be very encouraged to match these dollars and we have had a significant amount of success in Northern Ontario. I believe last year we had $250,000 investment from the Ontario government, which has actually exceeded federal contributions.

We have a long-term goal of decreased dependency on government funding, and funding support is necessary in the interim. On the economic impact side, we will see huge gains by these investments. We will see a decrease in our social costs, an increase in our employment opportunities, development of new business opportunities and increased new money through foreign visitation. In the tourism industry, it is actually termed an export market when we bring in out of Canada new dollars. Correspondingly, there will be an increase in tax revenues.

Nous représentons un marché unique et varié. Les habitants du Japon et des pays européens s'intéressent vivement aux cultures autochtones du Canada. Le marché est important et il nous faut assurer une présence internationale et nationale. Tout comme le reste du pays, nous avons tourné notre attention vers les Jeux olympiques de 2010.

Nous avons nombre de défis à relever. L'industrie, les communautés et les gouvernements sont peu conscients des avantages économiques que pourrait présenter cette industrie. Nos communautés sont limitées en raison de leur infrastructure. Grâce au ministère des Affaires indiennes, nombre de villages et de municipalités au cours des 20 dernières années ont développé leurs secteurs riverains et veulent améliorer leur infrastructure au cours des 20 dernières années. Les communautés autochtones n'ont pas le droit d'investir dans ces secteurs pour nombre de raisons importantes. Des limites sont imposées quant aux programmes de développement qui ciblent l'infrastructure. Le gouvernement investit des montants limités dans des programmes qui permettraient d'assurer l'expansion de l'industrie touristique autochtone.

Le fait est que le tourisme autochtone accuse 40 ans de retard sur le reste de l'industrie touristique au Canada. Il nous faut agir pour rattraper rapidement le temps perdu. Nos jeunes sont impatients de devenir autonomes. Nous ne demandons pas la charité au gouvernement; nous voulons simplement créer des emplois dans les collectivités.

Il existe des défis au niveau du financement. Nous proposons un programme d'investissement quinquennal du gouvernement fédéral, pour un montant de 23,2 millions de dollars qui seraient répartis comme suit. L'organisation Tourisme autochtone Canada est composée de diverses associations touristiques autochtones régionales dont la marge de manoeuvre dépend du nombre de membres. L'investissement de ces associations régionales doit s'élever à 16,9 millions de dollars sur une période de cinq ans. L'investissement prévu pour l'association nationale s'élève à 1 266 500 de dollars pour 2005-2006 et 1,275 million de dollars pendant les années suivantes.

Les gouvernements provinciaux sont fortement encouragés à offrir un financement de contrepartie; nous avons déjà connu un bon succès dans le Nord de l'Ontario. Je crois que l'année dernière nous avons obtenu un investissement de 250 000 de dollars de la part du gouvernement de l'Ontario, une participation qui a en fait dépassé celle offerte par le gouvernement fédéral.

Nous désirons, à long terme, diminuer notre dépendance sur le financement gouvernemental, mais un appui financier s'impose entre temps. Ces investissements auront un impact économique considérable. Ils entraîneront une diminution de nos coûts sociaux, une augmentation des débouchés en matière d'emploi, de développement de nouvelles entreprises et une augmentation des revenus provenant des touristes étrangers. Dans le secteur touristique, lorsque des revenus proviennent de visiteurs au Canada, on parle d'un marché d'exportation. Il y aura donc également une augmentation des recettes fiscales.

The social impact is important and critical to keep in mind. We will be able to maintain the land and the language skills, which is very important on the cultural side. We will be able to bring together the youth and the elders. The elders are the keepers of the tradition in the culture and they will be heavily involved in this cultural tourism industry.

I will now turn to the subject of diversified product lines. In my case, I run a 200-passenger cruise ship in Kenora on Lake of the Woods. Virginia Mackenzie runs a tepee village without any power and does a significant amount of business with academics. Product lines run the full gamut.

We will enhance the Canadian experience. Much of the marketing that you see of Canada does depict Aboriginal peoples. We will maintain the authenticity of the cultural experiences.

A huge request would be to reinstate economic development funding cancelled by the federal government. Several years ago, we had an investment of $179 million per year through the Department of Indian Affairs and Northern Development, and those dollars were cancelled and not replaced or increased through Industry Canada. These dollars were a huge stimulus to the economies of our First Nations. Again, these investments will stimulate provincial investments, which have yet to be determined.

Our key message is that Aboriginal tourism is an untapped key economic driver that will support increased expansion. Aboriginal Tourism Canada is the only organization in Canada positioned and connected to support this goal.

The basic framework for Aboriginal economic tourism already exists. By supporting this infrastructure, the industry can grow. A healthy Aboriginal tourism industry can significantly contribute towards the goal of increased economic development as a whole.

We have some packages that are available. We also have a wealth of studies and information available to the committee, if required. We would be more than happy to supply them. We did not want to bring eight inches worth of paper today. The material is available. Most of it is on the website. We have our strategic business plan; we have a communication plan; and we are working on our government outreach strategy in order to have an increased knowledge and awareness brought forward.

For our next steps, we need to increase our market share of international tourism. We need to increase the ATC profile within the federal government and to increase general public relations activities.

In summary, and just off text a little, as I stated earlier, I have been involved at the community level and with the politics for close to 20 years. Over this last 20 years, I have watched our youth

L'impact social de ces investissements ne saurait être ignoré. Nous pourrons conserver les compétences linguistiques et traditionnelles qui représentent un volet important de notre culture. Nous pourrons également mettre en contact les jeunes et les anciens. Les anciens sont les gardiens des traditions de notre culture, et seront appelés à jouer un rôle très important dans l'industrie touristique culturelle.

J'aimerais maintenant passer aux divers secteurs d'activité. Je suis propriétaire d'un paquebot de croisière de 200 places à Kenora qui navigue sur le lac des Bois. Virginia Mackenzie exploite un village de tipis sans électricité qui est très populaire auprès des universitaires. Nous avons donc toutes sortes de secteurs d'activité possibles.

Nous offrirons une expérience canadienne variée. Pratiquement toute la publicité que l'on voit sur le Canada représente des Autochtones. Nous pourrons ainsi maintenir le caractère authentique des expériences culturelles.

Nous aimerions, et c'est une requête de taille, qu'on rétablisse le financement accordé au développement économique que le gouvernement fédéral a annulé. Il y a plusieurs années, nous avions accès à un investissement de 179 millions de dollars par année par l'entremise du ministère des Affaires indiennes et du Développement du Nord, mais le gouvernement a annulé son financement et Industrie Canada n'a pas remplacé ou augmenté ces montants. Ces investissements donnent un coup de fouet important aux économies des Premières nations. Encore une fois, ces investissements auraient un impact sur les investissements provinciaux qui n'ont pas encore été déterminés.

Notre message est le suivant : le tourisme autochtone est un moteur économique encore non exploité qui pourrait connaître une grande expansion. Tourisme autochtone Canada est la seule organisation au Canada qui appuie vraiment cet objectif.

La structure de base du tourisme économique autochtone existe déjà. Si on appuie cette infrastructure, l'industrie pourra prendre de l'expansion. Une industrie touristique autochtone dynamique peut contribuer de façon marquée au développement économique accru des Premières nations.

Nous avons apporté des documents. Nous avons également le texte de plusieurs études et des renseignements que nous pourrons fournir au comité s'il le désire. Nous serons très heureux de vous fournir tous ces renseignements. Nous ne voulions pas apporter des piles de documents aujourd'hui. Ils sont cependant disponibles. En fait presque tous ces renseignements se trouvent à notre site Internet. Nous avons un plan stratégique, un plan de communication, et nous sommes en train d'élaborer une stratégie d'information ciblant le gouvernement afin de mieux sensibiliser tous les intéressés à l'importance du tourisme autochtone.

Nous devons maintenant accroître notre part du marché du tourisme international. Nous devons mieux faire connaître TAC au gouvernement fédéral et au grand public.

Bref, et je m'écarte un peu de mon texte, comme je l'ai dit plus tôt, je m'intéresse vivement aux affaires communautaires et politiques depuis déjà 20 ans. J'ai noté pendant ces périodes que le

take over the majority of our people. When I look into the eyes of our young people nowadays, I see a passion. They want to move ahead, but they are also becoming very impatient with things. They want to see these social and economic drivers there for the communities, to raise the level of the communities to that of the rest of Canada. The commitment made by the provinces and the federal government over a 10-year period was welcome and we are looking forward to seeing the results.

The Chairman: Thank you very much, Chief Luby. I wanted to comment. I come from the Northwest Territories. Before I became a senator, my wife and I ran a bed and breakfast establishment. We had the good fortune to receive many guests from all over Canada and the world as they were travelling into the Nahanni National Park. One of the things that I understand from people is that in coming to a different part of the country, coming North, they wanted to see something different. They wanted to see the land and the people. I have heard people say that they were interested in coming to our part of the country to see something different. Many of them come from big cities and urban settings, so they were very delighted any time they could see local things, particularly with regard to Aboriginal peoples and things of their culture. There is a real eagerness, a hunger and an interest in seeing things of Aboriginal people. You alluded to the fact that there is a market and an interest in that. It is good to hear from you and it is interesting to know that there are people like you who are promoting that aspect.

I want to note that a new senator has joined our committee. Senator Champagne, welcome to our committee. I hope you stay with us for a long time. I hope you have a fruitful time with our committee.

Senator Champagne: I must admit this is a new subject for me. I will do my best to get up to date and try to be a helpful member of this committee. Thank you for accepting me, Mr. Chairman.

Senator St. Germain: I, too, am encouraged to see my colleague Senator Champagne here. Other new senators have joined the committee, including Senator Zimmer, Senator Peterson and Senator Lovelace Nicholas, who have contributed already. It is encouraging to be working with a good group of people, not the least being my colleague from the East Coast, Senator Buchanan.

Thank you, Chief Luby and Ms. Webber, for attending here this morning. As the chairman said, we have done some travelling. We are trying to establish what makes some of our Aboriginal communities so successful while others are so challenged and cannot seem to experience success.

I had the privilege, Chief Luby, of travelling this summer to the Crow Nation in Montana. In my view of our Aboriginal peoples, there is no border. Our North American Aboriginal peoples existed on both sides of the border. What I found interesting was the way people responded to what you are suggesting. I was at a huge gathering of the Crow Nation as well as all other nations in the area. I believe it is the largest grouping of teepees in the world,

nombre de jeunes au sein de nos communautés devient de plus en plus important. Lorsque je regarde nos jeunes aujourd'hui, je vois la passion qui les anime. Ils veulent aller de l'avant, mais ils deviennent également très impatients. Ils veulent que ces moteurs économiques et sociaux existent, ils veulent que le niveau de vie des communautés rattrape celui des autres collectivités canadiennes. Nous avons été très heureux des engagements qu'ont pris les gouvernements fédéral et provinciaux dans le programme de 10 ans, et nous avons hâte de voir les résultats de ces engagements.

Le président : Merci beaucoup, chef Luby. Je désire signaler que je viens des Territoires du Nord-Ouest. Avant que je devienne sénateur, ma femme et moi avions un gîte touristique. Nous avons accueilli nombre de touristes des quatre coins du pays et de toutes les régions du monde qui venaient visiter le Parc national Nahanni. J'ai constaté que ces gens qui venaient visiter une région différente du pays, le Nord, voulaient voir quelque chose de différent. Ils voulaient voir le territoire et les habitants. J'ai entendu des gens dire qu'ils voulaient venir visiter notre région du pays pour voir quelque chose de différent. Nombre d'entre eux viennent de grandes villes ou de milieux urbains, et ils étaient très heureux de voir des choses locales, tout particulièrement celles qui illustraient les peuples et la culture autochtones. Les touristes ont soif de voir des choses autochtones. Vous avez dit qu'il existe un marché et un intérêt pour le tourisme autochtone. Je suis heureux de vous l'entendre dire, et je suis heureux d'apprendre qu'il y a des gens comme vous qui cherchent à faire la promotion du tourisme autochtone.

J'aimerais signaler qu'un nouveau sénateur vient de se joindre à notre comité. Bienvenue au comité, sénateur Champagne. J'espère que vous ferez longtemps partie de notre comité. J'espère que nos travaux sauront vous intéresser.

Le sénateur Champagne : Je dois avouer qu'il s'agit d'un sujet que je connais peu. Je ferai de mon mieux pour rattraper le temps perdu et jouer un rôle utile au sein du comité. Je vous remercie, monsieur le président, de m'avoir accueillie si gentiment.

Le sénateur St. Germain : Je suis moi aussi très heureux d'accueillir le sénateur Champagne ce matin. De nouveaux sénateurs font partie du comité comme le sénateur Zimmer, le sénateur Peterson et le sénateur Lovelace Nicholas, qui ont déjà joué un rôle important dans nos travaux. Travailler avec un groupe de gens, comme mon collègue de la côte est, le sénateur Buchanan, est chose très agréable.

Merci, chef Luby, et madame Webber, d'être venus nous rencontrer ce matin. Comme le président l'a signalé, le comité s'est déjà déplacé. Nous essayons de découvrir pourquoi certaines collectivités autochtones réussissent alors que d'autres semblent avoir beaucoup plus de problèmes.

Chef Luby, j'ai eu le privilège cet été de visiter le territoire de la nation Crow au Montana. À mon avis, il n'y a pas de frontière qui sépare les peuples autochtones. Nos nations autochtones nord-américaines existent des deux côtés de la frontière. J'ai été tout particulièrement intéressé par la façon dont les gens réagissaient à ce dont vous nous parlez ce matin. J'ai participé à une importante réunion de la nation Crow et d'autres

and it takes place just outside of where the battle of Little Bighorn took place. Why is it that we have not been able to capture that tourist trade, in the same way as our colleagues to the South have done? They have tremendous facilities, where visitors can experience the traditions and culture of the peoples down there. I am not sure that we have capitalized on that in the same manner. As the head of this organization, have you any explanation for that? This is certainly a tourism draw.

I was in England three or four years ago, golfing. I happened to be in St. Andrews in Scotland as well. I was asked many times on that trip where in Canada people could visit to have an Aboriginal experience, to see Aboriginal people wearing their headdress, to see teepees and what have you. Have you any idea as to why we have not capitalized on this?

Mr. Luby: Yes. When I respond to your questions, I wear two hats. I am the chief, and I am also chief responsible in Treaty 3 for lands and resources. I also work very closely with the national chief on a number of issues. I will speak from a broader range because the subject is not just specific to tourism.

I think one of the answers to your question can be found in the Harvard study on Aboriginal peoples, a study that determined and speaks to the fact that self-determination is critical. The people need self-determination.

Another important issue is that we need to have accountability. Accountability cannot come through the Indian Act. The Indian Act does not allow for accountability at the First Nations level. We need to have it worked around a little bit to allow the people at the community level to hold the accountability card and not the Department of Indian Affairs. Then, as the chiefs and the leadership in our organizations, we would then answer to our people directly, which allow for us to move ahead and have longer term stability in government and projects.

Senator St. Germain: Do our Aboriginal youth in Canada possess the understanding of the culture and the traditions the way they should, to really present in future the actual romance and the glory of our Aboriginal peoples? Is this being passed on in a manner that will sustain the ability to make these presentations? You spoke of authenticity, which is a huge question in the sale of handmade crafts by our Aboriginal peoples. Is this being passed on, and are we cognizant, are we attempting to maintain this type of transfer of culture and tradition?

nations de la région aux États-Unis. Je crois que c'est le plus important rassemblement de tipis au monde, et cet événement a lieu juste à l'extérieur de l'endroit où a eu lieu la bataille de Little Bighorn. Pourquoi n'avons-nous pas pu profiter de cet intérêt touristique, comme l'ont fait nos collègues du Sud? Ils ont d'extraordinaires installations où les visiteurs peuvent vivre les traditions et la culture des Autochtones de la région. Je ne pense pas que nous ayons vraiment bien exploité cet atout. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi, puisque vous êtes le président de l'association? Cette culture saura certainement intéresser les touristes.

J'étais en Angleterre pour jouer au golf il y a trois ou quatre ans. Je suis allé également à St. Andrews en Écosse. On m'a demandé à plusieurs reprises lors de ce séjour où on pouvait se rendre au Canada pour vivre l'expérience autochtone, pour voir des Autochtones qui portent leurs costumes traditionnels, pour voir des tipis, pour voir tout ce qui est autochtone quoi. Pourquoi n'avons-nous pas exploité cet intérêt?

M. Luby : J'occupe deux postes en fait, je suis le chef, mais je suis également le chef responsable au titre du Traité 3 des terres et des ressources. Je travaille également très étroitement avec le chef national sur divers dossiers. Je vous répondrai donc en termes plus généraux parce que cette question ne touche pas exclusivement le tourisme.

Je pense que l'une des réponses à votre question se trouve dans l'étude de Harvard sur les peuples autochtones, une étude qui a indiqué que l'autodétermination est d'une importance primordiale. L'autodétermination est essentielle pour les peuples autochtones.

Un autre aspect important pour nous est l'obligation de rendre des comptes. L'obligation de rendre des comptes ne peut pas passer par la Loi sur les Indiens. Cette loi ne permet pas la reddition de comptes au niveau des Premières nations. Nous devons apporter certaines modifications à cet égard pour permettre aux membres de la collectivité, et non plus au ministère des Affaires indiennes, d'assumer l'obligation de rendre des comptes. Les chefs de nos organisations pourront alors rendre des comptes directement aux membres de notre collectivité, ce qui nous permettra de progresser et d'assurer une stabilité à plus long terme pour ce qui est du gouvernement et des projets.

Le sénateur St. Germain : Nos jeunes Autochtones au Canada comprennent-ils la culture et les traditions comme ils le devraient, afin de pouvoir transmettre aux générations futures l'histoire romanesque et glorieuse de nos peuples autochtones? Cette culture et ces traditions sont-elles transmises d'une façon qui permettra de continuer à présenter l'histoire des peuples autochtones de cette façon-là? Vous avez parlé d'authenticité, ce qui revêt une énorme importance dans la vente d'objets artisanaux fabriqués à la main par nos peuples autochtones. Est-on conscient de l'importance de pouvoir continuer à transmettre cette culture et ces traditions et est-ce que l'on fait des efforts en ce sens?

Mr. Luby: Yes and no. Yes, in many of the tribes that are large that knowledge is being assed on. For example, the language of the Ojibwa people will in no way be threatened over the foreseeable future, but there are a number of languages in this culture that are threatening to be lost within a generation or two. Since much of the culture is based on the language, language and education are critical. In terms of culture, it is not just what you might see on the television; it is a way of life that is taught and handed on, values and principles. Those things are intact. Those things are not lost. Those things cross language barriers. They are in place.

In terms of culture, the value system, 150 years ago we did not have an economic society. The people who were highly valued were the hunters, the best fishers, the medicine men, the artists. A person's value came from what he or she contributed to the community. In today's world, possessions seem to be important; 150 years ago, if I had had a couple of canoes, a ton of rice, a few moose and three or four teepees, by the time I got to where the blueberries were the lakes would be frozen, so there was no value in that. It is the value system that is critical.

By having Aboriginal cultural tourism, the elders are the keepers of the traditions in the culture, which will teach and maintain that value using tourism as the driver, because you cannot charge to pass that on. It has to be part of the world in which you live.

Senator St. Germain: The Harvard study on Aboriginal peoples, the self-determination concept, is really a consistent message. Mr. Chairman, we are hearing that right across the country. I think it is encouraging that you in the leadership role recognize and are accepting what Stephen Cornell and others have come up with on their studies at Harvard. The accountability factor is the one that I think concerns Canadians at large the most. You have put it quite right, that INAC cannot provide that guide for accountability. It has to come from the heart and soul of our Aboriginal people.

Senator Zimmer: Thank you for your presentation, especially for your focus on tourism and Aboriginal youth. That is one of my causes. Mr. Chairman, I am always delighted and humbled to follow my honourable friend, Senator St. Germain, who always sets the stage for me. As well, I am pleased to see Senator Champagne here, an individual with a strong background in art and culture. I am looking forward to working with her on that. I have some background in that too.

My question is in the Aboriginal area of youth, with the Olympics. I was involved with the Pan Am Games as vice-president for the festivals for the Pan Am Games Society Inc. As well, I am co-chairing fundraising for the Olympics in Vancouver for the athletes. In terms of Aboriginal youth and the

M. Luby : Oui et non. Oui, ces connaissances sont transmises dans beaucoup de grandes tribus. Par exemple, la langue des Ojibwas n'est aucunement menacée dans un avenir prochain, mais il existe un certain nombre de langues dans ces cultures qui risquent de disparaître d'ici une ou deux générations. Étant donné qu'une grande partie de la culture repose sur la langue, la langue et l'éducation sont extrêmement importantes. Pour ce qui est de la culture, ce n'est pas simplement ce que l'on peut voir à la télévision; c'est un mode de vie, des valeurs et des principes qui sont enseignés et transmis. Ces aspects demeurent intacts. Ils ne disparaîtront pas. Ils vont au-delà des obstacles linguistiques. Ces aspects sont présents.

Pour ce qui est de la culture, du système de valeurs, il y a 150 ans nous n'avions pas de société économique. Les personnes les plus estimées étaient les chasseurs, les meilleurs pêcheurs, les guérisseurs, les artistes. La valeur d'une personne provenait de sa contribution à la collectivité. Dans le monde d'aujourd'hui, ce sont les possessions qui semblent importantes; il y a 150 ans, si j'avais quelques canots, une tonne de riz, quelques caribous et trois ou quatre tipis, au moment où je serais arrivé là où se trouvent les bleuets, les lacs auraient été gelés. Donc, cela n'était d'aucune valeur. C'est le système de valeurs qui est primordial.

Grâce au tourisme culturel autochtone, les aînés sont les gardiens des traditions culturelles, qui enseigneront et conserveront ces valeurs grâce au tourisme, parce qu'on ne peut pas monnayer la transmission de ces valeurs. Il faut que cela fasse partie du monde dans lequel vous vivez.

Le sénateur St. Germain : L'étude de Harvard sur les peuples autochtones, la notion d'autodétermination, est vraiment un message qui revient sans cesse. Monsieur le président, nous l'entendons d'un bout à l'autre du pays. Je trouve encourageant que dans le cadre de votre rôle de leadership, vous reconnaissiez et acceptiez les conclusions que Stephen Cornell et d'autres ont tirées dans le cadre de leurs études à Harvard. La reddition de comptes est le facteur qui, à mon avis, préoccupe le plus l'ensemble des Canadiens. Vous l'avez très bien dit, la reddition de comptes ne peut pas provenir du MAINC. Il faut qu'elle provienne du cœur et de l'âme de notre peuple autochtone.

Le sénateur Zimmer : Je tiens à vous remercier de votre présentation, qui met particulièrement l'accent sur le tourisme et les jeunes Autochtones. C'est l'une des causes qui me tient à cœur. Monsieur le président, c'est toujours avec plaisir et humilité que je prends la parole après mon estimé collègue, le sénateur St. Germain, qui m'ouvre toujours la voie. Par ailleurs, je suis heureux de constater la présence du sénateur Champagne, une personne qui a une solide expérience des arts et de la culture. Je suis heureux de travailler avec elle sur cette question. J'ai moi aussi une certaine expérience dans ce domaine.

Ma question porte sur les jeunes Autochtones et les Olympiques. J'ai participé aux Jeux panaméricains à titre de vice-président des festivals pour la Pan Am Games Society Inc. Par ailleurs, j'ai coprésidé la collecte de fonds pour les Olympiques à Vancouver à l'intention des athlètes. En ce qui

Olympics, there is a tremendous opportunity here to showcase your culture, your art, your way of life, your values, your youth and your elders.

Have you made any contact with the Olympic committee vis-à-vis getting involved in the 2010 Olympics, especially in the area of opening and closing ceremonies and festivals with your Aboriginal youth and your elders?

Mr. Luby: We have worked on two areas. There is a national committee of tourism and sport focused on the Olympics. On the other tier, working with the Olympic committee directly, we do have some strong advocates from B.C. that are on the committee. Chief Gibby Jacobs is part of the overall committee. We are hoping to have a direct link through him to the committee to do many of the things of which you speak.

Senator Zimmer: If I may offer, I do know a fellow who worked on the Pan Am Games in Winnipeg; he is the key guy that is organizing it in Vancouver, and his name is Terry Wright. He will be directing the whole thing administratively. If it would be of any help, I can give you his coordinates.

In the 1997 Vancouver Commonwealth Games, the Aboriginal people did not get as involved as they should have, partly because there was some dispute between youth and elders, and the committee did not get that involved. In 1999, in Winnipeg, we got more involved and insured that the Aboriginal component was into that.

Again, if I can be of any help to give you some leads on that and put you in directly in touch with my contact, I would be pleased to do so.

Mr. Luby: That would be very useful. Thank you.

Senator Peterson: I take it that Aboriginal Tourism Canada is the national umbrella group. In doing this, do you set a certain standard of how this would be developed? If we are talking about cultural centres and that sort of thing, would each area just do whatever they wanted? Do you set some kind of a parameter to develop this? How does that work?

Mr. Luby: I believe there are over 600 First Nations in Canada. If you try to compare that to 10 provinces, it may give you some idea of my answer. However, we look at it from the Aboriginal tourism side. Each area has a unique culture and diversity. We, as a national board, cannot dictate what is acceptable in one area and may not be acceptable in another area. At the national level, we have an Aboriginal tourism-related marketing focus — a promotion and development focus. Each area has to take those basics, and they can add to them and broaden them. Some act as economic development offices. We cannot dictate what is right, and within the region they cannot dictate what is right.

concerne les jeunes Autochtones et les Olympiques, cela offre une incroyable possibilité de mettre en valeur votre culture, votre art, votre mode de vie, vos valeurs, vos jeunes et vos aînés.

Avez-vous communiqué avec le Comité olympique pour que vos jeunes Autochtones et vos aînés participent aux Olympiques de 2010, particulièrement aux cérémonies d'ouverture et de clôture et aux festivals?

M. Luby : Nous avons travaillé dans deux domaines. Il existe un Comité national du tourisme et du sport axé sur les Olympiques. Par ailleurs, en travaillant directement avec le Comité olympique, nous avons d'importants représentants de la Colombie-Britannique qui font partie du comité. Le chef Gibby Jacobs fait partie du comité général. Nous espérons par son intermédiaire avoir un lien direct avec le comité afin de prendre un grand nombre d'initiatives dont vous parlez.

Le sénateur Zimmer : Je peux vous donner le nom d'un type qui a travaillé aux Jeux panaméricains à Winnipeg; il est le principal organisateur des jeux à Vancouver, et son nom est Terry Wright. Il dirigera le côté administratif des Olympiques. S'il peut vous être d'une aide quelconque, je peux vous donner ses coordonnées.

Lors des Jeux du Commonwealth de 1997 qui se sont déroulés à Vancouver, les Autochtones n'y ont pas participé comme ils auraient dû le faire, en partie à cause de certains différends entre les jeunes et les aînés, et la participation du comité n'a pas été vraiment importante. En 1999, à Winnipeg, nous avons accru notre participation et nous nous sommes assurés qu'elle comporte un volet autochtone.

Comme je l'ai dit, si je puis vous être utile et vous mettre directement en rapport avec la personne à contacter, je me ferais un plaisir de le faire.

M. Luby : Cela serait très utile. Je vous remercie.

Le sénateur Peterson : Je suppose que Tourisme autochtone Canada est le groupe cadre national. À ce titre, établissez-vous une certaine norme quant au développement du tourisme? Si nous parlons de centres culturels et d'initiatives de ce genre, est-ce que chaque région fait tout simplement ce qu'elle veut? Avez-vous établi des paramètres quelconques en matière de développement? Comment cela fonctionne-t-il?

M. Luby : Je crois qu'il existe plus de 600 Premières nations au Canada. Si vous essayez de comparer cela à l'existence des dix provinces, cela vous donne peut-être une idée de la réponse que je vous donnerai. Cependant, nous examinons la situation sous l'angle du tourisme autochtone. Chaque région a une culture et une diversité qui lui sont propres. En tant qu'organisme national, nous ne pouvons pas dicter ce qui est acceptable dans une région et inacceptable dans une autre. Au niveau national, nous adoptons une perspective autochtone en matière de commercialisation axée sur le tourisme — une perspective de promotion et de développement. Chaque région doit se baser sur ces éléments fondamentaux et peut ensuite les étoffer et les élargir. Certains agissent à titre de bureau de développement économique. Nous ne pouvons pas leur dicter ce qu'ils doivent faire, et dans la région, ils ne peuvent pas dicter ce qu'il faut faire.

In Ontario, which is a vast region and where there are a number of treaty areas, there are different interpretations and different ideas. It boils down to the specific area, the people who need to be involved, along with the elders, with the business.

It is a good way of running things from a national level because there is no way we could ever dictate what is acceptable and what is not. It is up to the keepers of the traditions to determine what is sacred and what is not.

Senator Lovelace Nicholas: Chief Luby, do you think the basis of success in each community depends on the location of the First Nations communities? I am from a small community. I am not sure where you live.

Mr. Luby: I live about three hours by car from Winnipeg, which is the closest international airport. I live near Kenora, Ontario, just a short distance north of Lake of the Woods.

Yes and no would be my answer to your question about location. When you look at studies done by tourism agencies, they often focus on number of hours from international airports. These will be the biggest drivers. You cannot get away from the transportation issue. I received a telephone call from someone north of Yellowknife who is crying for people to come north because he has increased his tourism trade from 3,000 to 5,000 Japanese tourists at Aurora Village. That is an example of someone who is highly successful in Moose Factory in the Far North. The chief told me that their Cree village had recently received an award for their eco-lodge in a fly-in community. The train takes 36 hours to reach the community. To hit it big in such a business and attract the thousands of tourists that would require, you need to be close to those centres. There is a large niche market available to tourism. For my business, I have been reaching a niche market overseas. They advised me that it would be three to five years before I would see any return on that effort. It is year three and I am being picked up by a wholesaler in Europe. I attended a wholesalers' trade show this week, where I marketed my program, which is 25 maximum. There is an opportunity across the spectrum in this area.

Senator Lovelace Nicholas: What is the ratio of women to men who own businesses in your community?

Mr. Luby: At the national board, we have more women than men in business, I believe. They are very productive and successful. At the local level on Treaty 3 land, we are struggling. There are many issues and it is difficult to get people to move into the tourism industry. They have many concerns and questions.

I do not want to get into a long debate, but we are still feeling the severe effects left by the residential schools, although I understand we are close to putting that behind us, which will be a

En Ontario, qui est une vaste région qui compte un certain nombre de zones visées par un traité, les interprétations et les idées diffèrent. Cela se résume à la région particulière, aux gens qui doivent participer à l'entreprise, en collaboration avec les aînés.

C'est une bonne façon d'administrer les choses sur le plan national parce qu'il est impossible que nous puissions dicter ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Il appartient aux gardiens des traditions de déterminer ce qui est sacré et ce qui ne l'est pas.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Chef Luby, croyez-vous que la réussite de chaque collectivité dépend de l'emplacement des collectivités des Premières nations. Je viens d'une petite collectivité. Je ne suis pas sûre de l'endroit où vous vivez.

M. Luby : Je vis à environ trois heures de route de Winnipeg, où se trouve l'aéroport international le plus proche. J'habite près de Kenora en Ontario, pas très loin au nord du lac des Bois.

Je répondrais oui et non à votre question à propos de l'emplacement. Dans les études faites par les organismes du tourisme, on met souvent l'accent sur le nombre d'heures de route des aéroports internationaux. Ce sont les facteurs les plus importants. Les transports sont une question incontournable. J'ai reçu un appel téléphonique d'une personne au nord de Yellowknife qui a désespérément besoin de gens dans le Nord parce que le nombre de touristes japonais qui visitent son site touristique, Aurora Village, a passé de 3 000 à 5 000. C'est un exemple d'une personne qui connaît beaucoup de succès à Moose Factory dans le Grand Nord. Le chef m'a indiqué que son village cri a récemment reçu un prix pour son centre de villégiature dans une collectivité accessible par avion. Il faut 36 heures par train pour atteindre la collectivité. Pour qu'une telle entreprise ait du succès et attire les milliers de touristes dont elle a besoin, il faut être proche des centres. Il existe un vaste marché à créneaux en matière de tourisme. Dans le cas de mon entreprise, j'ai fait des démarches pour trouver un marché à créneau outre-mer. On m'a dit qu'il me faudrait trois à cinq ans avant que ces efforts portent fruit. J'en suis à ma troisième année et j'ai été retenu par un grossiste en Europe. J'ai assisté à une foire commerciale de grossistes cette semaine où j'ai commercialisé mon programme, qui correspond à un maximum de 25. Il existe toute une foule de possibilités dans ce domaine.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Quel est le ratio hommes-femmes propriétaires d'entreprises dans votre collectivité?

M. Luby : Au conseil d'administration national, je crois que nous avons plus de femmes que d'hommes propriétaires d'entreprises. Elles sont très productives et connaissent beaucoup de succès. Au niveau local, en ce qui concerne les terres visées par le Traité n^{o} 3, nous éprouvons des difficultés. Il existe de nombreux problèmes et il est difficile d'inciter les gens à s'intéresser à l'industrie du tourisme. Il y a de nombreuses préoccupations et de nombreuses questions.

Je n'ai pas l'intention d'entamer un long débat, mais nous ressentons encore les graves séquelles laissées par les pensionnats, même si je crois comprendre que nous sommes sur le point de

major step to moving ahead. I would like to thank the Government of Canada for proceeding with that. That point will go a long way.

Senator Lovelace Nicholas: I am happy to hear that there are more women in business than there are men.

The Chairman: My question is for Ms. Webber. How large is your organization? Where is your national office?

Linda Webber, Acting Executive Director, Aboriginal Tourism Canada: The ATC office is on Slater Street in Ottawa. Currently, I am the only full-time employee, but I have two part-time employees. We represent a national volunteer board.

Senator Buchanan: Mr. Luby, what is the involvement of the Atlantic provinces in your organization?

Mr. Luby: Charlie Sark is our board representative there, and Joel Denny is our elder.

The Chairman: I want to thank our witnesses from Aboriginal Tourism Canada for appearing today. The information that you have provided will be useful to the committee's study.

Mr. Luby: Thank you for this opportunity. I have been involved in tourism for my entire life. In the early days of tourism, when Canada wanted to develop the industry, a substantial investment was made by the federal and provincial governments in feasibility studies, marketing and the bricks and mortar infrastructure. If we are to develop the Aboriginal sector of the tourism industry, it will take a new look at how things are done. To date, government has looked only at aspects of marketing partnerships, which is fine for a mature industry because the feasibility has proven itself. When an industry is unproven because it has not received the kind of investment that would allow it to mature, then there is nothing in which to invest.

However, do not get me wrong. There are many pockets of successful Aboriginal businesses in Canada. Overall, when you look at the big picture, you can see that it will not develop the industry to the potential identified in the studies to the tune of $2.7 billion in the year 2010, up from $400 million in 2002. The potential is huge.

It will take direct action and many people working together to achieve such potential.

The Chairman: Next, we have representatives from the National Aboriginal Capital Corporation Association. With us this morning are Robert Ballantyne and Dan Brant. Welcome to our committee. If you wish, you may begin your presentation.

tourner la page, ce qui sera pour nous un grand pas en avant. J'aimerais remercier le gouvernement du Canada de l'initiative qu'il a prise à cet égard. Elle sera extrêmement utile.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Je suis heureuse d'apprendre qu'il y a plus de femmes que d'hommes qui exploitent des entreprises.

Le président : Ma question s'adresse à Mme Webber : Quelle est la taille de votre organisation? Où se trouve votre bureau national?

Linda Webber, directrice administrative intérimaire, Tourisme autochtone Canada : Le bureau de TAC est situé sur la rue Slater à Ottawa. À l'heure actuelle, je suis la seule employée à temps plein, mais j'ai deux employés à temps partiel. Nous représentons un conseil d'administration national qui se compose de bénévoles.

Le sénateur Buchanan : Monsieur Luby, quelle est la participation de votre organisation dans les provinces de l'Atlantique?

M. Luby : Charlie Sark est notre représentant du conseil là-bas et Joel Denny est notre aîné.

Le président : Je tiens à remercier les témoins de Tourisme autochtone Canada d'avoir comparu devant nous aujourd'hui, les renseignements que vous nous avez fournis seront utiles pour l'étude du comité.

M. Luby : Je tiens à vous remercier de nous avoir donné l'occasion de comparaître devant vous. J'ai travaillé toute ma vie dans le secteur du tourisme. Au tout début, lorsque le Canada voulait développer l'industrie touristique, les gouvernements fédéral et provinciaux ont investi de façon considérable dans des études de faisabilité, de mise en marché et dans l'infrastructure physique traditionnelle. Si nous voulons développer le secteur autochtone de l'industrie touristique, il faudra jeter un nouveau regard sur la façon de faire. Jusqu'à présent, le gouvernement ne s'est occupé que de questions de marketing et de partenariat, ce qui est très bien pour une industrie en pleine maturité puisqu'elle a fait ses preuves. Lorsqu'une industrie n'a pas fait ses preuves parce qu'elle n'a pas reçu le genre d'investissement qui lui permettrait d'arriver à maturité, il n'y a alors rien dans quoi investir.

Mais, comprenez-moi bien. Il existe un peu partout au Canada de nombreuses entreprises autochtones florissantes. Lorsque l'on regarde la situation dans son ensemble, on peut constater que l'industrie ne s'est pas développée selon les possibilités indiquées dans des études qui prévoyaient un chiffre d'affaires de 2,7 milliards de dollars en l'an 2010, comparativement à 400 millions de dollars en 2002. Les possibilités sont énormes.

Il faudra des mesures directes et la collaboration de beaucoup de gens pour pouvoir réaliser de telles possibilités.

Le président : Nous accueillons maintenant les représentants de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement. Nous avons avec nous ce matin Robert Ballantyne et Dan Brant. Nous vous souhaitons la bienvenue au comité. Vous pouvez commencer votre présentation.

Robert Ballantyne, Chair of the Board, National Aboriginal Capital Corporation Association: Good morning, ladies and gentlemen, distinguished members of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, and Chairman Sibbeston. I currently reside in The Pas, and I am happy to be here today.

On behalf of the National Aboriginal Capital Corporation Association, or NACCA, I am honoured to be invited here to speak to you today and to be part of your investigation as to what makes Aboriginal businesses and communities succeed economically. I will take this opportunity to table the paper — I believe you have a copy in front of you — that NACCA has written precisely on this question in the hope that we may inform the debate further.

The NACCA network has a lot to say about this topic and has some very specific recommendations to overcoming obstacles on economic development in our communities. We are well positioned to make such recommendations. As a community-based lending network that has existed and succeeded for almost two decades now, our network of Aboriginal financial institutions, or AFIs, started out modestly in the late eighties and early nineties with the aim of providing capital to aspiring Aboriginal entrepreneurs who had no other financing options. The challenges were enormous — high-risk clientele, huge geographic areas to cover and the difficulties of working in remote locations, not to mention the scores of lending programs that have failed us before.

Nevertheless, I sit here before you today, the chairman of a network of 60 Aboriginal financial institutions who have loaned out over $1 billion in the past two decades. We have supported the creation of over 25,000 businesses and over 30,000 jobs. The businesses we support have a success rate almost double the Canadian average.

The AFIs are set up so they are owned and governed by their communities, which they are meant to serve. Much of the local staff is drawn from these communities as well. Present in every province and territory, the network is both Aboriginal-owned and community-based. I am confident when I say that the AFI staff have intimate knowledge of what life is like in our communities. We all know the general poverty and social decay that is a fact for many of our people. Recent tragedies making the headlines in Kashechewan are more the rule than the exception in some communities. All social indicators are dire. Life expectancy for First Nations is five to 10 times shorter, infant mortality rates are two to three times higher, and suicide for First Nations youth are at least five times that of the rest of the country.

Robert Ballantyne, président du conseil d'administration, Association nationale des sociétés autochtones de financement : Bonjour, mesdames et messieurs, membres distingués du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, et monsieur le président Sibbeston. J'habite à l'heure actuelle à The Pas, et je suis heureux d'être ici aujourd'hui.

Au nom de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement, ou ANSAF, je suis honoré d'avoir été invité à prendre la parole devant vous aujourd'hui et à participer à votre étude des facteurs qui contribuent à la réussite économique des entreprises et des collectivités autochtones. Je profiterai de cette occasion pour déposer le document — et je crois que vous en avec un exemplaire devant vous — que l'ANSAF a rédigé précisément sur cette question dans l'espoir d'éclairer davantage le débat.

Le réseau de l'ANSAF a beaucoup à dire sur cette question et a formulé des recommandations bien particulières sur les moyens de surmonter les obstacles au développement économique dans nos collectivités. Nous sommes bien placés pour formuler de telles recommandations. En tant que réseau de prêts communautaires qui existe et qui fait ses preuves depuis près de 20 ans maintenant, notre réseau d'institutions financières autochtones, ou IFA, a débuté de façon modeste à la fin des années 80 et au début des années 90. Son objectif était de fournir des capitaux aux entrepreneurs autochtones potentiels qui n'avaient pas d'autres options de financement. Les défis étaient énormes — une clientèle présentant des risques élevés, de vastes territoires géographiques à couvrir et les difficultés de travailler dans des endroits éloignés, sans parler des innombrables programmes de prêts qui n'avaient pas répondu à nos attentes auparavant.

Quoi qu'il en soit, vous avez ici devant vous aujourd'hui le président d'un réseau de 60 institutions financières autochtones qui ont prêté plus de un milliard de dollars au cours des 20 dernières années. Nous avons appuyé la création de plus de 25 000 entreprises et plus de 30 000 emplois. Les entreprises que nous soutenons ont un taux de réussite pratiquement deux fois supérieur à la moyenne canadienne.

Les IFA appartiennent aux collectivités et sont régies par les collectivités qu'elles servent. La plupart du personnel local provient également de ces collectivités. Présent dans chaque province et territoire, le réseau appartient aux Autochtones et a une vocation communautaire. Je peux dire sans me tromper que le personnel des IFA connaît à fond les conditions de vie dans nos collectivités. Nous savons tous que la pauvreté généralisée et la dégradation sociale sont une réalité pour une bonne partie de notre population. Des tragédies récentes qui ont fait les manchettes telles celle de Kaschchewan sont davantage la règle que l'exception dans certaines collectivités et témoignent de la gravité de la situation. L'espérance de vie des membres des Premières nations est de cinq à dix fois moindre que celle du reste de la population, les taux de mortalité infantile sont deux à trois fois plus élevés, et le taux de suicide chez les jeunes des Premières nations est au moins cinq fois plus élevé que celui qui existe dans le reste du pays.

The AFI staff will also know that Canada's economy is not the Aboriginal economy. Unemployment figures range from close to the Canadian average of around 7 per cent to a staggering 90 per cent and are three to four times the national average. Aboriginal income per capita averages a mere 54 per cent of the Canadian average. Dependent and disenfranchisement are consummate.

A way out of this socioeconomic challenge is through business enterprise development and growth. We at NACCA are not the only ones who think so. There is growing understanding and consensus amongst Aboriginal leaders that business ventures, either private or community-based, lift communities out of poverty by increasing employment, generating income, growing wealth and building investment and equity in our communities. One has to look no further than the Truro Power Centre, owned and operated by the Millbrook Mi'kmaq First Nation in Nova Scotia, or the St. Eugene Mission Resort by the Ktunaxa bands in British Columbia, or the community of the Opaskwayak Cree Nation in Manitoba, where I work, where they are celebrating the thirtieth anniversary of the Otineka Mall. You can see the positive impact of business ventures on our community.

When you take a business-oriented approach to our development based on economic principles, the return on investment to the whole community can be great, economically and socially, and not just to shareholders and investors. NACCA wholeheartedly embraces an approach to economic development that is rooted in economic principles. Our governance structure and lending activity shows how market forces can be harnessed without compromising local culture and values.

In terms of governance, NACCA members are owned and governed by the communities they serve, largely staffed by individuals from those communities, and have relationships with political and community leaders built up over years of collaboration. In terms of business, NACCA members strive to be profitable and solvent while never forgetting we are providing a community service.

Unfortunately, our network NACCA is not reaching economies of scale. We are not reaching economies of scale on an individual microeconomic level. The size of our asset base of many of our members cannot support their huge operating costs. We aim to be self-sustaining but we were undercapitalized at the start and continue to be so. Moreover, despite our unprecedented success, we are also not reaching economies of scale on a macroeconomic level. Rough estimates have us reaching less than 10 per cent of the Aboriginal need for capital. More generally, the potential of the network as a tool for development and growth is

Le personnel des IFA sait également qu'il y a un décalage entre l'économie du Canada et l'économie autochtone. Les taux de chômage oscillent entre la moyenne canadienne d'environ 7 p. 100 jusqu'à un taux stupéfiant de 90 p. 100, ce qui est trois à quatre fois supérieur à la moyenne nationale. Le revenu autochtone par habitant représente en moyenne à peine 54 p. 100 de la moyenne canadienne. La dépendance et la privation sont omniprésentes.

Le développement et l'essor des entreprises représentent un moyen de se sortir de ces difficultés socio-économiques. L'ANSAF n'est pas la seule à le croire. De plus en plus, les dirigeants autochtones comprennent et conviennent que les entreprises commerciales, qu'elles soient privées ou communautaires, permettent aux collectivités de sortir de la pauvreté en améliorant les possibilités d'emploi, en produisant un revenu, en accroissant la richesse et en réalisant des investissements et en établissant des fonds propres dans nos collectivités. Le Truro Power Centre en est un bon exemple. Il appartient à la Première nation Millbrook Mi'kmaq de Nouvelle-Écosse et est exploité par elle. Un autre exemple est la St. Eugene Mission Resort des bandes Ktunaxa en Colombie-Britannique, ou la collectivité de la nation des Cris de Opaskwayak au Manitoba, où je travaille, où on célèbre le 30e anniversaire du Otineka Mall. On peut y constater les conséquences positives des entreprises commerciales pour notre collectivité.

Lorsque vous adoptez une approche axée sur les affaires en matière de développement et qui se fonde sur des principes économiques, le rendement des investissements pour l'ensemble de la collectivité peut être remarquable, tant sur le plan économique que social, et pas simplement pour les actionnaires et les investisseurs. L'ANSAF souscrit sans réserve à une approche en matière de développement économique qui se fonde sur des principes économiques. Notre structure de gouvernance et notre activité de prêt démontrent qu'il est possible d'exploiter les forces du marché sans compromettre la culture et les valeurs locales.

En ce qui concerne la gouvernance, les sociétés membres d'ANSAF appartiennent aux collectivités qu'elles servent et sont régies par elles, et leur effectif se compose en majeure partie de personnes provenant de ces collectivités. Les associations membres entretiennent des relations avec les dirigeants politiques et communautaires, relations qui ont été tissées au fil des ans dans un esprit de collaboration. Sur le plan commercial, les sociétés membres de l'ANSAF visent à être rentables et solvables tout en gardant toujours à l'esprit le fait que nous assurons un service communautaire.

Malheureusement, notre réseau ANSAF n'arrive pas à réaliser des économies d'échelle. Nous n'atteignons pas d'économies d'échelle à un niveau microéconomique individuel. L'ensemble des actifs à court terme d'un grand nombre de nos membres ne leur permettent pas de soutenir leurs énormes coûts de fonctionnement. Nous cherchons à être autonomes, mais nous étions sous-capitalisés dès le départ et nous continuons de l'être. De plus, malgré notre succès sans précédent, nous n'arrivons pas non plus à réaliser des économies à une échelle macroéconomique. Selon des calculs approximatifs, nous réunirons moins

not being fully reached. We have a remarkable national infrastructure and we have proven that our model works. We stand ready and willing to take on a bigger role in Aboriginal economic development.

In the area of housing loans and mortgage finance in particular, we are ready for a major initiative that will allow Aboriginal people to own their own homes, to build their wealth, to grow community equity and to start developing a housing market.

This willingness may be supported by announcement at the first ministers meeting this week, if that takes place. We hope to pursue that initiative, regardless, to its logical end. However, we do need help. We need more capital, and we need capacity building to take on and augment our role. We look to the private sector to help with some of our needs, and we also see government partnerships. We may run on economic principles, but even an economist will admit that economies in distress need help from time to time.

If I may be so bold, the great economist Keynes made a case for us with his words of wisdom to governments everywhere: Spend in recession, save in a boom. That idea was good enough for Franklin Roosevelt in the Great Depression, and I think it is good enough for us. The Aboriginal economy has been in recession for too long, and it is time to give us a boost.

On behalf of the Aboriginal financial institutions of NACCA, I thank you very much for consideration.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Ballantyne. I do appreciate, in this whole matter and this whole area of Aboriginal people getting into business, your provincial bodies — and I am aware of capital investment bodies throughout the country. In the Northwest Territories and in Alberta, there are a number. Obviously, they are very important to Aboriginal people getting into business.

What has been your experience in terms of funding or capitalizing Aboriginal businesses? Most people would normally go to a bank. In business, it does not really matter in terms of whether it is for an Aboriginal or a non-aboriginal person. You just need money, and so you go to the closest place from which you can borrow money. That is still probably the general rule.

What is your experience in terms of helping or focussing on Aboriginal business? Do you play a large part, or is your role still a minor role in our country?

de 10 p. 100 des capitaux nécessaires pour répondre aux besoins des Autochtones. De façon plus générale, le réseau en tant qu'outil de développement et de croissance n'arrive pas à atteindre son plein potentiel. Nous avons une infrastructure nationale remarquable et nous avons prouvé que notre modèle fonctionne. Nous sommes prêts à assumer un rôle plus important dans le développement économique autochtone.

En ce qui concerne les prêts au logement et les crédits hypothécaires en particulier, nous sommes prêts pour une importante initiative qui permettra aux Autochtones d'être propriétaires de leur propre maison, de bâtir leur richesse, d'accroître la valeur nette de la collectivité et de commencer à développer un marché de l'habitation.

L'annonce qui sera faite à la réunion des premiers ministres de cette semaine, si elle a lieu, pourra nous donner un coup de pouce à cet égard. Nous espérons poursuivre cette initiative malgré tout, jusqu'à sa conclusion logique. Cependant, nous avons effectivement besoin d'aide. Nous avons besoin de capitaux supplémentaires et nous avons besoin de renforcement de nos capacités pour assumer et accroître notre rôle. Nous comptons sur le secteur privé pour nous aider à répondre à certains de nos besoins, et nous envisageons également des partenariats avec le gouvernement. Nous fonctionnons peut-être selon des principes économiques, mais un économiste reconnaîtra que les économies en difficulté ont besoin d'aide de temps à autre.

Je me permets de faire remarquer que le grand économiste Keynes a apporté de l'eau à notre moulin lorsqu'il a prononcé ces sages paroles à l'intention des gouvernements partout dans le monde : dépensez en période de récession, économisez en période d'expansion. C'est une idée qui a plu à Franklin Roosevelt à l'époque de la grande dépression, et je crois que c'est une idée qui nous convient. L'économie autochtone connaît une récession depuis trop longtemps et le moment est venu de la relancer.

Au nom des institutions financières autochtones de l'ANSAF, je tiens à vous remercier votre considération.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Ballantyne. En ce qui concerne toute cette question des Autochtones qui se lancent en affaires, je reconnais effectivement l'importance de vos organismes provinciaux — et je suis au courant des organismes d'investissement qui existent dans l'ensemble du pays. Il en existe un certain nombre dans les Territoires du Nord-Ouest et en Alberta. De toute évidence, ils jouent un rôle très important pour les Autochtones qui se lancent en affaires.

Quelle a été votre expérience pour ce qui est de financer des entreprises autochtones? La plupart des gens s'adresseraient habituellement à une banque. En affaires, il importe peu en fait que ce soit pour une personne autochtone ou non autochtone. Vous avez simplement besoin d'argent donc vous vous adressez à l'établissement le plus proche de qui vous pouvez emprunter de l'argent. C'est probablement encore la règle générale.

Quelle est votre expérience pour ce qui est d'aider ou de mettre l'accent sur les entreprises autochtones? Est-ce que vous jouez un rôle important, ou votre rôle demeure-t-il mineur dans notre pays?

Mr. Ballantyne: With respect to the significance of our role, we were capitalized at a rate of some $200 million as a network, and turned that over five times since our inception. This past year, we have reached $1 billion in loans out in the community, which I consider to be a success.

When we were set up, we were referred to as Aboriginal capital corporations and community futures organizations. We were meant to be developmental lenders. The idea was that clients who were not creditworthy and needed extra support would come to us. We would lend them money, and as they developed their track record, they would automatically migrate to a financial institution.

We find that that is not happening. Rather than calling ourselves "developmental lenders," I believe the more appropriate term is "community lenders." We are finding our clients returning to our various organizations time and time again.

As all of us know, when you build a credit relationship with an organization, there is value in that. Perhaps you cannot find that value at the next financial institution. That is not a problem unique to Aboriginal people, although it is certainly a challenge for us.

For my last point, I will speak on behalf of the Aboriginal financial institution in Manitoba, where I sit on the board. We have a current loan portfolio of some $7 million. Ninety to 95 per cent of those loans are provided on-reserve. Again, there will be sections of the Indian Act that say we cannot do that, but we are doing it right now. I trust that answers your question.

The Chairman: Yes.

Senator St. Germain: One of the aspects of dealing with economic development in our Aboriginal communities and First Nations is the size of some of them — where they are just not really viable. Take a nation where there are 80 people. Half of them are youth — this is just a rough approximation — and out of the other half, half of them would be elders, so your capacity is really restricted. Has there been any thought of putting programs in place where there would be an amalgamation of these communities to give them strength?

There is strength in numbers — and it is one of the issues that came up during our hearings. I think it was in northern British Columbia where we heard about a small, particular band that was reasonably successful but that its capacity to continue was restricted because of the number of people. The ability to build capacity just was not there because of the small number of people in the band population. Has there been any thought by your organization as to how we could deal with that? Is there a

M. Ballantyne : En ce qui concerne l'importance de notre rôle, notre réseau s'était doté de capitaux permanents représentant environ 200 millions de dollars, et ce montant a été quintuplé depuis notre création. L'année dernière, les prêts à la collectivité ont atteint un milliard de dollars, ce que je considère une réussite.

Lorsque notre organisme a été créé, on nous considérait comme des sociétés de capital autochtone et des organisations de développement de collectivités. Nous devions jouer le rôle d'institution de prêts au développement. L'idée au départ était que les clients qui n'étaient pas solvables et qui avaient besoin d'une aide supplémentaire s'adresseraient à nous. Notre rôle aurait consisté à leur prêter de l'argent et au fur et à mesure qu'ils bâtiraient leur réputation, ils s'adresseraient alors automatiquement à une institution financière.

Nous constatons que ce n'est pas ainsi que les choses se déroulent. Plutôt que d'être considérées comme des institutions de prêts au développement, je crois qu'il conviendrait davantage de nous considérer comme des prêteurs communautaires. Nous constatons que nos clients reviennent à nos diverses organisations à maintes reprises.

Nous savons tous qu'il est utile d'établir une réputation de solvabilité auprès d'une organisation. Ce même genre de rapport n'existe peut-être pas avec une autre institution financière. Ce n'est pas un problème propre aux Autochtones, bien que cela représente assurément une difficulté pour nous.

Enfin, je parlerai au nom de l'institution financière autochtone au Manitoba où je siège au conseil d'administration. Nous avons à l'heure actuelle un portefeuille de prêts d'environ 7 millions de dollars. Quatre-vingt-dix à 95 p. 100 de ces prêts sont fournis dans la réserve. Comme je l'ai déjà dit, il existe des dispositions de la Loi sur les Indiens qui nous interdisent de le faire, mais c'est ce que nous sommes en train de faire à l'heure actuelle. J'espère que cela répond à votre question.

Le président : Oui.

Le sénateur St. Germain : L'un des aspects concernant le développement économique de nos collectivités autochtones et de nos Premières nations, c'est la taille de certaines d'entre elles — ou elles ne sont tout simplement pas viables. Prenez une nation de 80 membres. La moitié d'entre eux sont des jeunes — c'est simplement une approximation — et l'autre moitié compte 50 p. 100 d'aînés, donc votre capacité se trouve vraiment restreinte. A-t-on songé à mettre sur pied des programmes qui regrouperaient certaines de ces collectivités pour leur donner la force du nombre?

Il ne faut pas négliger la force du nombre — et c'est l'une des questions qui a été soulevées au cours de nos délibérations. Je crois que c'était dans le nord de la Colombie-Britannique où nous avons entendu parler d'une petite bande qui connaissait un certain succès mais dont la capacité de poursuivre ses activités était restreinte à cause du nombre de ses membres. Elle n'avait tout simplement pas la possibilité de renforcer ses capacités en raison du petit nombre de ses membres. Votre organisation

recommendation you could make, because it is something that we are going to try and deal with as we put together our report?

Mr. Ballantyne: It is a challenge, I will be honest. However, my response would be that, first of all, we have to respect the local authority and autonomy of each First Nation, or Aboriginal community.

There are systems in place. If I may change hats and step back from my role as chairman of NACCA, my day job is as an executive director of Swampy Cree Tribal Council in Manitoba. The tribal councils are a means of grouping. For us, it is a grouping of eight First Nations in northwestern Manitoba, and we have taken steps with respect to economic development.

In Manitoba, you also see groups like Tribal Councils Investment Group of Manitoba Ltd., which have taken it a step further. Not only do you have business at the tribal level, but the seven tribal councils in Manitoba have grouped to take another step forward — so there are some models that exist there.

However, our people have lived in their communities and their territories since the beginning of time. For us to think that we are going to move people or ask them to go somewhere else — it has not worked in the past and I trust it will not work in the future.

I think a lot of opportunity, and where the Aboriginal financial institutions throughout Canada play a significant role, is in primary industry. Let me define "primary industry" for you. This is the convenience stores, the grocery stores, the gas stations, the gas bars — the things that all of us take for granted but that Aboriginal people have not had a chance to own in the past. It has just been over the past 10 years — or in the case of the Opaskwayak Cree Nation, 30 years — that they are creating that primary industry. Even if it is 80 people, 80 people have to eat somewhere; 80 people have to fill up their cars somewhere. I still think they can have that primary industry, and then, as you say, for further development, perhaps look at grouping. There are models that exist that have shown and demonstrated success.

Senator St. Germain: Let us not get this wrong. I am not promoting this — I am asking the question.

Mr. Ballantyne: That is fine.

Senator St. Germain: The thing is that assimilation has not worked. That has been tried, along with various other initiatives. However, I think that there are nations out there that would like to do something.

If we are going to make recommendations as a committee, there is no point in worrying about Clarence Louis in Osoyoos, or Robert Louis in Westbank or the group in Squamish. These

a-t-elle réfléchi à la façon dont on pourrait remédier à ce problème? Auriez-vous une recommandation à formuler, car s'agit-il d'un aspect qu'il conviendrait que nous abordions lorsque nous préparerons notre rapport?

M. Ballantyne : Je dois avouer que c'est un problème. Cependant, je vous dirai d'abord et avant tout que nous devons respecter l'administration locale et l'autonomie de chaque Première nation ou collectivité autochtone.

Il existe des mécanismes. Si vous me le permettez, je vous répondrai non pas en tant que président de l'ANSAF mais en tant que directeur exécutif du Swampy Cree Tribal Council au Manitoba, qui est mon travail quotidien. Les conseils tribaux sont une façon de se regrouper. Pour nous, il s'agit d'un groupement de huit Premières nations du nord-est du Manitoba et nous avons pris des mesures en matière de développement économique.

Au Manitoba, il y a également des groupes comme le Tribal Councils Investment Group of Manitoba Ltd., qui sont allés plus loin dans cette démarche. Non seulement on fait des affaires au niveau de la tribu, mais les sept conseils tribaux au Manitoba se sont regroupés pour pouvoir progresser. Donc il existe certains modèles à cet égard.

Cependant, notre peuple vit dans ces collectivités et ces territoires depuis le début des temps. Pour nous, songer à déplacer les gens ou à leur demander d'aller ailleurs — cela n'a pas fonctionné par le passé et je suis sûr que cela ne fonctionnera pas à l'avenir.

Je pense qu'un grand nombre des débouchés, et là où les institutions financières autochtones dans l'ensemble du Canada peuvent jouer un rôle important, c'est dans le secteur primaire. Permettez-moi de définir pour vous ce que nous entendons par secteur primaire. Il s'agit des dépanneurs, des épiceries, des stations d'essence, toutes ces choses que chacun d'entre nous prend pour acquis mais dont les Autochtones n'ont pas eu la chance d'être propriétaire par le passé. La création de ce secteur primaire ne remonte qu'aux dix dernières années — ou dans le cas de la nation des Cris Opaskawayak, à 30 ans. Même s'il s'agit de 80 personnes, ces 80 personnes doivent manger quelque part; ces 80 personnes doivent aller quelque part pour faire le plein d'essence. Je continue de penser qu'elles peuvent avoir cette industrie primaire, et ensuite, comme vous l'avez dit, pour des projets de développement plus poussés, elles pourraient envisager de se regrouper avec d'autres collectivités. Il existe des modèles qui ont fait leurs preuves.

Le sénateur St. Germain : Ne nous méprenons pas. Je ne suis pas en train de promouvoir... je pose la question.

M. Ballantyne : Je comprends.

Le sénateur St. Germain : En fait, l'assimilation n'a pas fonctionné. On en a fait l'essai, tout comme on a mis à l'essai diverses autres initiatives. Cependant, je crois qu'il y a des nations qui aimeraient agir.

Si notre comité a l'intention de formuler des recommandations, il ne sert à rien de s'inquiéter de Clarence Louis à Osoyoos ou de Robert Louis à Westbank ou du groupe de Squamish. Ces

people are successful. What we are trying to figure out in the study is how we can help those communities — and I will use an extreme — like Davis Inlet get on their feet. They may not have the opportunity to become a Squamish band and have a major shopping centre like Park Royal in West Vancouver, but at least they would have some semblance of economic development.

Whether it is a hunter or a fisher, one of my former bosses used to say that the best social program in the world is a job because it keeps you occupied. I do not want you to get the idea that we are promoting grouping. However, if grouping is necessary, how do we provide the vehicle or make the recommendation that the vehicle is there?

That is from my perspective, speaking on my own behalf. The chairman and I have discussed this and I think we concur on this.

Mr. Ballantyne: Do not get me wrong. I agree completely with the principles of economics and the notion of grouping; that is valid. I have given you some examples that exist in the First Nations community and certainly exist within the NACCA network.

The communities that belong to the 60 Aboriginal financial institutions do just that. They group; they provide board members. These organizations are not a function of one individual community, so you see that grouping already. Our message today is that we have a network that is available to assist in economic development, and we trust that that we will be utilized further to assist in the things that you want to accomplish as a committee.

Senator St. Germain: What is your position on partnering with non-Aboriginal organizations?

It comes to mind because I have something in front of me here that one of the communities in the Haida Nation is trying to do something. Do you have a position on that, as an organization?

Mr. Ballantyne: As an organization, I would not be so bold. I could speak to it personally — and that is how I would prefer to do it today. I believe that partnering with non-Aboriginal business is appropriate. It goes without saying that we need to know how to run businesses. A lot of the success models that you find in our communities have done just that, have utilized the expertise of others to show us the way with respect to what needs to be done.

We have many bright and smart people in our communities. However, they are not experts in specific areas. At NACCA, we have signed memoranda of understanding with major financial institutions such as the Canadian Imperial Bank of Commerce.

personnes ont réussi. Ce que nous tâchons de déterminer dans notre étude, c'est la façon d'aider les collectivités — et j'utiliserai un exemple extrême — comme celle de Davis Inlet à se remettre sur pied. Elles n'ont peut-être pas l'occasion comme la bande de Squamish d'avoir un important centre commercial comme Park Royal à Vancouver Ouest, mais au moins un semblant de développement économique.

Que l'on soit chasseur ou pêcheur, l'un de mes anciens patrons avait l'habitude de dire que le meilleur programme d'aide sociale au monde, c'est un emploi parce qu'il vous garde occupé. Je ne veux pas que vous pensiez que nous sommes en train de faire la promotion du regroupement. Cependant, si le regroupement est nécessaire, comment pouvons-nous en définir le mécanisme ou comment recommandons-nous que l'on prévoie un moyen de le faire?

Il s'agit d'un point de vue personnel de ma part. Le président et moi-même en avons discuté et je crois que nous sommes d'accord sur cette question.

M. Ballantyne : Ne vous méprenez pas. Je suis tout à fait d'accord avec les principes économiques et la notion du regroupement; c'est une notion valable. Je vous ai donné des exemples qui existent dans les collectivités des Premières nations et qui existent certainement au sein du réseau de l'ANSAF.

Les collectivités qui appartiennent aux 60 institutions financières autochtones agissent précisément de cette façon-là. Elles se regroupent; elles fournissent des membres au conseil d'administration. Ces organisations ne représentent pas une seule collectivité, donc on peut constater qu'il y a déjà regroupement. Le message que nous voulons transmettre aujourd'hui, c'est que nous avons un réseau qui existe pour encourager le développement économique et nous nous attendons à ce que l'on fasse appel à nous davantage pour aider le comité à mener à bien sa tâche.

Le sénateur St. Germain : Quelle est votre position concernant le partenariat avec des organisations non autochtones?

C'est une question que je me pose parce que j'ai un document devant moi qui indique que l'une des collectivités de la nation Haida essaie de faire quelque chose. Avez-vous une position sur cette question, à titre d'organisation?

M. Ballantyne : À titre d'organisation, je n'oserais pas me prononcer. Je pourrais en parler à titre personnel — et c'est ce que je préférerais faire aujourd'hui. Je considère que l'établissement de partenariats avec des entreprises non autochtones est approprié. Il va sans dire que nous devons savoir comment diriger des entreprises. C'est précisément ce qu'ont fait un grand nombre de modèles de réussite qui existent dans nos collectivités; ils ont fait appel au savoir-faire d'autres entreprises afin qu'elles nous montrent ce qu'il faut faire.

Nos collectivités comptent un grand nombre de personnes douées et intelligentes. Cependant, elles ne sont pas spécialisées dans des domaines particuliers. À l'ANSAF, nous avons signé des protocoles d'entente avec d'importantes institutions financières

We recognized that, contemplated bringing in an interchange of expertise from that bank to help us refine the business that we do and to do it better. Certainly we are believers in that.

Senator Buchanan: I was sitting here thinking back through the late 1970s, the 1980s and early 1990s, during my 13-year term as premier of the greatest province in Canada, Nova Scotia. Looking back over that period, Aboriginal businesses during that era were pretty well confined in our area to fishing, oyster farming, trout farming and that type of thing. Some were successful, some were not too successful. Oyster farming was very successful in the Bras D'Or Lakes from time to time. We started trout farming in Cape Breton, but it did not work out.

I am so pleased to hear you mention how successful Lawrence Paul and the Millbrook power centre have been. Any of you who go to Nova Scotia, make sure you drive from Truro to Halifax and on the right-hand side of the road just outside Truro you will see probably one of the most successful business ventures in Canada right now for its size. It is not growing every year; it is growing every month. When you drive by there, you see new buildings. Every month, there are new buildings going up, thanks to Lawrence Paul and other entrepreneurs through Millbrook. You mentioned partnership with non-Aboriginal businesses. There is a good example of it. I think you know that. Lawrence Paul and his group have been able to partner with businesses in that whole area and to work very successfully. The number of new jobs in that power centre is just phenomenal for Aboriginal youth.

I will mention one other concern that has been discussed as a success. We have a young man in Nova Scotia who graduated from Dalhousie Law School, the finest law school in Canada, by the way. I am a graduate from there myself. Mr. Christmas graduated from law school and came to Toronto. Over a very short period of time he became a successful lawyer on Bay Street. He gave it all up. He came back to Cape Breton. He, along with others, formed the Membertou Development Corporation. That is starting to move nicely, not as quickly as the power centre in Millbrook, but it is moving along nicely.

If you are in Cape Breton, in the Sydney area, go to the Membertou Convention Centre, which was completed two years ago, where they have probably one of the finest restaurants you will find anywhere in Atlantic Canada, run by the Membertou group. The CEO and president is Bernd Christmas.

There are two examples of the kind of new thrust by Aboriginal groups in our small province to get into businesses other than fishing, trout or salmon farming, that type of thing. We are very pleased with them, and very pleased with your involvement with some of these ventures.

comme la Banque canadienne impériale de commerce. Nous avons reconnu que l'apport du savoir-faire de cette banque nous a permis d'améliorer nos activités. Nous sommes fermement convaincus de l'utilité de ce genre d'échanges.

Le sénateur Buchanan : Pendant que je vous écoutais, je songeais à la période de la fin des années 70, des années 80 et des débuts des années 90, c'est-à-dire la période de mon mandat de 13 ans comme premier ministre de la plus formidable province du Canada, la Nouvelle-Écosse. Au cours de cette période, les entreprises autochtones dans notre région se limitaient surtout à la pêche, à l'ostréiculture, à la trutticulture et aux activités de ce genre. Certaines avaient du succès, d'autres moins. L'ostréiculture avait beaucoup de succès au lac Bras D'Or de temps à autre. Nous avons commencé la trutticulture au Cap-Breton, mais cela n'a pas fonctionné.

Je suis très content de vous entendre parler de la réussite de Lawrence Paul et du centre commercial de Millbrook. Je recommande à tous ceux qui ont l'intention d'aller en Nouvelle-Écosse de prendre la route à partir de Truro jusqu'à Halifax et du côté droit de la route juste à l'extérieur de Truro, vous verrez probablement l'une des entreprises commerciales les plus florissantes au Canada à l'heure actuelle compte tenu de sa taille. Son expansion n'est pas annuelle mais mensuelle. Chaque fois que l'on passe devant en voiture, on voit de nouveaux édifices. Chaque mois, de nouveaux édifices sont en train d'être construits, grâce à Lawrence Paul et d'autres entrepreneurs de Millbrook. Vous avez parlé de partenariat avec les entreprises non autochtones. C'en est un bon exemple. Je pense que vous le savez. Lawrence Paul et son groupe ont réussi à établir des partenariats avec des entreprises dans toute cette région, ce qui a donné de très bons résultats. Le nombre de nouveaux emplois dans ce secteur commercial est tout simplement phénoménal chez les jeunes Autochtones.

Je vous mentionnerai un autre cas de réussite. Nous avons un jeune homme en Nouvelle-Écosse qui est diplômé de l'École de droit de Dalhousie, la meilleure école de droit au Canada en passant. J'en suis moi-même un diplômé. M. Christmas a obtenu son diplôme de l'École de droit et est venu à Toronto. En très peu de temps, il est devenu un avocat réputé à Bay Street. Il a renoncé à sa carrière et est venu au Cap- Breton pour y créer, avec d'autres partenaires, la Membertou Development Corporation. C'est un projet qui commence à prendre de l'essor, pas aussi rapidement que le secteur commercial de Millbrook, mais c'est un projet qui prend un certain essor.

Si vous êtes au Cap-Breton, dans la région de Sydney, allez au Centre des congrès de Membertou, qui a été terminé il y a deux ans et où se trouve probablement l'un des meilleurs restaurants de la région atlantique du Canada, restaurant qui est administré par le groupe Membertou. Le PDG est Bernd Christmas.

Ce sont deux exemples de la nouvelle orientation adoptée par des groupes autochtones de notre petite province qui décident de se lancer dans des secteurs commerciaux autres que la pêche, l'élevage de la truite ou du saumon, ce genre de choses. Nous sommes très satisfaits des initiatives qu'ils ont prises et nous sommes très satisfaits de constater votre participation à certaines de ces entreprises.

The Chairman: Was that a question or a comment?

Senator Buchanan: That is my speech.

Mr. Ballantyne: He was making us hungry there. The mention of oysters and restaurants, I think I might have to excuse myself and grab a breakfast.

Senator Watt: I noticed looking at this map that you have Nunavik Investment Corporation as a member of your national network, if I understand it correctly; is that the case?

Mr. Ballantyne: Yes.

Senator Watt: I will be leaning more towards whether you have sufficient funds, the capital that you obtain from the government, I would imagine.

Mr. Ballantyne: Yes.

Senator Watt: That is where you got the capital, from the government. In that capital — and I would imagine there are certain restrictions as to how you can use and invest those funds; is that correct?

Mr. Ballantyne: That is correct.

Senator Watt: Do you have any freedom in terms of allowing that capital to grow before you lend it out to? Do you have a portfolio management within the corporation that can deal with stocks, bonds and securities by way of growing that capital to give you more independence so that you will not have to be as dependent on the government for handouts? Can you explain how that works and how you would like to see it work, if you have sufficient funds to lend out and make those businesses successful?

Mr. Ballantyne: As I said, we have 60 different Aboriginal financial institutions across the country. What may hold for one may not hold for the other. Generally speaking, there are two things affecting the ability to invest. First, there are criteria that state what you can do. They are limited to secure instruments. You cannot be speculative in nature. There are limitations by virtue of our funding agreement or contribution agreement from Industry Canada. Second, there is the expressed need. It is difficult when you have clients knocking on your door saying, "I need money," you need to provide that money. If something is in a fund, it does not give you that flexibility.

When we were initially capitalized as Aboriginal financial institutions the group referred to as the Aboriginal Capital Corporations did not get operating funding. They had to support their operations by virtue of the interest earned on their portfolio. Clients paid back the interest as well as any potential interest they received through secure investments.

In terms of a preference, I believe we would like to avail ourselves as any other financial institution would. We would like to take advantage of every opportunity that we have to stretch the money that is currently provided to us; that would be our goal. We are facing some challenges when we are successful. When we

Le président : S'agissait-il d'une question ou d'un commentaire?

Le sénateur Buchanan : C'est mon discours.

M. Ballantyne : À force de parler d'huîtres et de restaurants, le sénateur nous a donné faim. Je pense que je devrai m'excuser et pour aller au petit-déjeuner.

Le sénateur Watt : J'ai remarqué en regardant cette carte que la Nunavik Investment Corporation fait partie de votre réseau national, si j'ai bien compris; est-ce exact?

M. Ballantyne : Oui.

Le sénateur Watt : Ce qui m'intéresse surtout c'est de savoir si vous avez suffisamment de fonds, c'est-à-dire le capital que vous obtenez du gouvernement, j'imagine.

M. Ballantyne : Oui.

Le sénateur Watt : Votre capital provient du gouvernement. J'imagine qu'il existe certaines restrictions sur la façon dont vous pouvez utiliser et investir ces fonds, n'est-ce pas?

M. Ballantyne : C'est exact.

Le sénateur Watt : Avez-vous la liberté de laisser ce capital croître avant de le prêter? Avez-vous une gestion de portefeuille au sein de la société qui peut s'occuper d'actions, d'obligations et de valeurs mobilières pour faire croître le capital de façon à ce que vous soyez plus indépendants et n'ayez pas à dépendre de l'aide financière du gouvernement? Pouvez-vous nous expliquer comment cela fonctionne et comment vous aimeriez que cela fonctionne, si vous avez suffisamment de fonds pour consentir des prêts et assurer l'efficacité de ces entreprises commerciales?

M. Ballantyne : Comme je l'ai dit, nous avons 60 institutions financières autochtones différentes d'un bout à l'autre du pays. Ce qui vaut pour l'une ne vaut pas forcément pour l'autre. En règle générale, il y a deux facteurs qui influent sur notre capacité à investir. Tout d'abord, il y a les critères qui énoncent ce que l'on peut faire. Il ne peut s'agir que d'instruments d'investissement garanti. Il ne peut pas s'agir de fonds spéculatifs. L'entente de financement ou de contribution que nous avons conclue avec Industrie Canada prévoit des limites. Deuxièmement, il y a le besoin exprimé. Lorsque des clients frappent à votre porte en vous disant qu'ils ont besoin d'argent, vous devez fournir cet argent. Si cet argent est immobilisé dans un fonds, cela vous prive de la marge de manœuvre dont vous avez besoin.

Au moment de la capitalisation des institutions financières autochtones, le groupe de sociétés appelé Sociétés de financement des Autochtones n'a pas obtenu de fonds d'exploitation. Ces sociétés devaient financer leurs opérations à même l'intérêt gagné sur leur portefeuille d'actions. Les clients remboursaient l'intérêt ainsi que tout intérêt potentiel perçu par l'entremise de placements sûrs.

Pour ce qui est de nos préférences, comme tout autre établissement financier, nous voudrions pouvoir tirer parti de toutes les occasions possibles pour étirer l'argent dont nous disposons. Notre succès s'accompagne de certains défis. Lorsque nous prêtons de l'argent à nos clients, c'est autant d'argent dont

do lend out money to our clients, that is less money we have for the next one. Sometimes success is a challenge in our network. That underscores the need for recapitalization within the network.

Senator Peterson: I note here that with your 60 financial institutions you are mandated to provide loans to high-risk businesses.

Mr. Ballantyne: Yes, that is correct.

Senator Peterson: Within that and the small geographic spectrum that you are working in, do you have trouble maintaining liquidity; is there difficulty in that?

Mr. Ballantyne: Certainly liquidity is a challenge, such as the strain on operations that we have that I mentioned earlier. Our success in lending out to clients will further strain liquidity. I wanted to give you what our loan-loss provisions are right now as a network, which is also a strain. We are lending in a riskier environment. We have been tracking statistics recently and our loan-loss provisions have been about 15 per cent of the portfolio, so it is higher than average. I would still think it is not unmanageable.

Again, the challenge is to have the proper resources. We recently were funded business support officers by Industry Canada. Unfortunately, it was not right across the network, it was just a select few within the network; but that type of support is what we need in order to support our clients, to make sure they are successful in repaying their loans, to prepare the way for the next generation of borrowers.

Senator Peterson: Are you self-regulated in that area? When you hit a certain level, do you have to either stop lending or replenish it with assets? Is there any national institution that regulates these 60 individual institutions?

Mr. Ballantyne: Primarily, each of the Aboriginal financial institutions will have a funding arrangement with Industry Canada and through that process will have certain benchmarks and hurdles through which they have to jump. Are we regulating ourselves at NACCA? Right now, the answer is no. We are tracking statistics with respect to best practices. We want to show our network what everyone is doing and doing well, and share that information. In fact, we are currently engaging a specialist team that will go out within the network to gather that data, showing people what works in other jurisdictions and providing it to them to consider.

The comment around First Nations also applies within the network. The authority and autonomy exist within the 60 Aboriginal financial institutions of the network. The main purpose of our network is to lobby on behalf of the network, to appear in front of groups like you and to provide a means of sharing that information within the network.

Senator Peterson: Are you satisfied then that it is working?

Mr. Ballantyne: It needs to get better. It goes without saying that with anything we do, we seek to improve what we have done in the past.

nous ne disposons plus pour prêter à un autre client. Dans notre réseau, le succès constitue un défi. Voilà qui explique qu'il soit nécessaire de recapitaliser le réseau.

Le sénateur Peterson : Je constate que vos 60 établissements financiers sont chargés de fournir des prêts aux entreprises comportant des risques élevés.

M. Ballantyne : C'est juste.

Le sénateur Peterson : Compte tenu de ce facteur et de la petite région géographique dans laquelle vous offrez vos services, faites-vous face à des difficultés en matière de liquidité?

M. Ballantyne : Les jougs d'opération dont j'ai parlé plus tôt créent des difficultés en matière de liquidité. Les prêts que nous consentons aux clients aggravent ces difficultés. Je voulais aussi vous parler des provisions pour perte sur prêts de notre réseau. Nous prêtons à des entreprises qui présentent des risques. Les statistiques que nous avons établies récemment montrent que les provisions pour perte sur prêts représentent environ 15 p. 100 de notre portefeuille. Ce taux est donc plus élevé que la moyenne. Je crois que ce taux est encore gérable.

Le défi pour nous consiste évidemment à obtenir les ressources nécessaires. Industrie Canada nous a récemment accordé des fonds pour recruter des agents de soutien opérationnels. Nous n'avons malheureusement pu en recruter que quelques-uns et non pas pour l'ensemble du réseau. Nous devons cependant pouvoir offrir ce genre de soutien opérationnel à nos clients pour les aider à rembourser leurs prêts et pour nous permettre d'aider la prochaine génération d'emprunteurs.

Le sénateur Peterson : Devez-vous vous autoréglementer dans ce domaine? Lorsque vous atteignez un certain niveau, devez-vous cesser d'accorder des prêts ou devez-vous renouveler vos actifs? Ces 60 établissements sont-ils réglementés par un organisme national?

M. Ballantyne : Chaque établissement financier autochtone conclut d'abord un accord de financement avec Industrie Canada qui comporte certains critères à respecter. L'ANSAF s'autoréglemente-t-elle? Pas pour l'instant. Nous établissons des statistiques en ce qui touche les meilleures pratiques. Nous voulons faire part à tous les membres du réseau des meilleures pratiques et nous avons recruté une équipe de spécialistes qui est chargée de recueillir ces données dans tout le réseau et de diffuser ces meilleures pratiques.

Ce que nous avons dit au sujet des Premières nations vaut aussi pour le réseau. Les 60 établissements financiers autochtones du réseau sont autonomes. Le principal objectif du réseau est de faire du lobbying pour le réseau, de comparaître devant des groupes comme le vôtre et de diffuser l'information voulue au sein du réseau.

Le sénateur Peterson : Ce réseau fonctionne-t-il d'après vous?

M. Ballantyne : Il pourrait être amélioré. Il va sans dire que nous cherchons toujours à nous améliorer.

Senator Lovelace Nicholas: Does the success of the people you lend to depend on location of the communities?

Mr. Ballantyne: Certainly, if we are to talk about the economy or business principles, location is always a primary driver. However, our Aboriginal financial institution network is a broad network. We are seeing success throughout Canada, and it is not confined to major cities and major centres. If you look at the map — and I have to apologize that we do not have all of our members on the map right now as we are currently updating it — my sense would be that it is not confined to major urban centres. We are seeing success in, again, as I mentioned, the AFI in Manitoba, wherein 90 to 95 per cent of our business is on reserve. Many of those communities exist in more rural and remote settings.

Senator Lovelace Nicholas: If I were to try to get a loan as a native woman, as a person on social assistance, would it be almost impossible?

Mr. Ballantyne: That is still a challenge facing our community, yes. However, the entrepreneurs that we do support are community members, men, women and youth throughout Aboriginal Canada. It goes without saying that there is some individual initiative, but there are the support networks. We are saying we need more support. The statistics and social indicators suggest and compel us to be better, but we have done some things over the past 20 years that I think are worthy of note. Certainly, it is an ability to utilize this network that we have to do more of what has been done in the past.

Senator Lovelace Nicholas: I appreciate that. I am glad to see there is one in Atlantic Canada. I have been trying to get hold of them so I will talk to you after.

Senator Zimmer: Thank you for your presentation. It was very impressive. Senator Buchanan mentioned that he has success stories in his province. We do in Manitoba also. As you are, I am from Manitoba. One of the success stories is the mall in The Pas, Otineka Mall. Have you used the model for that mall or tried to implement that model in other areas, tied in with the issue of urban reserves? What is your opinion on that? Again, it is a very successful model that has done extremely well. It would be beneficial to use that model in other locations and/or possibly tie it in with urban reserves.

Mr. Ballantyne: Certainly, the success of the Opaskwayak Cree Nation and the Otineka Mall is worthy of study and being repeated. I belong to the tribal council with Opaskwayak Cree Nation — OCN — being part of it.

Yes, we have used it. Have we necessarily utilized it at NACCA? Perhaps we have. Again, we have a board. I am from Manitoba; we have representation from right across the country. I think the most compelling thought, though, with respect to the Otineka Mall development, was the vision. The chief was the late Gordon Lathlin, who had the vision to construct a mall to service their own people. Aboriginal people are their own market; they should build on the success there. At one time, 31 years ago, there

Le sénateur Lovelace Nicholas : Le succès des entreprises auxquelles vous prêtez est-il fonction de leur emplacement géographique?

M. Ballantyne : L'emplacement géographique est un facteur primordial pour ce qui est de la réussite économique ou commerciale. Le réseau des institutions financières autochtones est cependant vaste. Il connaît du succès dans tout le Canada et ce succès ne se limite pas aux grands centres urbains. Si vous jetez un coup d'œil à la carte — et je m'excuse du fait que tous nos membres n'y sont pas pour l'instant représentés parce que nous la mettons à jour —, vous verrez que ces établissements ne se trouvent pas seulement dans les grands centres urbains. Comme je l'ai dit, l'établissement financier autochtone au Manitoba connaît du succès et de 90 à 95 p. 100 de ses activités ont lieu sur réserve. Bon nombre de ces collectivités sont situées dans des milieux ruraux et dans des localités éloignées.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Si j'étais une femme autochtone recevant de l'aide sociale, me serait-il presque impossible d'obtenir un prêt?

M. Ballantyne : C'est toujours un défi auquel nous faisons face. Les entrepreneurs que nous appuyons sont des hommes, des femmes et des jeunes appartenant aux collectivités autochtones. Nous appuyons aussi certaines initiatives individuelles par l'entremise de réseaux de soutien. Nous demandons davantage de soutien. Les statistiques et les indicateurs sociaux nous obligent à faire mieux, mais je crois que nous pouvons dire que nos réalisations des 20 dernières années sont impressionnantes. Nous devons certainement exploiter à fond le potentiel du réseau.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Je le comprends. Je suis heureuse de voir qu'il existe un tel réseau dans l'Atlantique. J'ai essayé de communiquer avec ces responsables et lorsque je l'aurai fait, je vous en parlerai.

Le sénateur Zimmer : Je vous remercie de votre exposé. Il était très instructif. Le sénateur Buchanan a dit que votre réseau connaît du succès dans sa province. Il connaît aussi du succès au Manitoba. Comme vous le savez, je viens du Manitoba. On peut donner en exemple de réussite au Manitoba le centre commercial Otineka à The Pas. Avez-vous essayé de reprendre ce modèle ailleurs vu son lien avec les réserves urbaines? Que pensez-vous de cette idée? C'est un modèle qui a connu beaucoup de succès. C'est un modèle qui pourrait être repris avec succès à d'autres endroits et qu'on pourrait aussi lier à la question des réserves urbaines.

M. Ballantyne : Il est vrai que le succès de la nation crie Opaskwayak et du centre commercial Otineka mérite qu'on s'y attarde. Ce modèle pourrait effectivement être repris. J'appartiens au conseil tribal de la nation crie Opaskwayak.

Oui, nous avons déjà utilisé ce modèle. L'ANSAF elle-même l'a-t-elle utilisé? Peut-être. L'association compte un conseil d'administration. Je viens du Manitoba, mais le conseil compte des représentants de tout le pays. Je crois que la clé du succès du centre commercial Otineka est la vision sur laquelle reposait le projet. Le chef de cette communauté, feu Gordon Lathlin, voulait qu'on construise un centre commercial pour répondre aux besoins des Autochtones locaux. Les Autochtones constituent leur propre

was no development on OCN. There was a community that perhaps many people said at that time just would not succeed. The people were on welfare. There was housing and a band office but that was it.

Chief Lathlin and his people said, "That is not right. Let us construct a mall." In the mid-1970s that was unheard of, but he and his people had a vision and they stuck to that vision, seeing themselves as a worthy marketplace. We have always had an Aboriginal economy but we have not been a part of it. It has been other people's economies.

Yes, certainly that is worthy of repeat and is something we hold close to our hearts in Manitoba. Every chance I get to share that story with my cohorts at NACCA or with the distinguished senators today, I am happy to do so. It is something that I believe more people must be aware of. That mall has bred success. It is doing a million dollars of sales at the local IGA store and employing many of its members there. The Shell station is one of the highest retailing and highest volume retailers of gasoline for Shell in Western Canada. I could I go on and on, but I will refrain.

I am a supporter of urban reserve development. We must allow both the Aboriginal community and the non-Aboriginal community to share together in this development. Let us be honest: Aboriginal economic development and the success of Aboriginal people are good for everyone. Certainly they are good for me and my family but for my neighbours as well. We envision this as growing the pie, as growing the opportunities for all of us. If you were to look at the Truro Power Centre or the Opaskwayak Cree Nation and the Otineka Mall, there many First Nations and Aboriginal people working there, but those are not the only people working there. There are opportunities for all in the local area. I am a big supporter of that.

Senator Watt: I will return to the point that I was raising, to be expanded. The entrepreneur requesting capital comes to you first, I would imagine, and then either gets directed or goes by himself to the normal financial institutions to borrow the difference of what he needs. With regard to the risk, who will take the risk and who will not take the risk? Could you elaborate on that?

Do we have sufficient dealings with our financial institutions such as banks? Are our people being fairly treated? Are they pretty well advanced, or do you have to help them out to make sure they get the money they need in order for the business to grow?

Mr. Ballantyne: Are you asking if they being treated fairly by the major financial institutes?

Senator Watt: After an individual gets the capital from you, what is your association with him when he goes to the financial institutions to seek additional funds that he would need? Who, then, takes the risk? How do you get involved in that?

marché. Ils doivent en tirer parti. Il y a 31 ans, il n'y avait aucune activité au sein de l'OCN. Bien des gens pensaient que cette collectivité ne survivrait pas. Ses habitants étaient des assistés sociaux. On y trouvait des logements et un bureau de bande, mais c'était tout.

Le chef Lathlin et ses collaborateurs ont dit qu'il fallait construire un centre commercial. Au milieu des années 70, cette idée était tout à fait nouvelle, mais le chef Lathlin et ses collaborateurs ont tenu bon en raison de la vision qu'ils avaient, considérant leur collectivité comme un marché valable. Il y a toujours eu une économie autochtone, mais nous ne pensions pas en faire partie. C'était une économie qui appartenait à d'autres.

Ce projet mérite certainement d'être repris et nous y tenons beaucoup au Manitoba. Je suis toujours heureux de pouvoir en parler à mes collègues à l'ANSAF ou à un auditoire distingué comme le vôtre. Je crois qu'il faut faire connaître ce projet. Le centre commercial est un exemple de succès. Le magasin IGA local a un chiffre d'affaires d'un million de dollars et emploie de nombreux Autochtones. La station-service Shell est celle qui vend le plus d'essence dans tout l'Ouest canadien. Je pourrais vous donner beaucoup d'autres exemples semblables.

Je suis un partisan du développement des réserves urbaines. Nous devons permettre tant aux Autochtones qu'aux non-Autochtones de profiter de ce développement. Soyons honnêtes. Le développement économique des Autochtones et le succès des Autochtones profitent à tous. Ma famille et moi-même en profitons mais également mes voisins. Pour nous, c'est un développement qui est dans l'intérêt de tous. Prenons le cas de la centrale électrique Truro, de la nation crie Opaskwayak et du centre commercial Otineka. Il est vrai que de nombreux membres des Premières nations et des peuples autochtones travaillent dans ces endroits, mais ce ne sont pas les seules personnes à y travailler. Ces projets profitent à tous les habitants de la région. Je suis très favorable à ce genre de développement.

Le sénateur Watt : Je vais revenir au point que j'ai soulevé, pour aller un peu plus loin. L'entrepreneur qui recherche des capitaux vient vous voir d'abord, j'imagine, pour ensuite aller ou se faire diriger vers les institutions financières habituelles afin de négocier un emprunt pour compléter ses besoins. En ce qui concerne le risque de crédit, qui en sera responsable? Pourriez-vous me dire cela?

Faisons-nous affaire suffisamment avec les institutions financières telles les banques? Est-ce que nos gens sont traités équitablement? Est-ce qu'ils se débrouillent bien, ou devez-vous les aider afin d'assurer qu'ils obtiennent l'argent nécessaire afin que leurs entreprises puissent prendre de l'expansion?

M. Ballantyne : Vous voulez soir s'ils sont traités équitablement par les grandes institutions financières?

Le sénateur Watt : Quand quelqu'un reçoit de l'argent de votre part, quels sont vos rapports avec lui quand il s'adresse aux institutions financières pour obtenir les fonds supplémentaires dont il a besoin? À qui incombe le risque de crédit dans ce cas-là? Quel est votre rôle là-dedans.

Mr. Ballantyne: It goes without saying that the 60 members of our network do have banking relationships. They do have relationships with financial institutions because they need the ability to clear cheques, to invest and to borrow money, so it will be a function of that relationship. Some are good, some are bad and some are indifferent.

We have entered into lending arrangements wherein we will share the risk on some of these larger ventures so that we can take advantage of the capital that we have, as well as the leverage of the capital being provided by the financial institutions.

I think that relationship has to grow. There are more opportunities for NACCA as a network and its members to leverage relationships with major financial institutions. I made reference to a memorandum of understanding we had signed with CIBC. There has to be more of that.

I will make an admission. I would like to keep it within the room — although I know in is being recorded. I was a banker for six years — I spent six years with CIBC. At the end I was the regional manager of Aboriginal banking. There has to be a lot more awareness within the financial institutions of the needs of the Aboriginal community. The work we started in the late 1990s as Aboriginal bankers needs to continue. Society needs to understand ourselves as a community and the opportunities and challenges we face. I am happy to see, in the media, that there seems to be more discussion of this as a shared responsibility and not just my responsibility or my leader's responsibility; it is viewed as a Canadian responsibility. We have to meet those challenges jointly.

Senator St. Germain: Talking about the banks, the big six basically treat everyone the same way — unfairly. They will only give you an umbrella when the sun is shining. If you ask for anything when it is raining, forget it. They will take no risk and credit unions have generally filled the gap. Where do credit unions fit in? Historically, a lot of us are successful or reasonably successful, because it was credit unions that helped us to get going especially when the big banks said come back to us in a couple of years when you have a good financial statement. Have you worked with the credit unions at all? I have, personally, had such a negative reaction from the big banks out of Toronto that it is just really sad. They are supposed to be helping specific communities. They set up Aboriginal banking units and they really have not done anything for them.

Can you comment on that, please?

Mr. Ballantyne: As a first comment, I will not step in and talk about my experience with the bank. I will say that I am no longer a banker.

M. Ballantyne : Il va sans dire que les 60 membres de notre réseau ont des rapports avec les banques. En effet, ils doivent pouvoir faire la compensation de chèques, investir et emprunter de l'argent, et les rapports avec les banques sont donc importants. Ces rapports peuvent être bons, mauvais ou indifférents.

Nous avons déjà conclu des ententes de prêts où nous partageons le risque dans le cas de certaines opérations de grande envergure pour pouvoir tirer profit de nos capitaux et de l'effet multiplicateur des capitaux prêtés par les institutions financières.

Je crois que les rapports devront être renforcés. Il existe d'autres possibilités pour permettre au réseau de l'ANSAF et à ses membres d'exploiter le rapport avec les grandes institutions financières. J'ai déjà mentionné le protocole d'entente que nous avons signé avec la CIBC. Il faut multiplier ce genre d'initiative.

Je dois avouer quelque chose. J'aimerais que cette information reste ici dans la salle — même si je sais que la séance est enregistrée. J'ai travaillé comme banquier pendant six ans — j'ai travaillé six ans à la CIBC. Quand je suis parti, j'étais gérant régional des opérations bancaires autochtones. Il faut sensibiliser beaucoup plus les institutions financières concernant les besoins des Autochtones. Les efforts que nous avons commencé à déployer à la fin des années 90 en tant que banquiers autochtones doivent se poursuivre. La société doit être amenée à nous comprendre en tant que collectivité et mieux connaître les possibilités qui se présentent à nous et les défis auxquels nous faisons face. Je suis content de voir que les médias en parlent davantage maintenant comme étant une responsabilité partagée et non seulement une responsabilité qui incombe à moi ou à mon chef; on la présente comme étant une responsabilité du Canada. Il faut relever ces défis conjointement.

Le sénateur St. Germain : Pour ce qui est des banques, les six grandes banques ont tendance à traiter tout le monde de la même manière — injustement. Elles vous donnent un parapluie seulement quand il fait soleil. Les mauvais jours, vous n'aurez rien du tout. Elles ne prennent aucun risque, et les coopératives d'épargne et de crédit ont d'habitude comblé la brèche. Quel est le rôle de ces coopératives? D'un point de vue historique, c'était grâce aux coopératives que bon nombre d'entre nous ont pu réussir, parce qu'elles nous ont aidés au stade où les grandes banques nous disaient de revenir après un an ou deux quand le bilan était positif. Avez-vous déjà travaillé avec les coopératives? J'ai eu moi-même des réactions tellement négatives de la part des grandes banques situées à Toronto que cela me rend vraiment triste. Elles sont censées aider des collectivités particulières. Elles ont établi des unités à l'intention des Autochtones mais elles n'ont pas vraiment fait quoi que ce soit pour les aider.

Pourriez-vous me donner vos observations sur cela, s'il vous plaît?

M. Ballantyne : Pour commencer, je ne vais pas faire intervenir mon expérience dans le domaine bancaire. Je ne suis plus banquier.

With respect to the credit unions, they are certainly a very interesting model for us. The community-based lending aspect of credit unions is important to the 60 Aboriginal financial institutions that comprise the NACCA network. I cannot speak to what everyone does with the credit unions, but I know there have been discussions and, as I said, the community-based model of the credit unions is very similar to what we see ourselves doing as a network.

The Chairman: With that, I want to thank you, Mr. Ballantyne and Mr. Brant, for appearing before us. You represent bodies that are very important in the scheme and the whole process and movement of Aboriginal people getting into business. I see the list of some of your members. Their titles, investment corporations, trust companies and development corporations throughout the country are the ones that are really helping and promoting Aboriginal people getting into business.

Our Senate committee is undertaking a study to look at this whole phenomenon of movement of Aboriginal people getting into business. It clearly is an exciting undertaking and phenomenon that is happening throughout the country. In looking at it, we have heard from academics, from government and more recently we have had time in British Columbia and Alberta. We plan to travel to the other regions of the countries, Saskatchewan and Manitoba next, then Quebec and Ontario, and eventually we will get to Senator. Buchanan's area in the Maritimes. I am sure you will be there to show us some of the developments that you talked about.

Unfortunately, the political situation is impeding us from continuing our study in the next few weeks and months, but eventually we will get to all the regions of Canada. We will make a report that will be useful for the whole country, government and Aboriginal people, that will focus the successes, and also point out some of the impediments that stand in the way of Aboriginal success in this area.

Thank you very much for your presentation and what have you said to us will help us in our study.

Mr. Ballantyne: Thank you very much. If we can be of any assistance in terms of arranging meetings for the Senate, you have some contact information.

The committee adjourned.

OTTAWA, Wednesday, November 23, 2005

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, to which was referred Bill C-54, to provide First Nations with the option of managing and regulating oil and gas exploration and exploitation and of receiving moneys otherwise held for them by Canada, met this day at 6:23 p.m. to give consideration to the bill; and to examine and report on the involvement of Aboriginal communities and businesses in economic development activities in Canada.

Senator Nick G. Sibbeston (*Chairman*) in the chair.

Quant aux coopératives d'épargne et de crédit, elles représentent certainement un modèle très intéressant pour nous. Le fait que le financement offert par les coopératives est axé sur les besoins des collectivités est important pour les 60 institutions financières autochtones qui forment le réseau de l'ANSAF. Je ne suis pas au courant de tout ce qui se fait avec les coopératives, mais je sais qu'il y a eu des discussions et que le modèle communautaire que représentent les coopératives, comme je l'ai déjà dit, ressemble beaucoup à l'approche que nous préconisons dans le réseau.

Le président : Sur cela, j'aimerais vous remercier, monsieur Ballantyne et monsieur Brant, d'avoir comparu ici aujourd'hui. Vous représentez des organismes qui sont très importants dans tout ce processus d'établissement en affaires par des Autochtones. Je vois ici la liste de certains de vos membres. Ces sociétés de placement, de fiducie et de développement dans toutes les régions du Canada sont des institutions qui aident et soutiennent vraiment les Autochtones qui veulent se lancer en affaires.

Notre comité sénatorial est en train d'étudier ce phénomène d'Autochtones qui se lancent en affaires. C'est évidemment une tendance stimulante et un phénomène qui se produit partout au pays. Pour les fins de notre étude, nous avons entendu des témoignages d'universitaires, des représentants du gouvernement, et plus récemment nous sommes allés en Colombie-Britannique et en Alberta. Nous prévoyons visiter les autres régions du pays, la Saskatchewan et le Manitoba d'abord, suivies du Québec et de l'Ontario, et enfin la région du sénateur Buchanan, les Maritimes. Je suis sûr que vous y serez pour nous montrer certaines des initiatives dont vous avez parlé.

La situation politique, malheureusement, nous empêche de poursuivre notre étude au cours des prochaines semaines et des prochains mois, mais nous allons finir par visiter toutes les régions du Canada. Nous allons rédiger un rapport qui sera utile à tout le pays, au gouvernement et aux peuples autochtones, qui soulignera les réussites et signalera certains des obstacles au succès autochtone dans ce domaine.

Merci beaucoup de votre exposé. Vos témoignages nous seront utiles pour notre étude.

M. Ballantyne : Merci beaucoup. Si nous pouvons vous être utiles en vous aidant à organiser des réunions, vous avez nos coordonnées pour communiquer avec nous.

La séance est levée.

OTTAWA, le mercredi 23 novembre 2005

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, auquel a été envoyé le projet de loi C-54, Loi visant à donner aux Premières nations la possibilité de gérer et de réglementer l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz ainsi que de recevoir les fonds que le Canada détient pour elles, se réunit aujourd'hui à 18 h 23 pour étudier le projet de loi; et pour étudier afin d'en faire rapport la participation des collectivités des entreprises autochtones aux activités de développement économique au Canada.

Le sénateur Nick G. Sibbeston (*président*) occupe le fauteuil.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, I wish to welcome everyone to the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples. Tonight we have a busy schedule. We will deal first with Bill C-54, which is the First Nations oil and gas bill, and we have, initially, the Honourable Susan Barnes prepared to make a presentation.

The Honourable Susan Barnes, Parliamentary Secretary to the Minister of Indian Affairs and Northern Development and Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians: Honourable senators, I am very pleased to have this opportunity to address the Standing
Senate Committee on Aboriginal Peoples as it reviews Bill C-54, the First Nations oil and gas moneys management act, a First Nations-led initiative, and to be here with Chief Crowfoot, Mr. Standingready, Mr. Manyfingers and their colleagues. I know you look forward to their presentation, so I will be brief.

This bill has two elements. The first deals with the management by the First Nations of the oil and gas riches that lie beneath their lands. This bill will enable any First Nation to assume the complete management and control of all monies derived from any activity on reserve lands that would otherwise be collected and held by Her Majesty pursuant to the Indian Act.

This bill may be useful even for First Nations who are not involved in managing oil and gas development. Communities could access the monies held in their name to support other aspects of governance and broader opportunities for economic development.

[*Translation*]

Bill C-54 comes at the right moment, since your committee has just studied the issue of aboriginal businesses and communities' involvement in economic development.

During the hearings held last month on the Tsuu T'ina reserve in Alberta, committee members had the opportunity to hear from representatives of the three first nations who took part in the pilot project that resulted from Bill C-54.

The testimony emphasized the overall objective of this new piece of legislation, that is to allow the first nations to promote economic development in their own communities.

[*English*]

The Blood Tribe, Siksika and White Bear First Nations have all seen exponential growth in the development of oil and gas reserves on their lands. Employment levels in communities have risen and royalties flowing from resource development have helped to fund improvements in physical infrastructure.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je tiens à vous souhaiter à tous la bienvenue au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. Ce soir, nous avons beaucoup de travail. Nous allons d'abord débattre du projet de loi C-54, qui traite du pétrole et du gaz des Premières nations et pour commencer, nous entendrons l'honorable Susan Barnes.

L'honorable Susan Barnes, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Développement du Nord et interlocutrice fédérale pour les Métis et les Indiens non inscrits : Honorables sénateurs, j'apprécie énormément l'occasion de m'adresser aux membres du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones à l'occasion de l'étude du projet de loi C-54, qui est le projet de loi sur la gestion du pétrole et du gaz et des fonds des Premières nations et je suis ravie d'être ici en compagnie du chef Crowfoot, de M. Standingready, de M. Manyfingers et de leurs collègues. Je sais que vous êtes impatients d'entendre leurs exposés si bien que je serai brève.

Ce projet de loi comporte deux éléments. Tout d'abord, la gestion par les Premières nations des ressources pétrolières et gazières enfouies dans les terres qui leur appartiennent. Ce projet de loi va permettre aux Premières nations d'assumer totalement la gestion et le contrôle de tous les revenus tirés d'activités se déroulant sur leurs terres, revenus qui autrement seraient perçus et détenus par Sa Majesté selon la Loi sur les Indiens.

Ce projet de loi peut même servir les intérêts de Premières nations qui ne participent pas à la mise en valeur du pétrole et du gaz. Les collectivités pourront avoir accès aux fonds que le Canada détient pour elles et s'en servir dans d'autres secteurs de gouvernance et pour le développement économique de façon générale.

[*Français*]

Le projet de loi C-54 survient à un moment opportun, alors que votre comité vient d'étudier la question de la participation des collectivités et des entreprises autochtones aux activités de développement économique.

Au cours des audiences qui ont eu lieu le mois dernier dans la Première nation Tsuu T'ina en Alberta, les membres du comité ont eu l'occasion d'entreprendre témoigner des représentants des trois Premières nations qui ont pris part au projet pilote issu du projet de loi C-54.

Ces témoignages ont mis l'accent sur l'objectif plus large visé par cette nouvelle législation, soit de permettre aux Premières nations de favoriser le développement économique de leurs propres collectivités.

[*Traduction*]

La tribu des Gens-du-sang, les Premières nations Siksika et White Bear ont connu une croissance exponentielle grâce à la mise en valeur des réserves de pétrole et de gaz qui se trouvent sur leurs terres. Les emplois se sont multipliés et les redevances tirées de ces ressources ont contribué à l'amélioration de l'infrastructure physique.

The proposed legislation would facilitate the involvement of First Nations in the management and administration of oil and gas resources. Members of First Nations will participate at each stage of development, from exploration to drilling; from extraction to refining; and from delivery to site remediation. The experience acquired through resource development will enable First Nations to capitalize on other opportunities to create jobs and secure brighter futures for their young people.

Besides promoting capacity building, Bill C-54 effectively balances powers with responsibilities. Any First Nation that seeks to avail itself of the additional powers granted under this proposed legislation must first demonstrate an ability to manage and administer oil and gas resources, or their monies, responsibly.

A First Nation must develop and ratify procedures on collection and expenditures of revenues, for instance, and install regimes to manage and regulate gas and oil exploration and exploitation. All processes and regulations must respect all relevant provincial and federal laws, such as those governing environmental assessments. Furthermore, a band council must have accountability and transparency rules in place to prevent conflicts of interest.

I would like to reiterate that Bill C-54 is the result of an initiative led and championed by First Nations. Indeed, First Nations undertook and completed virtually all the leg work involved in getting the proposed legislation to this stage. In addition, they consulted with and gained the support of their memberships even as they launched businesses and secured partnerships with private sector groups.

Bill C-54 is completely optional. It grants powers and assigns responsibilities only to those First Nations who seek them. I fully expect the potential benefits of Bill C-54 will invite more First Nations to develop the capacity needed to qualify for the powers available through this bill.

[*Translation*]

Honourable senators, Bill C-54 will allow the first nations to ensure the prosperity and survival of their communities. This piece of legislation will give them the necessary tools to realize their full economic potential and will create significant advantages for all Canadians.

[*English*]

I want to add that I am grateful to the honourable members of this committee for agreeing to give such expeditious consideration to this important bill.

Strater Crowfoot, Chief, Siksika First Nation: Honourable senators, I am the Deputy Chairman of the Indian Taxation Advisory Board. I have been involved with the oil and gas sector

Le projet de loi permettrait de faciliter la participation des Premières nations à la gestion et à l'administration des ressources en pétrole et en gaz. Les membres des Premières nations vont participer à chaque étape de la mise en valeur, de la prospection au forage, de l'extraction au raffinement, de la livraison du produit à l'assainissement des sites. L'expérience acquise grâce à la mise en valeur des ressources permettra aux Premières nations de tirer parti d'autres débouchés pour créer des emplois et garantir un avenir plus prospère à la jeune génération.

En plus de promouvoir le renforcement des capacités des Premières nations, le projet de loi équilibre efficacement pouvoirs et responsabilités. Toute Première nation qui choisit de se prévaloir des pouvoirs supplémentaires conférés par le projet de loi doit d'abord faire la preuve qu'elle peut gérer et administrer de façon responsable les ressources pétrolières et gazières et les revenus qui en sont tirés.

Une Première nation doit d'abord élaborer et ratifier des procédures quant à la perception et à la dépense des recettes, par exemple, et mettre en place des régimes pour gérer et réglementer la prospection et l'exploitation du gaz et du pétrole. Tous les processus et toute la réglementation doivent être conformes aux lois provinciales et fédérales, comme par exemple les exigences d'évaluation environnementale. En outre, un conseil de bande doit se soumettre à des règles de reddition de comptes et de transparence afin de ne pas susciter de conflits d'intérêts.

Je voudrais redire que le projet de loi C-54 est l'aboutissement d'une initiative défendue par les Premières nations mêmes. En effet, les Premières nations ont entrepris et mené à bien tout le travail préparatoire en vue de la rédaction du projet de loi. De plus, elles ont consulté leurs membres et obtenu leur appui lors de projets et de partenariats avec des groupes du secteur privé.

Le projet de loi C-54 offre beaucoup de latitude. Il donne des pouvoirs et des responsabilités seulement aux Premières nations qui le souhaitent. Je suis convaincue que les avantages potentiels du projet de loi C-54 inciteront plus de Premières nations à se doter de la capacité nécessaire pour se prévaloir des pouvoirs conférés par la loi.

[*Français*]

Honorables sénateurs, le projet de loi C-54 permettra aux Premières nations d'assurer la prospérité et la viabilité de leurs collectivités. Cette législation leur donnera les outils nécessaires pour réaliser leur plein potentiel économique et générera des avantages considérables pour tous les Canadiens.

[*Traduction*]

Je tiens à remercier les honorables membres de ce comité d'avoir accepté d'accélérer l'étude de ce projet de loi important.

Strater Crowfoot, chef, Première nation Siksika : Honorables sénateurs, je suis le vice-président de la Commission consultative de la fiscalité indienne. Je m'occupe du secteur du pétrole et du

for over 20 years and have spent seven years as Executive Director and Chief Executive Officer of Indian Oil and Gas Canada.

This act is about giving our First Nations the skills and tools to achieve greater economic self-reliance. It is a policy direction supported by the Government of Canada.

The pilot First Nation oil and gas initiative represents an important step in the governance continuum. This pilot initiative took over a decade to realize and is a direct response to the request of our three First Nations to Canada in 1994 to create a process for us to be able to take advantage of the value-added opportunities associated with oil and gas development.

It is important for members of this committee to understand that under the current regime, First Nations are seriously limited in what they can do with oil and gas revenue. We cannot invest oil and gas revenue in further developing our own oil and gas sector. This bill will change that. We would be responsible for managing our own affairs. We are ready and up to taking on the task. Our First Nations have developed a strict financial code for the management of moneys from oil and gas and/or held for us by Canada.

First Nations chiefs are here with you today to speak about this proposed legislation and the impact it will have on our communities specifically. However, there are positive impacts on the rest of Canada as well. With the need for fossil fuels on the rise in Canada, First Nation communities may be able to assist in securing supply of this critical resource in the future.

Currently, there are over 250 First Nations with oil and gas potential and approximately 55 with active petroleum leases or permits. As this industry grows, it will continue to be a powerful engine for generating economic development opportunities on reserve by providing a solid and sustainable foundation for other major industry or commercial enterprises.

Through this proposed legislation, we will have jurisdiction and law-making authority to make all decisions relating to management of oil and gas resources and related revenues generated within our lands. This bill recognizes our inherent right to make laws in regard to resources on our lands. In other words, we will have sectoral self-governance over the resource.

We will also have the responsibility of ensuring environmental standards meet or exceed federal and provincial regulations. The bill will establish a comprehensive First Nation regime relating to the regulation of oil and gas resources as well as provide us with the option of exercising full authority over the management of all monies held by Canada in the Consolidated Revenue Fund for each First Nation.

gaz depuis plus de 20 ans et pendant sept ans j'ai été le directeur exécutif et le chef de la direction de Pétrole et gaz des Indiens du Canada.

Cette loi vise à donner aux Premières nations les compétences et les outils leur permettant d'atteindre une plus grande autonomie économique. Le gouvernement du Canada appuie cette orientation.

Le projet pilote des Premières nations en matière de pétrole et de gaz représente une étape importante dans le cheminement vers la gouvernance. Il a fallu plus de dix ans pour réaliser ce projet qui accédait à une demande de la part de trois Premières nations. En effet, elles ont demandé en 1994 que le Canada prévoie un processus nous permettant de tirer parti de la valeur ajoutée à nos ressources en pétrole et en gaz.

Il est important que les membres du comité comprennent qu'en vertu du régime actuel, les Premières nations sont grandement limitées quant à l'utilisation qu'elles peuvent faire des recettes tirées du pétrole et du gaz. Nous ne pouvons pas les investir pour mettre encore davantage en valeur notre propre secteur pétrolier et gazier. Ce projet de loi va modifier les choses. Nous aurons la responsabilité de gérer nos propres affaires. Nous sommes prêts à assumer cette tâche. Nos Premières nations ont élaboré un code financier strict pour la gestion des revenus tirés du pétrole et du gaz et/ou celle des fonds détenus pour nous par le Canada.

Les chefs des Premières nations sont ici aujourd'hui pour parler du projet de loi et de l'incidence qu'il aura sur nos collectivités. Toutefois, le projet de loi aura des incidences positives pour le reste du Canada également. Le Canada a de plus en plus besoin de combustibles fossiles et les Premières nations pourront contribuer à en garantir l'approvisionnement crucial à l'avenir.

Actuellement, 250 Premières nations possèdent des ressources potentielles pétrolières et gazières et environ 55 d'entre elles disposent de baux ou de permis. Au fur et à mesure que cette industrie prendra de l'expansion, elle constituera un moteur puissant pour générer des débouchés économiques dans les réserves car elle constituera un fondement durable et solide pour d'autres industries majeures ou d'autres entreprises commerciales.

Grâce à ce projet de loi, nous disposerons de la compétence et du pouvoir législatif pour prendre toutes les décisions concernant la gestion des ressources pétrolières et gazières situées sur nos terres et les recettes qui en seront tirées. Ce projet de loi reconnaît notre droit inhérent d'édicter des lois en ce qui concerne les ressources situées sur nos terres. Autrement dit, nous pourrons compter sur une autonomie gouvernementale sectorielle en ce qui concerne cette ressource.

Nous aurons également la responsabilité de garantir que les normes écologiques prévues dans les règlements fédéraux et provinciaux sont respectées ou dépassées. Le projet de loi établira un régime général pour les Premières nations en ce qui concerne la réglementation des ressources pétrolières et gazières et il donnera également aux Premières nations la possibilité de choisir d'exercer tous les pouvoirs de gestion des sommes versées au Trésor public du Canada au nom de chaque Première nation.

Our involvement in this process with Indian Affairs and Indian Oil and Gas Canada has been significant. The fundamentals of the bill have been established by us and will be taken to our membership in the near future for ratification by way of referendum in each of our communities.

It is important to note that this proposed legislation is optional. It will not preclude any other First Nation from using this model or negotiating a different arrangement with Canada, nor will it impact any existing arrangements that may be in effect.

One of our guiding principles in the development of this bill was that it would not be a generic and a one-size-fits-all approach. It will be applied to all First Nations that have shown an interest. We are confident this has been achieved.

We need your support for this bill and our communities. Even more importantly, it is a step in the right direction towards First Nations self-reliance and economic independence.

Kirby Manyfingers, Councillor, Blood Tribe: I am pleased to be here with you today. I am a member of council of the Blood Tribe.

We are very pleased with the introduction of the First Nations oil and gas moneys management act. We are especially pleased because the process leading up to this bill has been First Nation led, and as such, we are largely responsible for the contents and design. This is an important point.

This project has taken over a decade to realize and is a direct response to our request to Canada in 1994 to put in place a process that would enable us to take advantage of the many value-added opportunities associated with oil and gas development.

The results of the past 10 years have been impressive. We have seen a sharp increase in oil and gas activities on our lands. We have seen millions of dollars in additional revenues, and we have also seen our people develop the skills required to control and manage the resources for ourselves. Most importantly, as a result of the increased economic activity and job creation in our communities, there has been an improved quality of life for our people.

I will say a few words about what increased activity in oil and gas has meant for my tribe and our community. Since the launch of the pilot project in 1995, we have seen the following developments: Prior to 1995 we had only five gas wells on the reserve. Through the First Nations pilot project and promotion by the Blood Tribe, oil and gas activity has increased to 137 producing oil and gas wells today.

To put this in the context of money value, 10 years ago the tribe was receiving in the neighbourhood of $1 million annually from oil and gas revenues. This year we are expecting to exceed $10 million.

Notre participation à ce processus avec le ministère des Affaires indiennes et Pétrole et gaz des Indiens du Canada a été capitale. Nous avons nous-mêmes établi l'épave du projet de loi, lequel sera soumis à nos membres sous peu pour ratification grâce à un référendum dans chaque collectivité.

Il est important de signaler que l'adhésion aux dispositions du projet de loi est facultative. Rien n'empêche d'autres Premières nations d'utiliser ce modèle ou de négocier un accord différent avec le Canada et le projet de loi n'a aucune incidence sur les accords existants.

Lors de l'élaboration du projet de loi, nous avons été guidés par le souci de ne pas en faire une loi générique et à tout usage. Toutes les Premières nations qui en ont exprimé le souhait pourront se prévaloir de ces dispositions. Nous sommes convaincus d'avoir réussi dans notre entreprise.

Au nom de nos collectivités, nous vous demandons d'appuyer ce projet de loi. Pour l'autonomie et l'indépendance économique des Premières nations, c'est un pas dans la bonne direction, ce qui est encore plus important.

Kirby Manyfingers, conseiller, tribu des Gens-du-sang : Je suis ravi d'être ici aujourd'hui avec vous. Je suis un membre du conseil de la tribu des Gens-du-sang.

La présentation de cette loi sur la gestion du pétrole et du gaz et des fonds des Premières nations nous satisfait énormément et plus particulièrement, parce que la démarche aboutissant à ce projet de loi est le fait des Premières nations si bien qu'elles peuvent réclamer en grande partie la paternité des dispositions et de l'orientation qui y figurent. C'est un élément important.

Il a fallu dix ans pour que le projet se concrétise et constitue la réponse même à notre requête de 1994 demandant que le Canada instaure un processus qui nous permettrait de tirer parti de la valeur ajoutée découlant de l'exploitation du pétrole et du gaz.

Les résultats obtenus au cours des dix dernières années sont impressionnants. On a pu constater une grande intensification des activités pétrolières et gazières sur nos terres. Les recettes supplémentaires se chiffrent en millions de dollars et nous avons pu constater que notre peuple a pu obtenir les compétences qu'exigent le contrôle et la gestion de nos ressources. Qui plus est, la qualité de vie de notre peuple s'est améliorée grâce à une activité économique plus intense et à la création d'emplois dans nos collectivités.

Quelques mots à propos des conséquences de cette activité plus intense dans le domaine du pétrole et du gaz pour ma tribu et notre collectivité. Depuis le lancement du projet pilote en 1995, nous avons constaté les développements suivants : avant 1995, il n'y avait que cinq puits de gaz dans la réserve. Grâce au projet pilote des Premières nations et à la promotion qu'en a faite la tribu des Gens-du-sang, nous pouvons désormais compter sur 137 puits de gaz et de pétrole actifs aujourd'hui.

Il y a dix ans la tribu recevait annuellement environ un million de dollars en revenus pétroliers et gaziers. Cette année, nous escomptons en recevoir dix millions.

These royalties, along with other revenues, are currently held in trust in the CRF. The monies provision of Bill C-54 will allow us to provide true economic and social benefits to the members of our communities. These are impressive statistics, but more impressive is what this increased revenue has done for our community.

Increased activity has allowed the tribe to invest in our community to increase awareness of the numerous opportunities that result from oil and gas activities and revenues.

The tribe has focused on encouraging our young people to take advantage of the many careers available in the sector. This is being accomplished in several ways, beginning with our elementary students through science fairs, financial incentives for academic achievement for high school students and scholarships for post-secondary students pursuing science-related careers.

From the perspective of the Blood Tribe, the pilot initiative has been a success. Our continued success is not guaranteed. That hinges on the passage of this bill. Without this bill, we will continue to rely on outside sources to invest in our oil and gas sector. The First Nations oil and gas moneys management act allows us to invest in our oil and gas sector and to reap the rewards of that investment.

In closing, if you want First Nations people to achieve economic self-reliance, you should lend your support to this bill.

Bruce Standingready, White Bear First Nations: Good evening, honourable senators. I am a former councillor of the White Bear First Nations. I extend to you the chief's apologies for not being able to be present tonight. There are fires at home that he must take care of tonight. This is an unscheduled event; therefore, he has taken the councillors with him as well.

I have been with the pilot project for the full 10 years. I was there from the start as a technician, and I would like to say that I am in complete agreement with both Chief Strater Crowfoot and Councillor Kirby Manyfingers. There is a lot I can tell you about this, but they have summed it up already.

We have had dramatic increases in oil exploration and development on White Bear Reserve since the introduction of the pilot project, and the numbers have been great in the last 10 years. We have gone from four older wells that were depleting to over 107 wells drilled. Today, over 50 per cent of those wells are producing oil.

With that, I want to inform you that Chief Allan Maxie sends word that we are hoping the passage of this bill will move quickly.

In closing, on behalf of myself and my colleagues, we hope that the members of the Senate will realize the importance of this bill to our First Nations. It is an important first step towards greater economic self-reliance, and it will support our nations as we design and implement ways to stimulate economic growth in our communities.

Ces redevances, associées aux autres revenus, sont actuellement versées en fiducie au Trésor public. Les dispositions financières qui figurent dans le projet de loi C54 vont nous permettre de faire profiter les membres de notre collectivité de véritables bienfaits économiques et sociaux. Ce sont là des statistiques impressionnantes mais ce qui est encore plus impressionnant, ce sont les conséquences que cette prospérité économique a eues dans notre collectivité.

L'intensification de l'activité a permis à la tribu d'investir afin de sensibiliser la population aux nombreux débouchés que représentent l'activité pétrolière et gazière et les recettes qui en découlent.

La tribu a encouragé les jeunes à tirer parti des nombreuses carrières qu'offre le secteur. Ainsi, dès l'école primaire, nous organisons des foires scientifiques, nous offrons des incitatifs financiers pour les bons résultats scolaires à l'école secondaire et des bourses pour des études postsecondaires scientifiques.

Le projet pilote a été pour la tribu des Gens-du-sang un franc succès. Toutefois, la poursuite de ce succès n'est pas garantie. Elle dépend de l'adoption de ce projet de loi. Sans ce projet de loi, nous devrons continuer de compter sur des sources externes d'investissements dans le secteur pétrolier et gazier. La Loi sur la gestion du pétrole et du gaz et des fonds par les Premières nations nous permettra d'investir dans le secteur même et de tirer parti des bénéfices de ces investissements.

Enfin, si vous souhaitez que les Premières nations atteignent l'autonomie économique, vous devez appuyer ce projet de loi.

Bruce Standingready, Premières nations White Bear : Honorables sénateurs, bonsoir. Je suis un ancien conseiller des Premières nations White Bear. Je vous présente les excuses de notre chef qui n'a pas pu venir ce soir. Il y a des incendies chez nous et il doit s'en occuper. Il a besoin également de l'aide des conseillers.

Le projet pilote dure depuis dix ans maintenant. Dès le départ, j'y ai contribué en tant que technicien et je tiens à dire que je suis entièrement d'accord avec le chef Strater Crowfoot et le conseiller Kirby Manyfingers. Je pourrais vous parler longuement de ce projet mais tous ils ont tous les deux bien résumé les choses.

Nous avons connu une augmentation spectaculaire de la prospection et de la mise en valeur pétrolière dans la réserve White Bear depuis le lancement du projet pilote. Les chiffres satisfaisants depuis dix ans en témoignent. Nous sommes passés de quatre vieux puits qui s'appauvrissaient à 107 nouveaux puits creusés. Actuellement, plus de la moitié de ces puits produisent du pétrole.

Il faut que je vous dise que le chef Allan Maxie espère pour nous tous que ce projet de loi sera adopté rapidement.

Enfin, en mon nom et au nom de mes collègues, j'espère que les sénateurs se rendront compte de l'importance de ce projet de loi pour les Premières nations. C'est un premier pas vers une plus grande autonomie économique et il viendra en aide à nos nations soucieuses de concevoir et d'appliquer des stimulants en vue de la croissance économique de nos collectivités.

Senator St. Germain: I have one question, and it is directed to Mr. Beynon. Senator Watt is present, and he is most likely in a better position to pursue this.

The matter of the non-derogation clause in this particular bill has been a topic of controversy, so possibly we could have your view of it in a nutshell.

Andrew Beynon, General Counsel/Manager, Department of Justice Canada: The formulation of the non-derogation clause is found in paragraph 3(*e*) of the proposed legislation. It specifies that nothing will derogate from the protection of Aboriginal and treaty rights, which is found in section 35 of the Constitution Act, 1982. This particular formulation of the non-derogation clause has been used in previous legislation.

One of the challenges with the non-derogation clauses is that a multiplicity of formulations has been used over the years in different statutes. In this particular case, the formulation indicates that nothing abrogates or derogates from the protection of those rights in the Constitution Act, 1982. This would not alter the normal rules for interpretation of the Constitution and of federal legislation as they interact with Aboriginal and treaty rights.

Mr. Crowfoot: We have been around the table several times on this non-derogation clause, and we have concluded that our three First Nations are satisfied with it. It protects our interests at this time. We are comfortable with it, and we want to get this process done as quickly as possible.

Senator Peterson: I am new to the committee, so I would like some clarification. You indicated, Chief Crowfoot, you are seriously limited in what you can do with your oil and gas revenue. What does that mean?

Mr. Crowfoot: The system we have today is that the money is collected from our resources, oil and gas, and is deposited into the hands of IOGC and then into our capital trust accounts here in Ottawa. First Nations have to go through a lengthy process to access this money. It is for certain purposes, according to the Indian Act. It does not allow us the opportunity to invest some of our oil and gas revenues in our own activities. We have a lot of activity on our reserve, about 500 wells, and we are limited in accessing capital to further develop that and participate as partners in the oil and gas sector. Through a referendum vote of our membership under this bill, we are hoping to be able to use some of our money for investment purposes in our own oil and gas sector.

Senator Peterson: It is your money.

Chief Crowfoot: Yes, it is our money.

Senator Peterson: You say it is held in trust. What interest do you get?

Mr. Crowfoot: It is the average 10-year bond rate paid out by the Government of Canada.

Le sénateur St. Germain : Ma question s'adresse à M. Beynon. Le sénateur Watt est ici et il est probablement mieux placé que moi pour approfondir cette question.

Il s'agit en effet de la clause de non-dérogation qui figure dans ce projet de loi et qui fait l'objet de controverse. Pouvez-vous nous dire en deux mots ce que vous en pensez.

Andrew Beynon, avocat général/gestionnaire, ministère de la Justice : La clause de dérogation se trouve au paragraphe 3(2) du projet de loi. Ce paragraphe dispose que rien ne portera atteinte à la protection des droits existants — ancestraux ou issus des traités — des peuples autochtones, découlant de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. Ce libellé en particulier pour la clause de non-dérogation a été utilisé dans d'autres lois.

Une des difficultés en ce qui concerne les clauses de non-dérogation est le fait que plusieurs libellés ont été utilisés au fil des ans dans diverses lois. En l'occurrence, le libellé précise que rien ne portera atteinte à la protection conférée à ces droits dans la Loi constitutionnelle de 1982. Cela ne modifiera pas les règles usuelles d'interprétation de la Constitution ou de la législation fédérale en matière de droits ancestraux et issus des traités.

M. Crowfoot : Nous avons discuté à plusieurs reprises de cette clause de non-dérogation et nous en avons conclu que le libellé est à la satisfaction de nos trois Premières nations. Il protège nos intérêts. Ce libellé nous convient et nous voulons un aboutissement rapide du processus.

Le sénateur Peterson : Je suis nouveau au comité et je voudrais une précision. Chef Crowfoot, vous dites qu'il y a des limites importantes sur la façon dont vous pouvez disposer des recettes tirées du pétrole et du gaz. Qu'est-ce que cela signifie?

M. Crowfoot : Actuellement, les revenus tirés de nos ressources pétrolières et gazières sont versés à Pétrole et Gaz des Indiens du Canada et sont virés à nos comptes de gestion des immobilisations ici à Ottawa. Pour avoir accès à ces fonds, les Premières nations doivent faire une longue démarche. Selon la Loi sur les Indiens, ces fonds ne peuvent servir qu'à certaines fins. Nous n'avons pas la possibilité d'investir une partie de ces fonds dans nos propres activités. Notre réserve compte environ 500 puits et notre accès au capital étant limité, nous ne pouvons pas les mettre davantage en valeur et conclure des partenariats dans le secteur du pétrole et du gaz. Le référendum prévu dans ce projet de loi pavera la voie, nous l'espérons, à l'utilisation d'une partie de ces fonds dans le secteur du pétrole et du gaz.

Le sénateur Peterson : Il s'agit de votre argent, n'est-ce pas?

Le chef Crowfoot : Oui, c'est notre argent.

Le sénateur Peterson : Vous dites qu'il est versé dans un compte en fiducie. Quel intérêt ce compte porte-t-il?

M. Crowfoot : L'intérêt représente la moyenne du taux que portent les obligations de dix ans du gouvernement du Canada.

Senator Christensen: Clause 4 of the bill does not apply to reserve lands in the Yukon. I would like you to enlarge on that. I am presuming it is because of the Umbrella Final Agreement, but we still have three First Nations that are not signatories to that at the moment and have not ratified their claims.

Mr. Beynon: Your suspicion is right. It is partly because of the land claims arrangements and self-government arrangements in the Yukon and anticipated further development of those. This provision limits the application of the bill in the Yukon, Northwest Territories and Nunavut. Another reason for that, apart from the particular arrangements that apply north of 60, is that there is also specialized federal legislation in respect of oil and gas resources north of 60 and it is anticipated that development would occur in accordance with that legislation rather than the regime provided for here.

Senator Christensen: It does not specify Northwest Territories and Nunavut.

Mr. Beynon: That is correct, but the reference in clause 4 is to the Yukon or the frontier lands within the meaning of the Canada Petroleum Resources Act, and its definition achieves that.

Senator Christensen: Even though those three First Nations have not and may not ratify and, I believe, are currently challenging the Umbrella Final Agreement in court?

Mr. Beynon: I am not sure if there is a legal challenge in court.

Senator Christensen: I believe it is quite recent.

Mr. Beynon: This proposed legislation would not have application. They would have to pursue it through self-government or perhaps pursuant to the other federal legislation that applies north of 60.

Senator Christensen: My other question might be self-evident, but I would like it clarified. I am familiar with the Umbrella Final Agreement. Where votes are taken of all band members on the band list, there is always a requirement in the legislation that all band members have to receive written notice. I note here that 25 per cent of all eligible voters have to vote, so I assume from that that they would have to be notified.

Mr. Beynon: There will be regulations provided under this proposed legislation that would deal, in part, with the voting procedures. I will double-check the provisions, but I believe that notice is one of the requirements to be provided for in the regulations.

Mr. Crowfoot: What is laid out in the proposed legislation is a minimum for us as First Nations. We are looking for a lot of input from our membership, ensuring they have been apprised of what we have been doing over the years, but in regards to the vote, we are looking for a higher standard for ratification.

Senator Christensen: It does say that the majority of those who vote have to be in favour, and also the vote is not affirmative unless more than 25 per cent of all eligible voters vote.

Le sénateur Christensen : L'article 4 du projet de loi exclut les terres de réserve situées au Yukon. Pouvez-vous développer cela. Je suppose que c'est en raison de l'accord-cadre définitif mais il y a encore trois Premières nations qui ne sont pas signataires à cet accord et qui n'ont pas ratifié leurs revendications.

M. Beynon : Vous supposiez juste. C'est bien la cause des accords sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale au Yukon et en raison de développement éventuel de ces derniers. La disposition limite l'application du projet de loi dans le cas du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. En outre, à part ces arrangements particuliers qui s'appliquent au nord du 60^{e} parallèle, il existe des dispositions législatives fédérales particulières en ce qui concerne les ressources pétrolières et gazières au nord du 60^{e} parallèle et on prévoit que leur mise en valeur se fera selon ces dispositions plutôt qu'en vertu du régime décrit ici.

Le sénateur Christensen : Mais les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne figurent pas dans la loi.

M. Beynon : C'est juste, mais l'article 4 cite le Yukon et les terres éloignées selon la définition qui figure dans la Loi fédérale sur les hydrocarbures de sorte qu'elles sont couvertes.

Le sénateur Christensen : Et cela même si ces trois Premières nations n'ont pas ratifié et ne ratifieront peut-être pas l'accord-cadre définitif qu'elles contestent actuellement devant les tribunaux, n'est-ce pas?

M. Beynon : Je ne suis pas sûr qu'il y ait contestation devant les tribunaux.

Le sénateur Christensen : C'est de récente date.

M. Beynon : Ce projet de loi ne s'appliquerait pas. Les arguments devraient reposer sur l'autonomie gouvernementale ou invoquer d'autres mesures législatives fédérales qui s'appliquent au nord du 60^{e} parallèle.

Le sénateur Christensen : La réponse à ma question maintenant est sans doute évidente mais je voudrais une précision. Je connais l'accord-cadre définitif. Quand tous les membres d'une bande inscrits sur la liste votent, il faut au préalable, selon la loi, qu'ils aient reçu un avis écrit. Je constate qu'il faut que 25 p. 100 de tous les électeurs admissibles participent au scrutin si bien que je présume qu'ils auront été d'abord avisés, n'est-ce pas?

M. Beynon : On prendra des règlements en vertu du projet de loi qui décriront en partie la procédure de scrutin. Je vais vérifier ces dispositions, mais je pense que les règlements exigeront un avis.

M. Crowfoot : Les dispositions législatives précisent un minimum pour nous, les Premières nations. Nous comptons sur une grande participation de nos membres, pour garantir qu'ils sont au courant de ce que nous avons fait au fil des ans mais quant au scrutin, la norme de ratification sera très élevée.

Le sénateur Christensen : Il est exigé que la majorité des électeurs doivent se prononcer en faveur et que le scrutin n'a pas de valeur à moins que 25 p. 100 des membres ayant droit de vote exercent ce droit.

I have another question that fits more into our study, and perhaps you could enlarge on it. You said the pilot project has been running for 10 years. Over those years, what have you seen in terms of the development of young persons graduating from high school, going into post-secondary education, taking trades, et cetera? How has that been affected and been of benefit to your bands?

Mr. Manyfingers: I believe we have seen new opportunities for our young people. Until recently, most of our post-secondary students pursued the areas of social science. We have seven lawyers. We are pretty much self-sufficient in teachers, social workers and so on. However, our community was lacking in students involved in the hard sciences. As a result of this process, we now have students working directly with the oil companies on the reserve. A number of our members are also working with Indian Oil and Gas and in downtown Calgary, as well as starting to lean toward some of the hard science fields like geology and engineering. That is being promoted. We are fairly proud of our success rate with our young people, but this has opened up a new world that our students were not even looking at 10 years ago.

Senator Christensen: Do you have any idea what percentage of all the persons presently working with the oil and gas companies on your lands are First Nations?

Mr. Crowfoot: In our case, at Siksika, all the people working in our office are from our First Nation, and there are eight of them.

Senator Christensen: In the oil and gas industry?

Mr. Crowfoot: In our office working on this project specifically. We have other people involved in the oil and gas sector in terms of building sites, servicing and so forth.

Mr. Standingready: I am proud to say that 100 per cent of our office staff are graduates of the White Bear education complex. It is 100 per cent White Bear graduates in the field.

As far as the more hands-on construction of sites and so forth goes, we are probably around the 50 per cent range, and some may not be graduates. It seems to be more of a working man's trade, driving the cats. With the trades and the seismic activities, we have a good 50 per cent ratio. In the office, we have 100 per cent of graduates coming out of the schools.

Senator Christensen: Have you seen an increase in band members getting involved since the project started?

Mr. Standingready: There was no work on the band lands before that.

Mr. Manyfingers: We are starting to see a lot of activity off reserve. In our case, we have an interest in a rig, and rigs work primarily up North.

Je vais vous poser maintenant une question qui porte davantage sur votre étude et je vous demanderais d'ajouter des détails. Vous dites que le projet pilote a duré dix ans. Au fil des ans, qu'avez-vous pu constater quant au nombre de jeunes ayant obtenu un diplôme d'école secondaire, poursuivi des études postsecondaires, acquis un métier, etc.? Y a-t-il eu une augmentation et un avantage pour vos bandes?

M. Manyfingers : Je crois que nous avons pu constater de nouveaux débouchés pour les jeunes. Jusqu'à récemment, la plupart des étudiants postsecondaires faisaient des études en sciences sociales. Nous avons sept avocats. Nous sommes pour ainsi dire autonomes pour ce qui est des enseignants, des travailleurs sociaux etc. Toutefois, nous manquions d'étudiants en sciences pures. Grâce au processus, nous pouvons compter désormais sur des étudiants qui travaillent directement avec les compagnies pétrolières dans la réserve. Certains de nos membres travaillent avec Pétrole et gaz des Indiens du Canada et à Calgary, et ils commencent à s'intéresser aux sciences pures comme la géologie et le génie. Nous avons fait la promotion de ces domaines. Nous sommes plutôt fiers de nos succès auprès des jeunes car nos étudiants qui ne songeaient même pas à ces domaines il y a dix ans y sont désormais ouverts.

Le sénateur Christensen : Savez-vous quel pourcentage de membres des Premières nations travaillent actuellement dans des compagnies pétrolières et gazières sur vos terres?

M. Crowfoot : Dans le cas des Siksika, tous ceux qui travaillent dans notre bureau sont membres de notre Première nation. Ils sont huit.

Le sénateur Christensen : Vous voulez dire dans l'industrie du pétrole et du gaz?

M. Crowfoot : Effectivement, dans notre bureau, ils s'occupent de ce projet en particulier. D'autres travaillent dans le secteur du pétrole et du gaz, sur les chantiers, à l'entretien, etc.

M. Standingready : C'est avec fierté que je dis que la totalité de notre personnel à notre bureau sont des diplômés du complexe éducatif White Bear. Sur le terrain, c'est également le cas.

Quant à la construction plus concrète, et au reste, c'est environ 50 p. 100, mais certains ne sont peut-être pas diplômés. Il semble qu'ils s'occupent davantage des métiers, de la manutention des machines. Nous avons un bon taux de 50 p. 100 dans les métiers et la prospection sismique. Dans notre bureau, la totalité du personnel est constituée de diplômés qui sortent de nos écoles.

Le sénateur Christensen : Avez-vous constaté une augmentation de la participation des membres de la bande après le début du projet?

M. Standingready : Auparavant, il n'y avait pas de travail sur les terres de la bande.

M. Manyfingers : Nous commençons à constater une grande activité hors réserve. Dans notre cas, ce sont les appareils de forage qui nous intéressent et ils se trouvent essentiellement dans le Nord.

As I mentioned earlier, a number of our people are working in downtown Calgary with the big companies. That has all been a spinoff of the initiative. We have talked about our oil and gas entities, which are 100 per cent run by our members. We also have entrepreneurs who are contracting directly with oil and gas companies. We have people maintaining the gathering systems and so on.

It is tough to quantify the percentage because there are indirect and direct jobs out there.

Ms. Barnes: I want to add one more point on the regulations in response to the senator's question, just to clarify something.

Mr. Beynon: Regarding the question on the voting regulations, I draw your attention to clause 62(*a*). This provision sets out the regulation-making power under the bill, and there is a provision for dealing with votes. There is a series of matters dealing with voting, and 62(*a*)(ii) deals, in part, with the information that must be provided to First Nation members and other persons before a vote and the period during which it must be provided.

Senator St. Germain: I hope we are successful in passing this bill because I believe it is important for the three nations that are here. With that, I have to take my leave.

Senator Zimmer: Before Senator St. Germain gets out the door, I want to make this comment. I appreciated his support on the bill yesterday. It was very important, and I appreciate the support he gave us, so have a happy trip.

I did have these three nations in my office this afternoon and had an opportunity to talk with them then and over the last couple of days. I have had the opportunity to have the department and the officials answer all my questions.

However, I do wish to add that I was honoured and humbled to present this bill yesterday and look forward to passing it. I do want to thank Ms. Susan Barnes, a member of Parliament, who was extremely helpful. She spent hours with me to ensure I was fully briefed, answered all my questions and has been a champion of this cause for a long time. I wish to commend her for her diligent work in making sure this passes.

The Chairman: I will say thank you to the witnesses. We have had an opportunity to discuss issues. I do not want to give the public the impression that our Senate committee is not dealing thoroughly with this matter. Over the past weeks and months, we have had opportunities to meet with officials and the various chiefs involved in this. I had one meeting with representatives in Calgary this spring, and I have had the opportunity to read the material and the all the detail provided over the course of the last few weeks and months. Therefore, I am satisfied that our committee has dealt with the bill thoroughly.

Are we now prepared as a committee to deal with this bill clause by clause?

Hon. Senators: Agreed.

Comme je vous le disais, certains de nos membres travaillent à Calgary dans de grandes compagnies. Tout cela est une retombée de l'initiative. Nous vous avons parlé des entités pétrolières et gazières qui sont totalement entre les mains de nos membres. Il y a également des entrepreneurs qui ont des contrats directs avec des compagnies pétrolières et gazières. Certains de nos membres s'occupent des systèmes d'adduction, etc.

Il est difficile de préciser un pourcentage car dans tout cela il y a des emplois directs et indirects.

Mme Barnes : Je voudrais ajouter un complément d'information à propos des règlements en réponse à la question du sénateur. C'est seulement une précision.

M. Beynon : J'attire votre attention sur l'alinéa 62*a*) du projet de loi où il est question de la réglementation du scrutin. Il s'agit d'une disposition qui établit le pouvoir de réglementer, en vertu du projet de loi, et il précise les modalités du scrutin. À cet égard, le sous-alinéa 62*a*)(ii) précise notamment les renseignements qui doivent être fournis aux membres des Premières nations et à d'autres avant la tenue du scrutin et il fixe également les délais.

Le sénateur St. Germain : J'espère que nous réussirons à adopter ce projet de loi car je crois qu'il est important pour les trois nations représentées ici. Sur ce, il faut que je vous quitte.

Le sénateur Zimmer : Avant que le sénateur St. Germain ne parte, je voudrais dire quelque chose. J'ai apprécié l'appui qu'il a donné au projet de loi hier. C'était très important et je lui en suis reconnaissant. Bon voyage.

Cet après-midi les représentants de ces trois nations sont venus à mon bureau et j'avais eu l'occasion de m'entretenir avec eux au cours des derniers jours. Les fonctionnaires du ministère ont répondu à toutes mes questions.

Toutefois, je tiens à ajouter que c'est avec un sentiment d'honneur mêlé de modestie que j'ai présenté ce projet de loi hier et je suis impatient d'en voir l'adoption. Je tiens à remercier Mme Susan Barnes, députée, qui m'a été extrêmement utile. Elle a passé des heures avec moi pour me mettre au courant, répondre à toutes mes questions et elle défend cette cause depuis fort longtemps. Je la félicite pour son travail efficace en vue de garantir l'adoption de ce projet de loi.

Le président : Je remercie les témoins. Nous avons eu la possibilité de discuter des enjeux. Il ne faudrait pas que le public ait l'impression que notre comité sénatorial n'a pas examiné cette question en profondeur. Nous avons eu la possibilité de rencontrer les fonctionnaires et les chefs concernés au cours des semaines et des mois passés. Ce printemps, j'ai rencontré les intéressés à Calgary et j'ai pu lire toute la documentation connexe et me familiariser avec tous les détails au cours des dernières semaines et des derniers mois. Par conséquent, je suis convaincu que notre comité a examiné le projet de loi en profondeur.

Le comité est-il prêt à étudier ce projet de loi, article par article?

Des voix : D'accord.

Senator Watt: Just to clarify certain things, the issue of the non-derogation clause has been around for quite some time, as most people are aware, especially those at the Department of Justice, Indian Affairs and so on.

I am hearing you say loudly that you would like to see this bill passed and you do not want anyone to put any hurdles in the way. You would like to have it done smoothly and not include anything that might put some doubts into it, whether it is passed or not.

That is not what I am here for. I support wholeheartedly the people who will benefit from this bill, but I have been having some problems with the non-derogation issue, which goes back to, I believe, 1996. There are approximately six clauses with respect legislation that has been passed that have been subject to interpretation, and which need to be revisited at some point down the road. Maybe the best way of dealing with it at this point is to allow this bill to go through, because I do feel that I am close enough to you people — especially having a close friend that will benefit from this bill — that I cannot and will not make an attempt to deal with it other than by supporting it.

I would like to say that the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs has received a mandate from the Senate to examine this particular argument that I have been putting forward at every opportunity. That is part of my job. I am here to protect the Aboriginal people, if I can. My job is to say certain things that the various departments or the Aboriginal people may not necessarily like.

Let me get into the issue of what troubles me. I had a draft of an amendment that would eliminate the protection provided for because those words that were added were very new. It does not reflect the Constitution under section 25. That is all I am doing. It does not take anything away. At the same time, I will say again that this not the place to try to make the amendments if you are in agreement with me that this is a matter that we have to revisit down the road. It will not have an impact on you as a beneficiary down the road, but we need to clarify this matter because we cannot let it remain as a subject of interpretation. Otherwise, you might think that one day you have the rights, but they become not absolute rights. How will the courts deal with that? That is my concern.

It is not my concern today because you will be the beneficiaries. When they start interpreting things down the road, a possible dilution could take place. That is what I am looking at. Please understand that I am not trying to disturb anything brought forward now. If you are in agreement with it as a beneficiary, can we put into the observations that the matter needs to be looked at? We need some clearances from the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs on that.

If the departments have no problem with that, I would be prepared to leave it at that.

The Chairman: Did anyone want to respond to that?

Le sénateur Watt : Simplement pour apporter certains éclaircissements, la question de la disposition de non-dérogation existe depuis un certain temps, comme la plupart des gens le savent, surtout ceux qui travaillent au ministère de la Justice, aux Affaires indiennes et ainsi de suite.

Je suis heureux de vous entendre dire haut et clair que vous aimeriez que ce projet de loi soit adopté et que vous tenez à ce que personne n'y mette d'obstacles. Vous aimeriez que cela se fasse sans anicroche et qu'il n'y ait rien qui puisse susciter des doutes, que la loi soit adoptée ou non.

Ce n'est pas la raison pour laquelle je suis ici. J'appuie de tout coeur les personnes qui bénéficieront de ce projet de loi, mais j'ai des réserves en ce qui concerne la disposition de non-dérogation qui remonte je crois à 1996. Il existe environ six dispositions concernant la loi qui a été adoptée qui ont fait l'objet d'une interprétation, et qui doivent être revues à un certain moment. La meilleure façon de procéder pour l'instant consiste peut-être à adopter ce projet de loi parce que j'ai vraiment l'impression d'être suffisamment proche de vous — surtout que j'ai un ami proche qui profitera de ce projet de loi — pour ne pas essayer de faire autre chose que de l'appuyer.

J'aimerais dire que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a reçu du Sénat le mandat d'examiner l'argument particulier que j'ai présenté chaque fois que j'ai pu. Cela fait partie de mon travail. Je suis ici pour protéger les Autochtones, si je le peux. Mon travail consiste à dire certaines choses que divers ministères ou les Autochtones n'aimeront pas forcément.

Laissez-moi vous expliquer ce qui m'inquiète. J'avais un projet d'amendement qui aurait éliminé la protection prévue parce que les termes qui étaient ajoutés étaient tout à fait nouveaux. Cela ne rend pas compte des dispositions de l'article 25 de la Constitution. C'est tout ce que je suis en train de faire. Il ne s'agit pas de se priver de quoi que ce soit. Parallèlement, je répéterai que ce n'est pas l'endroit indiqué pour tâcher d'apporter les amendements si vous convenez avec moi qu'il s'agit d'une question que nous devrons revoir à un moment donné. Cela n'aura pas d'incidences sur vous en tant que bénéficiaires, mais nous devons éclaircir cette question parce qu'elle ne doit pas continuer à faire l'objet d'interprétation. Autrement, vous pourriez constater un jour que certains de vos droits ne sont plus des droits absolus. Que feront les tribunaux dans une telle situation? C'est ce qui me préoccupe.

Cela ne me préoccupe pas aujourd'hui parce que vous serez les bénéficiaires. Mais il est possible qu'au moment où on commencera à interpréter certains droits, ils pourraient se trouver affaiblis. C'est l'aspect qui me préoccupe. Comprenez bien que je n'essaie pas d'altérer ce qui a été proposé. Si vous êtes d'accord avec cela en tant que bénéficiaires, pourrions-nous ajouter aux observations qu'il faut que l'on examine la question? Nous avons besoin de certains éclaircissements de la part du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles à ce sujet.

Si les ministères n'y voient pas d'inconvénients, je suis prêt à en rester là.

Le président : Quelqu'un veut-il répondre à cela?

Ms. Barnes: I just want to say that I understand the senator's thoughts. We have had discussions on this previous to this bill, and I think that it would be helpful. We understand that the Senate committee has the mandate to study this and has, I know, been actively engaged in studies on economic development. I would look forward to that discussion and I appreciate the input.

Sometimes I think that it is appropriate that there are no non-derogation clauses, but I know many First Nations would like the addition. We have the *Sparrow* case and we also know that, in reality, we have no clear legal interpretation by the courts. I think that the senator is correct in saying that we should have this discussion at another time. In the meantime, I know there are other bills now referred to the Senate that need your attention, so I am grateful to the committee for dealing with this critical matter in this very professional manner.

Senator Christensen: I would just like to add that this is something that our First Nations senators have been working on for two years. There was a promise a couple of years ago that this matter would be rectified, and that an acceptable non-derogation clause would be developed that could be included in all legislation. That was two years ago and they are still waiting.

I think that an observation would certainly be in order so that we keep it on the front page and people understand that it has to be dealt with.

Senator Watt: It would have been better, in my interpretation of what it means, if there was no non-derogation clause at all. Nevertheless, it is in there and we will deal with it. The beneficiaries of this bill are in agreement with it; then let us deal with it through an observation.

The Chairman: With that, are senators prepared to consider this bill clause by clause?

If so, then I will just state that the normal procedure is to postpone consideration of the long title, the preamble and the short title contained in clause 1. Shall the committee proceed in the normal way?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clauses 2 to 5 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clauses 6 to 9 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clauses 10 to 16 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clauses 17 to 21 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clauses 22 to 33 carry?

Hon. Senators: Agreed.

Mme Barnes : Je tiens simplement à dire que je comprends le sénateur. Nous avons discuté de cette question avant que soit présenté le projet de loi, et je pense que ce serait utile. Nous comprenons que le comité sénatorial a pour mandat d'étudier cette question et à participer activement à des études sur le développement économique. Je me ferai un plaisir d'en discuter et je vous suis reconnaissante de vos commentaires.

Parfois je pense qu'il est préférable de ne pas avoir de dispositions de non-dérogation, mais je connais un grand nombre de Premières nations qui aimeraient que l'on apporte cet ajout. Nous avons l'arrêt *Sparrow*, et nous savons également qu'en réalité, nous n'avons pas d'interprétation juridique claire de la part des tribunaux. Je pense que le sénateur a raison lorsqu'il dit que nous devrions en discuter à un autre moment. Entre-temps, je sais que vous devez consacrer votre attention à d'autres projets de loi qui ont été renvoyés au Sénat, donc je suis reconnaissante au comité de s'occuper de cette question d'une grande importance d'une façon très professionnelle.

Le sénateur Christensen : J'aimerais simplement ajouter que c'est une question à laquelle nos sénateurs des Premières nations travaillent depuis deux ans. Il y a quelques années on avait promis que l'on remédierait à cette question, et que l'on élaborerait une disposition de non dérogation acceptable qui pourrait faire partie de toutes les lois. Cela remonte à deux ans et nous attendons toujours.

Je pense qu'une observation serait tout à fait indiquée afin que cette question reste à l'avant-plan de nos préoccupations et que les gens comprennent qu'il faut s'en occuper.

Sénateur Watt : Il aurait été préférable, à mon avis, de n'avoir aucune disposition de non dérogation. Quoiqu'il en soit, elle existe et nous devrons nous en occuper. Les bénéficiaires de ce projet de loi l'acceptent, par conséquent abordons cette question par le biais d'une observation.

Le président : Sur ce, chers collègues, êtes-vous prêt à étudier ce projet de loi, article par article?

Si c'est le cas, j'indiquerai simplement que la procédure habituelle consiste à reporter l'étude du titre au long, du préambule et du titre court que renferme l'article 1. Le comité procédera-t-il de la façon habituelle?

Des voix : D'accord.

Le président : Les articles 2 à 5 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Les articles 6 à 9 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Les articles 10 à 16 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Les articles 17 à 21 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Les articles 22 à 33 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

The Chairman: Shall clauses 34 to 53 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clauses 54 to 61 carry?

Hon, Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clauses 62 to 64 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall schedule 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall schedule 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall the preamble carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Is it agreed, senators, that this bill be adopted without amendment?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Is it agreed that I report this bill to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Watt: With observations.

The Chairman: On this point, Senator Watt, you are the one proposing the observation. Do you have that available now?

Senator Watt: Not at this point.

The Chairman: Then are we in a position where we can have these observations dealt with tomorrow, whenever the bill is reported?

Senator Christensen: It should be forwarded from here when it is reported into the Senate, with observations.

The Chairman: We are in a situation where the written observations are not prepared. Do we just simply, at this stage, agree to report the bill and perhaps, Senator Watt, you can deal with the matter of the observations or comments on third reading?

If not, are you in a position to quickly prepare these observations in the next few minutes so that we can have them available?

Senator Christensen: Perhaps it could be done before we adjourn tonight?

The Chairman: Are you in a position to prepare these observations quickly and make them available later this evening?

Le président : Les articles 34 à 53 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Les articles 54 à 61 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : Les articles 62 à 64 sont-ils adoptés?

Des voix : D'accord.

Le président : L'annexe 1 est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : L'annexe 2 est-elle adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 1, qui renferme le titre court, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Le préambule est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Êtes-vous d'accord, chers collègues, pour que le projet de loi soit adopté sans amendements?

Des voix : D'accord.

Le président : Puis-je faire rapport de ce projet de loi au Sénat?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Watt : Avec des observations.

Le président : Sur ce point, sénateur Watt, vous êtes celui qui propose l'observation. Pouvez-vous nous la fournir maintenant?

Le sénateur Watt : Pas pour l'instant.

Le président : Par conséquent, sommes-nous en mesure de nous occuper de ces observations demain, lorsque l'on fera rapport du projet de loi?

Le sénateur Christensen : Il faudrait que le comité fasse rapport du projet de loi au Sénat, accompagné des observations.

Le président : Les observations écrites ne sont pas préparées. Pouvons-nous simplement, à ce stade, convenir de faire rapport du projet de loi et, sénateur Watt, vous pourriez peut-être vous occuper des observations ou des commentaires à l'étape de la troisième lecture?

Sinon, êtes-vous en mesure de préparer rapidement ces observations au cours des prochaines minutes afin que nous puissions en prendre connaissance?

Le sénateur Christensen : Est-ce que cela pourrait être fait avant que nous ajournions ce soir?

Le président : Êtes-vous en mesure de préparer ces observations rapidement et de nous les communiquer plus tard ce soir?

Senator Watt: I do not have legal advice at my disposal at this time, but I can certainly try my best, yes.

The Chairman: With that then, we will —

Senator Watt: There is a cancellation required too, I believe.

The Chairman: We are now in a position where we have dealt with the bill, except for the observations to be attached. Ms. Barnes?

Ms. Barnes: I just wanted to make a clarification. I was under the understanding that the Senate already had the mandate to do this study. I do not know your procedures well enough to know whether the addition of an observation in any way affects the possibility of the carriage of this bill. That is in your hands; it is not in our hands to do that. I am just saying that we would be happy to have input into your study, but it is not within our control; it is in your hands.

The Chairman: Thank you for that. We will just leave this matter for now and wait for the observations to be written up, translated and provided to the members here. Before the evening is over, we will come back to that. It will be the last remaining matter on this bill.

I want to thank all of you for your presentations here tonight.

The committee suspended.

The committee resumed.

The Chairman: Honourable senators, we have the wording of the observation about which Senator Watt was concerned. It is wording with which Senator Watt agrees. The observation would read as follows:

Over the last number of years, a variety of non-derogation clauses has appeared in federal legislation. This has created uncertainty and concerns for Aboriginal people that need to be resolved. On the matter of non-derogation, the committee strongly recommends that a thorough study of non-derogations clauses be completed by the Senate Standing Committee on Legal and Constitutional Affairs as soon as possible, but no later than June 30, 2006.

Is it agreed that I report this bill to the Senate with the observation that I just read?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: With that, the bill is concluded. I will report the same to the Senate tomorrow.

Thank you for your attendance and work on this matter.

We will now move into our study concerning the involvement of Aboriginal communities and businesses in economic development in Canada. This is a study that we started last fall. We have been going across the country.

Le sénateur Watt : Je ne suis pas en mesure d'obtenir un avis juridique pour l'instant, mais je peux certainement faire de mon mieux.

Le président : Sur ce, par conséquent, nous...

Le sénateur Watt : Je pense qu'il faut aussi qu'il y ait une annulation.

Le président : Le projet de loi a donc été adopté, il ne reste plus qu'à y joindre les observations. Madame Barnes?

Mme Barnes : Je tenais simplement à apporter un éclaircissement. Je croyais comprendre que le Sénat avait déjà le mandat de faire cette étude. Je ne connais pas suffisamment bien vos procédures pour savoir si l'ajout d'une observation peut d'une façon quelconque influer sur l'adoption du projet de loi. Cela relève de votre responsabilité et non de la nôtre. Je tenais simplement à dire que nous serions heureux de participer à votre étude, mais cette décision ne relève pas de nous mais de vous.

Le président : Je vous remercie. Nous laisserons cette question de côté pour l'instant et nous attendrons que les observations soient rédigées, traduites et remises aux membres du comité. Avant la fin de la soirée, nous y reviendrons. Ce sera la dernière question dont nous devons nous occuper en ce qui concerne ce projet de loi.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour vos présentations ici ce soir.

Le comité suspend la séance.

Le comité reprend la séance.

Le président : Chers collègues, nous avons le libellé de l'observation qui préoccupait le sénateur Watt : c'est un libellé avec lequel le sénateur Watt est d'accord, l'observation se lirait comme suit :

Ces dernières années, diverses dispositions non dérogatoires ont été ajoutées aux lois fédérales. Cela a créé de l'incertitude et des préoccupations pour les Autochtones, et il faut y remédier. En ce qui concerne la non-dérogation, le comité recommande fermement qu'une étude approfondie des dispositions non dérogatoires soit faite par le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, dans les plus brefs délais, au plus tard le 30 juin 2006.

Convient-il que je fasse rapport du projet de loi au Sénat, accompagné de l'observation que je viens de lire?

Des voix : D'accord.

Le président : Nous avons donc terminé l'étude du projet de loi, j'en ferai rapport au Sénat demain.

Je vous remercie de votre assiduité et du travail que vous avez consacré à cette question.

Nous allons maintenant passer à notre étude concernant la participation des peuples et entreprises autochtones aux activités de développement économique au Canada. C'est une étude que nous avions débutée l'automne dernier. Nous avons visité le pays d'un bout à l'autre.

A number of weeks ago we were in B.C. and Alberta. This ongoing study is examining the phenomenon of Aboriginal involvement in business. The committee will prepare a report of its findings. We are fortunate tonight to have representatives from the Arctic. When I see Bill Lyall here in Ottawa, it reminds me that the Arctic is not so far away. I welcome our witnesses from the North: Mary Nirlungayuk, Carol Hunter, Lou Hammond Ketilson and Bill Lyall.

Carol Hunter, Executive Director, Canadian Co-operative Association: Thank you and good evening. Honourable senators, we are pleased to bring you information on co-operatives as one of the business models that can help Aboriginal communities develop their economies. We hope that our presentation will be useful to your study on Aboriginal economic development. We will use our time this evening to talk about co-ops in Aboriginal communities and their benefits. We will tell you about the success story of Arctic Co-ops Limited and the co-op network in the Northwest Territories and Nunavut. We will focus on some of areas of your study, the key success factors and barriers for Aboriginal co-ops, as well as what is needed to enable more communities to use the co-op model.

We have five recommendations involving increased promotion of cooperatives, better access to development resources, dedicated capital resources, capacity building through education and training, and the need for co-op networks to provide ongoing support and the pooling of resources. Before we go much further, I would like to briefly summarize what a cooperative is.

A cooperative is an organization owned by the members who use its services. Cooperatives are driven by both economic and social concerns. They are community-based organizations that care not only about the bottom line of their businesses, but also about the needs of their members and the quality of life in their communities. Cooperatives differ from other businesses in three key ways: First, co-ops have a different purpose. The primary purpose of cooperatives is to meet the common needs of their members, whereas the primary purpose of most investor-owned businesses is to maximize profit for shareholders. Second, co-ops have a different control structure. Cooperatives use the one-member, one-vote system, not the one-vote-per-share system used by most businesses. This helps the cooperative serve the common need rather than the individual need and is a way to ensure that people, not capital, control the organization. Third is a different allocation of profit. Cooperatives share profits among their member owners on the basis of how much they use the co-op, not on the basis of how many shares they hold. Cooperatives also tend to invest their profits in improving service to members and promoting the well-being of their communities. Cooperatives recognize the importance of people and communities defining their own needs and working together to

Il y a quelques semaines, nous étions en Colombie-Britannique et en Alberta. Cette étude en cours examine le phénomène de la participation autochtone dans le milieu des affaires. Le comité préparera un rapport de ses constatations. Ce soir, nous avons la chance d'accueillir des représentants de l'Arctique. Lorsque je vois Bill Lyall ici à Ottawa, cela me rappelle que l'Arctique n'est pas si loin que cela. Je souhaite la bienvenue à nos témoins du Nord : Mary Nirlungayuk, Carol Hunter, Lou Hammond Ketilson et Bill Lyall.

Carol Hunter, directrice exécutive, Canadian Co-operative Association : Merci et bonsoir. Honorables sénateurs, nous sommes heureux de vous présenter de l'information sur les coopératives qui sont l'un des modèles d'entreprise qui peuvent aider les collectivités autochtones à développer leurs économies. Nous espérons que notre présentation vous sera utile dans le cadre de votre étude sur le développement économique des Autochtones. Nous consacrerons notre temps ce soir à vous parler des coopératives dans les collectivités autochtones et des avantages qu'elles présentent. Nous vous raconterons la réussite de Arctic Co-ops Limited et du réseau de coopératives des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Nous mettrons l'accent sur certains aspects de votre étude, les principaux facteurs qui contribuent à la réussite des coopératives autochtones de même que les obstacles auxquels elles font face et nous vous indiquerons les éléments nécessaires pour permettre à un plus grand nombre de collectivités d'utiliser le modèle de coopérative.

Nous avons cinq recommandations portant sur la promotion accrue des coopératives, un meilleur accès aux ressources en développement, des ressources en capital affectées à des fins particulières, le renforcement des capacités grâce à l'éducation et à la formation et la nécessité, de la part des réseaux de coopératives, d'assurer un soutien permanent et la mise en commun des ressources. Mais avant d'aller plus loin, j'aimerais décrire brièvement ce qu'est une coopérative.

Une coopérative est une organisation qui appartient aux membres qui en utilisent les services. Les coopératives sont motivées par des préoccupations économiques et sociales. Ce sont des organisations communautaires qui se soucient non seulement des résultats financiers de leurs entreprises, mais aussi des besoins de leurs membres et de la qualité de vie de leur collectivité. Les coopératives diffèrent d'autres entreprises de trois façons distinctes : tout d'abord, les coopératives visent un but différent. L'objectif principal des coopératives est de répondre aux besoins communs de leurs membres, alors que la raison d'être principale d'une entreprise qui est la propriété d'investisseurs est de maximiser les profits pour ses actionnaires. Deuxièmement, les coopératives ont une structure de contrôle différente. Les coopératives utilisent la formule d'un vote par membre, plutôt que celle d'un vote par action qui prévaut dans la plupart des entreprises. Cela permet aux coopératives de répondre aux besoins communs plutôt qu'aux besoins individuels et cela représente une façon de s'assurer que ce sont les gens plutôt que le capital qui contrôlent l'organisation. Troisièmement, elles se distinguent par la répartition des profits. Les coopératives répartissent les profits parmi les propriétaires membres en fonction de leur utilisation des services, plutôt que du nombre

meet those needs. Co-ops are about collective entrepreneurship. They are a powerful and democratic way to put decision making into the hands of people, and they are an effective way to empower Aboriginal people and their communities wherever they live. Canada has more than 9,200 cooperatives and credit unions that provide products and services to more than 10 million Canadians.

I would like to introduce you to our panel of people with expertise and knowledge of Aboriginal cooperatives. Mary Nirlungayuk is a member of the board of the Canadian Co-operative Association. She works for Arctic Co-operatives as its corporate secretary and is based in Winnipeg. Mary started working in her local co-op in the community of Kugaaruk, Nunavut. Bill Lyall is the President of Arctic Co-operatives Limited and the Arctic Co-operative Development Fund. He has come all the way from Cambridge Bay to be with you this evening. Bill was the manager of the local Ikaluktutiak Co-op in Cambridge Bay, and under his leadership, it has become one of the largest cooperatives in the North. He was made a member of the Order of Canada in August 2003 for his contribution to the expansion of economic development in northern communities.

Finally, Dr. Lou Hammond Ketilson is the Director of the Centre for the Study of Co-operatives at the University of Saskatchewan. Some of the information she will give you today comes from a study she co-authored on Aboriginal co-ops in Canada. This study was undertaken in partnership with the federal government, the Assembly of First Nations and the Canadian Co-operative Association. It is my pleasure to turn you over to Mary.

Mary Nirlungayuk, Board Member, Canadian Co-operative Association: Thank you, Carol. Good evening, honourable senators. I would like to speak to you tonight about how cooperatives have benefited Aboriginal communities across Canada. There are about 133 with a predominantly Aboriginal membership. The largest number can be found across the northern region, in the Arctic, and mostly among the Inuit, Dene and Metis. In a few moments, Mr. Lyall will provide you with a brief overview of the co-op system in the Northwest Territories and Nunavut.

In Northern Quebec, a similar co-op system exists. The FCNQ, or la Fédération des coopératives du Nouveau Québec, provides a wide range of support. Aboriginal co-ops serve many needs, the most common being the provision of food and supplies in remote communities. They are important as marketers of arts and crafts, wild rice, forest products and fish. The cooperative business model has been very successful in the social and economic development of Aboriginal people. There are success stories to be

d'actions détenues. Les coopératives ont aussi tendance à investir leurs profits dans l'amélioration des services aux membres et la promotion du bien-être de leur collectivité. Les coopératives reconnaissent l'importance des personnes et des collectivités qui définissent leurs propres besoins et travaillent en collaboration pour y répondre. Les coopératives favorisent l'entrepreneuriat collectif. Elles représentent un moyen puissant et démocratique de confier la prise de décisions à la population et constituent un moyen efficace d'accroître l'influence des Autochtones et de leurs collectivités là où ils vivent. Le Canada compte plus de 9 200 coopératives et caisses de crédit qui fournissent des produits et services à plus de 10 millions de Canadiens.

Permettez-moi de vous présenter les experts en coopératives autochtones qui m'accompagnent. Mme Mary Nirlungayuk siège au conseil d'administration de la Canadian Co-operative Association. Elle est secrétaire de direction de l'Association Arctic Co-operatives et travaille à partir de Winnipeg. Avant de s'établir à Winnipeg, Mary a travaillé pour la coopérative locale de la collectivité de Kugaaruk, au Nunavut. M. Bill Lyall est président de l'Association Arctic Co-operatives Limited et du Fonds de développement des coopératives de l'Arctique, le Arctic Co-operatives Development Fund. Il a parcouru les nombreux kilomètres qui séparent Cambridge Bay d'Ottawa pour vous rencontrer ce soir. C'est Bill qui était directeur de la coopérative local Ikaluktutiak à Cambridge Bay, et c'est grâce à son leadership qu'elle se place aujourd'hui parmi les plus grandes coopératives du Nord. C'est en août 2003 qu'il a reçu l'Ordre du Canada en reconnaissance de sa participation à l'expansion du développement économique dans les collectivités nordiques.

Enfin, Mme Lou Hammond Ketilson est directrice du Centre d'étude des coopératives de l'Université de la Saskatchewan. Elle est co-auteure d'une étude portant sur les coopératives autochtones au Canada dont elle vous dévoilera certains éléments aujourd'hui. Il s'agit d'une étude qui a été effectuée en collaboration avec le gouvernement fédéral, l'Assemblée des Premières nations et la Canadian Co-operatives Association. J'ai maintenant le privilège de céder la parole à Mary.

Mary Nirlungayuk, membre du conseil d'administration, Canadian Co-operatives Association : Merci, Carol. Bonsoir, honorables sénateurs. Ce soir, je vais vous expliquer dans quelles mesures les coopératives ont été bénéfiques pour les collectivités autochtones de l'ensemble du Canada. Il en existe environ 133 dont les membres sont majoritairement Autochtones. C'est dans le Nord, dans l'Arctique, qu'on en retrouve le plus, surtout dans les collectivités inuites, dénées et métisses. Dans quelques instants, M. Lyall vous expliquera brièvement le fonctionnement du système de coopératives dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Dans le Nord québécois, la FCNQ, la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec permet de répondre à une vaste gamme de besoins des collectivités isolées en denrées alimentaires et autres biens. Les coopératives agissent à titre de distributeurs, puisqu'on y vend objets décoratifs, riz sauvage, produits forestiers et poisson. Les coopératives, par leur structure opérationnelle, ont beaucoup contribué au développement socio-économique des peuples autochtones. En effet, on en voit

found within the remote communities, reserves, and large urban centres. The cooperative approach uses the value of strength to build capacity among our people. Co-ops provide opportunities in areas where few others exist. Cooperatives contribute to the economics of their communities. Co-ops are consistent with Aboriginal values and traditions. Co-ops have significant impact and are businesses based on real needs. The co-op model has proven to be effective for Aboriginal people.

There are many success stories of Aboriginal-owned cooperative businesses. In my home community of Kugaaruk the co-op system has its own retail store, hotel, cable network, and property rentals. I can go on with more examples, but these are a few that I wanted to mention. They also have a pension plan for people over 55. These businesses have provided employment, education and training. They are highly successful because they are supported by the people of the community. The co-op also gives back to the community. In Winnipeg's inner city, the grocery store called Neechi Foods Co-operative has been in business since 1990. Despite the highly competitive urban grocery retail store industry, the co-op has grown. It has consistently provided employment with decent wages to people who have few opportunities. It provides training and work experiences to its employees. In turn, the workers have a strong sense of ownership and responsibility. Neechi Foods has demonstrated a commitment to positive social development through the healthy food program for customers, schools, youth centres and clinics. It is truly democratic in its decision-making process.

In Quebec, there is a strong history of the cooperative in the form of the caisse or credit union. In 1987 the Caisse populaire Kahnawake was formed. It has had a profound impact on the Kahnawake Reserve at a time when the Mohawk Nation was seeking to revive its culture and regain control of its economy. The caisse populaire and Neechi Foods are two examples that demonstrate how cooperative and Aboriginal values work together. Many Aboriginal cooperatives provide services such as co-op housing, harvesting fish and other traditional food, forestry, art marketing, and hotels; and the list is growing. We believe that the cooperative business model is ideal for Aboriginal communities wishing to achieve economic success and positive social development. I will hand it over to Mr. Lyall.

Bill Lyall, President of the Board of Directors, Arctic Co-operatives Limited: Honourable senators, good evening and thank you for the opportunity to appear before your committee. I will be providing you with a brief overview of the cooperative movement in the Northwest Territories and Nunavut regions of the Canadian Arctic. Cooperatives were one of the very first locally owned and controlled enterprises set up in the North by ordinary people for ordinary people. The first community-owned cooperatives in the Arctic were incorporated in 1959. In the 1960s and 1970s, many other communities developed their own local co-ops. The co-op model of working together was well

les effets bénéfiques dans les collectivités éloignées, les réserves et les grands centres urbains. Le mouvement coopératif est axé sur la force à titre de fondement de l'épanouissement de notre peuple. Grâce aux coopératives, qui contribuent aux économies de diverses collectivités, des débouchés ont été créés dans des régions où il y en avait peu. Les coopératives, qui respectent les valeurs et traditions autochtones, ont un impact réel et répondent à de véritables besoins. Il est clair que le modèle coopératif convient aux peuples autochtones.

Il existe beaucoup d'exemples de réussite chez les Autochtones propriétaires de coopératives. Dans ma collectivité natale de Kugaaruk, le système coopératif comprend un magasin de détail, un hôtel, un réseau de câblodiffusion et des immeubles locatifs. Je pourrais vous donner d'autres exemples, mais me contenterai de vous citer les plus importants. Il existe également un régime de retraite pour les gens de plus de 55 ans. Grâce à ces entreprises, les membres de nos collectivités peuvent se trouver du travail, se former et suivre des études. C'est parce qu'elles sont soutenues par les collectivités et qu'elles s'intéressent à leur bien-être que les coopératives fonctionnent si bien. Par exemple, au centre-ville de Winnipeg, il existe depuis 1990 un supermarché qui s'appelle Neechi Foods Co-operative. En dépit de la concurrence féroce du secteur urbain, la coopérative a pris de l'expansion. Dans ce supermarché, on a toujours donné une chance à ceux qui en avaient besoin en offrant des salaires acceptables et en formant les employés. Par conséquent, ceux qui y travaillent s'investissent entièrement dans le bon fonctionnement de l'entreprise. De plus, les dirigeants de Neechi Foods ont démontré leur engagement envers le développement social positif en créant un programme d'aliments sains, des écoles, des centres pour les jeunes ainsi que des cliniques. Les décisions y sont prises démocratiquement.

Au Québec, les coopératives existent depuis longtemps et prennent la forme des caisses populaires. La Caisse populaire Kahnawake, créée en 1987, a joué un rôle important dans le développement de la réserve Kahnawake à une époque où la nation Mohawk tentait de revigorer sa culture et d'assainir son économie. La Caisse populaire et le supermarché Neechi Foods sont deux exemples qui démontrent à quel point l'esprit des coopératives est conforme aux valeurs autochtones. Un grand nombre de coopératives offrent des services dans différents domaines, comme le logement coopératif, la pêche, la forêt, la vente d'objets d'art et l'hôtellerie, et j'en passe. Nous sommes d'avis que le modèle coopératif est idéal pour les collectivités autochtones visant la réussite économique et le développement social positif. Je vais maintenant céder la parole à M. Lyall.

Bill Lyall, président du conseil, Arctic Co-operatives Limited : Bonsoir, honorables sénateurs. Merci de m'avoir invité à comparaître devant le comité. Je vais vous donner un bref aperçu du mouvement coopératif dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et dans certaines régions de l'Arctique canadien. La coopérative est l'une des toutes premières entreprises exploitées au niveau local créée dans le Nord par des personnes ordinaires pour des personnes ordinaires. La première coopérative communautaire dans l'Arctique a été incorporée en 1959. Par la suite, dans les années 60 et 70, beaucoup d'autres communautés ont emboîté le pas en créant leurs propres coopératives locales. Le modèle coopératif

received in our community because it was considered our traditional way of life. Early on, cooperative leaders began to explore ways to expand this new economic strength. If we gain economic strength by pooling our resources and working together at a local level, what could we accomplish if we pooled our resources on a regional and territorial basis?

In 1965, co-ops in the Eastern Arctic, in partnership with the federal government, incorporated an organization to market art. A few years later, the cooperatives in what today is the Northwest Territories and Nunavut set up a cooperative service federation to pool our buying power and to develop a wide range of businesses and technical and management support services.

Over the years these organizations were restructured and are now called Arctic Co-operatives Limited. Today our co-op network is made up of three parts: One, local co-ops; two, our service federation, the Arctic Co-operatives Limited; and three, our financial arm, Arctic Co-op Development Fund.

Local co-ops: There are 33 locally owned and controlled multipurpose co-op businesses in our network. These cooperatives provide a wide range of services to our communities, including: one, retail services; two, hotels; three, cable television; four, fuel distribution; art marketing; commercial and residential property rental.

Our 33 local co-ops are owned and controlled by over 19,000 individual owners, residents of the community in which the cooperative is located.

Last year the local co-ops had a combined business volume of $128 million. They have built up community assets with a total value of $112 million. Co-op members have equity in those co-ops of $40 million. Local co-ops employ more than 800 people and last year contributed over $19 million to the economy of the North through wages and benefits.

At our service federation level, our local co-ops own and control our central service co-operative, Arctic Co-operatives Limited. They provide services to the co-ops in accounting, education and training, information technology, management, marketing, and the purchase and transportation of merchandise for co-op retail stores.

In 2004, Arctic Co-operatives had a business volume of $93 million. We have a strong financial base, with assets of $31 million, and the member co-ops have built up equity in these assets of $22 million.

axé sur la collaboration a été bien reçu dans notre collectivité parce qu'il correspondait à notre mode de vie traditionnel. Très tôt, les pionniers du mouvement coopératif ont tenté de tirer profit de cette nouvelle puissance économique. En effet, on se disait que si on pouvait générer une puissance économique en regroupant nos ressources et en travaillant ensemble au niveau local, tout était envisageable si on faisait la même chose au niveau régional ou encore territorial.

C'est en 1965 que des coopératives de l'Est de l'Arctique, en collaboration avec le gouvernement fédéral, ont incorporé une organisation dans le but de vendre des objets d'art. Quelques années plus tard, les coopératives de la région qu'on appelle aujourd'hui les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont créé une fédération de services coopératifs permettant de regrouper les pouvoirs d'achat et d'offrir une vaste gamme de services techniques, de gestion et d'entreprises.

Avec le temps, ces organisations ont été restructurées et sont connues aujourd'hui sous le nom de Arctic Co-operatives Limited. Notre réseau coopératif comporte aujourd'hui trois volets : les coopératives locales, la fédération de services et l'Association Arctic Co-operatives Limited, et notre volet financier, à savoir le Fonds de développement des coopératives arctiques, en anglais Arctic Co-op Development Fund.

Notre réseau comprend 33 coopératives générales exploitées au niveau local. Ces coopératives offrent toute une panoplie de services : vente au détail, hôtellerie, réseau de câblodistribution, distribution de carburant, vente d'objets d'art et immeubles locatifs commerciaux et résidentiels.

Ces 33 coopératives sont exploitées par plus de 19 000 personnes qui habitent dans la même collectivité que la coopérative.

L'année dernière, les coopératives ont brassé un chiffre d'affaires total de 128 millions de dollars. Elles détiennent des actifs communautaires d'une valeur totale de 112 millions de dollars. De plus, les intérêts détenus par les membres se chiffrent à 40 millions de dollars. Plus de 800 personnes sont à l'emploi des coopératives, qui ont contribué plus de 19 millions de dollars à l'économie du Nord par le biais de salaires et d'avantages sociaux.

Ce sont les coopératives locales qui détiennent et qui exploitent notre coopérative centrale de services, l'Association Arctic Co-operatives Limited. Les services qui sont offerts aux coopératives relèvent de différents domaines : comptabilité, scolarisation et formation, technologie de l'information, gestion, marketing ainsi que l'achat et le transport de marchandises pour les magasins de détail coopératifs.

En 2004, la Arctic Co-operatives a brassé un chiffre d'affaires de 93 millions de dollars. Notre base financière est solide, constituée d'actifs d'une valeur de 31 millions de dollars dont 22 millions de dollars reviennent aux membres des coopératives.

Our financial arm, Arctic Co-operative Development Fund, was set up in 1986 when we partnered with the federal and Northwest Territories governments under the Native Economic Development Program, at that time called NEDP.

Today the organizations that were set up under that program are all called Aboriginal capital corporations. Our financial arm provides financing to our member cooperatives to help them expand, modernize and operate the local businesses.

Arctic Co-op Development Fund is an excellent example of a government program that supports Aboriginal businesses but does not interfere with the day-to-day operations. We have provided more than $300 million in financing to our local co-ops to help build our businesses and our communities.

Honourable senators, ordinary people in our communities across the Arctic have accomplished some extraordinary things. We live in one of the harshest environments in the world. We are isolated from most of Canada. We have had to adapt to great social change in our way of life in a short time. Despite our natural obstacles, we have worked together and built an impressive network of community-owned and controlled economic and social enterprises that are a model for Aboriginal development in Canada.

Through our cooperatives, we have laid the foundation for the future generations of Inuit, Dene and the Metis to participate in a meaningful way in the economic and social affairs of our communities, our territories and our country.

Lou Hammond Ketilson, Director, Centre for the Study of Co-operatives, University of Saskatchewan: Thank you. I will close by providing you with an overview of the factors contributing to the success of Aboriginal cooperative development today, the challenges that are slowing the growth of more Aboriginal cooperatives, and our recommendations as to what is needed to expand Aboriginal co-op development even further.

First, experience has shown that Aboriginal cooperatives are successfully started and sustained when there are a number of factors present. The first one is a need. Cooperatives grow out of the needs of the community. They are most effective and endure the longest when they are community based and not a top-down strategy.

Second, cooperatives are successfully created when there is an active promotion of cooperatives by a variety of agents, whether it is co-op development officers or other individuals who are advocates of the cooperative model, and programs to support and encourage others in pursuing this model.

Co-ops are successful when there are leaders present within the community who are committed to the model, knowledgeable about its potential and have access to the resources needed in order to pursue establishing one.

Notre volet financier, le Fonds de développement des coopératives arctiques, a été créé en 1986, à l'époque du partenariat avec les gouvernements fédéral et des Territoires du Nord-Ouest établi en vertu du Programme de développement économique des Autochtones, qu'on appelait à l'époque PDEA.

Aujourd'hui, on appelle toutes les organisations qui ont été créées en vertu de cet ancien programme Société de financement des Autochtones. Le Fonds de développement aide financièrement les membres à exploiter, moderniser ou agrandir leur entreprise locale.

Le Fonds de développement est un très bon exemple d'un programme gouvernemental qui aide les entrepreneurs autochtones sans ingérence dans les activités quotidiennes de l'entreprise. Les coopératives locales ont pu bénéficier d'un financement de plus de 300 millions de dollars, ce qui aide non seulement les entreprises elles-mêmes mais également les collectivités.

Honorables sénateurs, sachez que des personnes ordinaires dans nos collectivités arctiques ont accompli des choses extraordinaires. Nous vivons dans un des environnements les plus rudes de la planète. Nous sommes isolés du reste du Canada. Nous avons dû, en très peu de temps, nous adapter à de grands changements sociaux. Et pourtant, en dépit de ces obstacles naturels, nous avons travaillé ensemble pour bâtir un réseau impressionnant d'entreprises communautaires et économiques et sociales qui servent de modèle de développement autochtone au Canada.

Grâce à nos coopératives, nous avons jeté les bases d'une participation active des générations inuites, dénées et métisses aux affaires économiques et sociales de nos collectivités, de nos territoires et de notre pays.

Lou Hammond Ketilson, directrice, Centre for the Study of Co-opratives, Université de la Saskatchewan : Merci. Je vais terminer cet exposé en vous donnant un aperçu des facteurs qui contribuent au succès des coopératives autochtones aujourd'hui, en vous signalant les défis qui ralentissent la multiplication de ces coopératives et je vous ferai une recommandation sur les mesures à prendre pour donner de l'ampleur au mouvement coopératif autochtone.

D'après l'expérience acquise, on sait qu'il faut réunir certains facteurs pour que les coopératives autochtones démarrent et prospèrent. Tout d'abord, il faut un besoin. Les coopératives naissent d'un besoin au sein de la collectivité. On constate la plus grande efficacité et la plus grande longévité quand elles sont ancrées au sein de la collectivité et qu'elles ne découlent pas d'une stratégie imposée.

Deuxièmement, pour créer une coopérative viable, il faut d'abord une promotion active de la part de divers agents, soit des spécialistes en coopérative ou d'autres défenseurs du modèle coopératif, et il faut des programmes d'appui et des encouragements.

Les coopératives prospèrent quand les leaders au sein de la collectivité sont convaincus de la valeur du modèle, en connaissent le potentiel et ont accès aux ressources nécessaires pour leur établissement.

Cooperatives are successfully created when there is supportive government policy to enable frameworks that make cooperative development possible. They are successful when there is dedicated capital available specifically for Aboriginal co-op start-ups and to support working capital and expansion needs; and finally, when there is support from external agents, whether they are federations or sympathetic developers within government or within the cooperative sector — those who champion the model.

All of these factors, when present, contribute to the successful creation of Aboriginal cooperatives. You have just heard a little about some of our great success stories.

The challenges to greater Aboriginal co-op development include the following: Probably the one we are most aware of is a general lack of awareness and understanding of the cooperative model. What is a cooperative? How do they work? How do they differ from other businesses and what kind of commitment is involved?

Aboriginal development corporations play a central role in controlling decisions on Aboriginal community development. These corporations have been supported as a primary mechanism to dispense and manage federal transfers and settlement of land claims and self-government negotiations.

As non-profit development agencies, they are active in supporting new Aboriginal business and economic ventures. They decide what types of investments and business models to pursue and tend to prefer the collective approach over individual initiative. Yet the cooperative model is not being promoted.

The development corporations play a crucial role in the potential development of cooperative enterprises, but their views regarding the appropriateness of the model are not well known.

By and large, the co-op model is not coming up as an option for Aboriginal economic development or reserve initiatives. Typically, cooperative government units do not deal directly with the Aboriginal communities, and Aboriginal policy units are not familiar with the cooperative model.

Finally, economic development leaders and entrepreneurs within Aboriginal communities are equally unaware of cooperatives as a form of enterprise.

A second challenge is the complicated political and policy environment that acts as a general barrier to economic and community development in all provinces and territories, although in different ways, depending on provincial and territorial context.

These barriers may help explain the mixed success rate and low take-up of the co-op model over the past few years. Access to capital and programs varies across the country due to policy and

Les coopératives sont promises au succès quand la politique du gouvernement vient les appuyer grâce à des cadres qui en rendent la réalisation possible. En outre, il faut mettre à la disposition des coopératives autochtones qui démarrent des capitaux permanents qui leur sont spécifiques et veiller à leurs besoins en matière d'expansion et de fonds de roulement. Enfin, il faut des défenseurs du modèle, soit des agents externes, des fédérations ou des promoteurs engagés au sein du gouvernement ou du secteur coopératif.

Tous ces facteurs réunis contribuent au succès de la création des coopératives autochtones. On vous a parlé brièvement de certaines de nos expériences réussies.

Voici quelques défis que l'on doit surmonter si l'on veut que les coopératives autochtones se développent. Celui qui saute aux yeux est le manque de sensibilisation et le manque de compréhension en général qui entoure le modèle coopératif. Qu'est-ce qu'une coopérative? Comment fonctionne-t-elle? Comment une coopérative se démarque-t-elle d'un autre type d'entreprise et quel genre d'engagement signifie-t-elle?

La mise sur pied de coopératives autochtones joue un rôle central dans la prise de décisions qui influent sur le développement communautaire autochtone. On a appuyé ces entités comme mécanisme premier pour distribuer et gérer les fonds transférés par le gouvernement fédéral et pour mener à bien les négociations sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale.

Puisqu'il s'agit d'organismes de développement sans but lucratif, ces entités appuient activement les nouvelles entreprises autochtones et autres initiatives économiques. Il leur appartient de choisir le genre d'investissement et de modèle d'entreprise qui convient et elles ont tendance à préférer une approche collective plutôt qu'individuelle. Pourtant, le modèle coopératif n'est pas préconisé.

Ces entités jouent un rôle crucial dans le développement potentiel d'entreprises coopératives mais on ne connaît pas bien leurs opinions quant au modèle préconisé.

De façon générale, le modèle coopératif ne représente pas un choix possible pour le développement économique autochtone ou les initiatives dans les réserves. À preuve, les services gouvernementaux qui se consacrent aux coopératives ne traitent pas directement avec les collectivités autochtones et le modèle coopératif est mal connu au sein des services qui tracent l'orientation en ce qui concerne les Autochtones.

Enfin, les responsables du développement économique et des entrepreneurs au sein des collectivités autochtones ne connaissent pas non plus les coopératives comme type d'entreprise.

Il y a un autre défi. Il s'agit d'une entrave générale au développement économique et communautaire dans toutes les provinces en raison de complications politiques et doctrinales même si cela se traduit différemment suivant le contexte provincial ou territorial.

Il faut peut-être attribuer à ces entraves le succès mitigé et le peu d'enthousiasme pour le modèle coopératif au cours des dernières années. L'accès aux capitaux et aux programmes est

program differences. Developers working to establish co-ops are often frustrated by what appear to be fragmented programs, with no one program offering sufficient funds to get the co-op up and running.

The dual goals of cooperatives, economic and social, mean that developers are often directed from one program to another because existing programs serve only one rather than both.

On reserve, development is both helped and constrained by the requirements of the Indian Act. Aboriginal cooperatives need alternative sources of financing because there is limited access to traditional sources of capital.

Co-op development funding programs sometimes impose traditional models of cooperatives on the very different world of a reserve setting. There is sometimes confusion regarding under which legislation, federal or provincial, to incorporate and what form of cooperative enterprise should be chosen. These frustrations may lead even the most committed Aboriginal co-op developer to look to a different model.

Therefore, what is needed to further the development of the cooperative model, a model which, as you have heard, has demonstrated its cultural and long-term sustainability and significant business success in our northern communities?

We have some recommendations for you. Government resources are required in the following areas to enable more Aboriginal communities to use the co-op model: Increased promotion of the cooperative model is needed. Aboriginal people need information about how co-ops have worked in other Aboriginal communities and what is involved in starting new co-ops. This can be provided by economic development officers, CED organizations, government officials and the co-op sector. However, outreach and active promotion of the model are necessary.

Second, access to culturally appropriate co-op development resources is needed. All new co-op groups require assistance with planning and development. Aboriginal groups need access to experienced co-op and business developers who can work with them through all stages of development. Aboriginal co-ops need access to existing federal government programs, as well as dedicated funds within the advisory services component of the federal co-op development initiative and the new social economy program.

Third, there is a need for dedicated capital. Existing Aboriginal-owned and operated loan funds, such as the Arctic Co-operative Development Fund, and community-based financial institutions

inégal d'un bout à l'autre du pays à cause des différences d'orientation et de programmation. Les promoteurs qui misent sur les coopératives subissent souvent des frustrations par ce qui semble être une fragmentation des programmes, aucun d'entre eux n'offrant assez de financement pour le démarrage et le fonctionnement d'une coopérative.

Le double but de ces coopératives, soit économique et social, signifie qu'on dirige souvent les promoteurs d'un programme à l'autre, parce que les programmes existants ne servent que l'un ou l'autre.

Sur les réserves, le développement est à la fois aidé et restreint par les exigences de la Loi sur les Indiens. Les coopératives autochtones ont besoin d'autres sources de financement, car elles ont un accès limité aux sources traditionnelles de capital.

Les programmes de financement du développement des coopératives imposent parfois au monde très différent de la réserve des modèles traditionnels de coopérative. Parfois on ne sait pas si la société doit être constituée au niveau fédéral ou provincial ou quel type de coopérative devrait être sélectionné. Ces frustrations peuvent amener même les promoteurs de coopérative autochtones les plus engagés à chercher des modèles différents.

Alors, de quoi avons-nous besoin pour faire avancer le développement du modèle coopératif, un modèle qui, comme vous l'avez entendu, a prouvé sa durabilité culturelle à long terme et qui représente une réussite importante des entreprises dans les collectivités du Nord?

Nous avons quelques recommandations à vous proposer. Nous avons besoin de ressources du gouvernement dans les domaines suivants afin de permettre aux collectivités autochtones d'utiliser le modèle coopératif : nous avons besoin d'une plus grande promotion du modèle coopératif. Les Autochtones ont besoin d'information sur la façon dont les autres coopératives ont pu se développer dans d'autres collectivités autochtones et ce dont ils ont besoin pour démarrer une nouvelle société coopérative. Cette information peut provenir des agents de développement économique, des organismes de développement économique communautaire, des fonctionnaires ainsi que du secteur des coopératives. Cependant, des programmes de sensibilisation et une promotion active du modèle sont nécessaires.

Deuxième chose, nous avons besoin d'accès à des ressources de développement des coopératives qui sont adaptées au milieu culturel distinct. Tous les nouveaux groupes de coopérative ont besoin d'aide pour la planification et leur développement. Les groupes autochtones ont également besoin d'avoir accès à des promoteurs d'entreprises et de coopératives expérimentés qui peuvent les accompagner dans tous les stades de développement de la coopérative. Les coopératives autochtones ont besoin d'avoir accès à des programmes gouvernementaux fédéraux et ont besoin également de fonds qui leur sont consacrés, au sein des services consultatifs de l'initiative de développement des coopératives fédérale et du nouveau programme d'économie sociale.

Troisièmement, nous avons besoin d'un capital réservé à cette fin. Les fonds d'emprunt existants qui appartiennent aux Autochtones, tel que le Fonds de développement des

demonstrate how co-op financial models can be directed toward community-focused economic development. Aboriginal co-ops in other parts of Canada need dedicated capital to borrow for start-ups, working capital and expansion. This capital should be controlled by the co-op sector in partnership with Aboriginal organizations.

The fourth point concerns capacity building through education and training. Employees and board members need continuous training, and it has to be funded. Cooperatives, as with any business organization, require leaders and decision makers well versed in basic business acumen. In addition, co-ops require leaders and decision makers who are well trained in the requirements of working within a democratic, member-driven organization.

My final point has to do with funding to support cooperative networks. One of the principles of cooperatives is working together with other co-ops. Aboriginal co-ops need to get together with others in their sector or region to develop needed services and supports such as joint marketing, management services or financial expertise. Co-op federations can play a major role in providing the critical after-care essential to secure long-term business and cooperative success.

We thank you very much for hearing our presentation this evening. We appreciate the opportunity to profile Aboriginal cooperatives as a key part of overall Aboriginal economic development.

The Chairman: Thank you. I am aware that the Hudson's Bay Company opened the first stores in many of the Arctic communities. Eventually, the co-op came on the scene. I know Mr. Lyall has been involved for decades in that Arctic co-op movement in the North.

I would ask Mr. Lyall for his opinion on the future of co-ops in the North among the Inuit people. Is it good? Are you threatened in any way?

Mr. Lyall: I think the future of the cooperative movement in the Arctic is very strong, which is one of the basic reasons most of the co-ops are successful. There is a story to tell about the time that the federation was set up, in 1972; 22 co-ops were involved in that. Today, out of those 22, 20 of them still exist. The success rate of small-business start-ups in the North is 80 per cent. Down south it is the reverse, with only a 20 per cent success rate.

One of the biggest reasons for the success is that they belong to the people. The people use them the way they used to use the land in our country, providing for each of the little communities. We

coopératives de l'Arctique, et les institutions financières basées dans les collectivités montrent la façon dont les modèles financiers de coopérative peuvent s'orienter vers le développement économique axé sur les collectivités. Les coopératives autochtones dans d'autres parties du Canada ont besoin de capital réservé à cette fin, afin d'emprunter pour partir de jeunes entreprises, pour avoir un fonds de roulement et pour se développer. Ce capital devrait être contrôlé par le secteur des coopératives en partenariat avec des organisations autochtones.

La quatrième recommandation concerne la création de capacités par l'intermédiaire de l'éducation et de la formation. Les employés et les membres du conseil d'administration ont besoin d'une formation qui, elle, doit être financée. Les coopératives, comme n'importe quel autre type d'entreprise, ont besoin de chefs et de décideurs qui ont un sens aigu des affaires. De plus, ces coopératives ont besoin de chefs et de décideurs qui sont bien formés et qui savent ce qui est nécessaire pour travailler dans une organisation démocratique régie par ses membres.

Mon dernier point se rapporte au financement des réseaux coopératifs. L'un des principes de la coopérative est de travailler avec d'autres coopératives. Les coopératives autochtones ont besoin de se regrouper avec d'autres coopératives de leur secteur ou de leur région pour élaborer des services de soutien nécessaires, par exemple, la commercialisation conjointe, les services de gestion ou l'expertise financière. Les fédérations de coopératives peuvent jouer un rôle important en fournissant le suivi essentiel pour s'assurer de la durabilité de l'entreprise et du succès de la coopérative.

Nous vous remercions d'avoir écouté notre exposé ce soir. Nous sommes heureux d'avoir eu la possibilité de vous parler des coopératives autochtones, comme une partie essentielle du développement économique général des Autochtones.

Le président : Merci. Je sais que la compagnie de la Baie d'Hudson a ouvert les premiers magasins dans de nombreuses collectivités de l'Arctique. Plus tard, la coopérative a fait son apparition. Je sais que M. Lyall a travaillé pendant des décennies à développer ce mouvement coopératif dans l'Arctique et dans le Nord.

J'aimerais demander à M. Lyall de nous dire ce qu'il pense de l'avenir des coopératives dans le Nord chez les Inuits. Est-ce un avenir prometteur? Sentez-vous qu'elles sont menacées d'une façon ou d'une autre?

M. Lyall : Je pense que l'avenir du mouvement coopératif dans l'Arctique est très fort, ce qui est l'une des raisons principales pour lesquelles ces coopératives sont une réussite. Il y a une histoire à raconter sur la création de la fédération en 1972 : sur les 22 coopératives du début, il en reste 20 aujourd'hui. Le taux de réussite des jeunes entreprises dans le Nord est de 80 p. 100. Dans le Sud du Canada, c'est exactement l'inverse, le taux de réussite y est de 20 p. 100 seulement.

L'une des principales raisons de leur réussite, c'est qu'elles appartiennent aux gens du milieu. Ces personnes s'en servent comme elles avaient l'habitude de se servir des terres dans notre

were called nomadic people in those days. We did not stay in one settlement; we always moved to where the resources were.

When we were forced to move into a community, it only stood to reason that we would try to see what we could do with our lives when we were all together. For that simple reason, people began to wonder whether they could help themselves in a situation like that and try to succeed.

As to whether or not they will continue to be successful, that is our hope. For the last 20 years, many people have supported the local cooperatives.

One of the other reasons for their continued success, as Ms. Hammond Ketilson told you, is that their earnings go back to their members.

Two weeks ago we had our annual meeting in Cambridge Bay. The people there received in the neighbourhood of $309,000 extra to spend for the Christmas season.

Hopefully, that answers your question.

Although the Hudson's Bay Company was the first organization there, it sent our furs out of the communities, along with the money. With the co-op system, it stays there. That dollar takes a little better than one turn in the community. Anything that came in to the Hudson's Bay Company went to England, Detroit, Toronto or wherever. In our case, it stays in the community.

The Chairman: I certainly have respect for the co-op movement. I am familiar with it. I can see that it is culturally appropriate to the Inuit people, the Dene people in the North, where there is a sharing of efforts, resources and, eventually, the profits, as you just said.

In many cases, this movement is the Aboriginal people's first entry into this entire unknown world of business. Has that movement resulted in any entrepreneurs going on to start their own businesses? Does the co-op encourage that?

Mr. Lyall: When the cooperative movement began in the North, it created many of the leaders in our communities today. Some are in the rest of Canada, Nunavut or the Northwest Territories. Most of our leaders today started out either going through cooperative college as assistant managers, or even as janitors or stock boys in retail stores or as oil truck drivers. In that regard I could name John Ningark, James Eetoolook and Jack Anawak. I could name many people who started out at the cooperative movement level. They are leaders of our people today.

pays, pour subvenir aux besoins de chacune des petites collectivités. À l'époque, nous étions considérés des nomades. Nous ne restions pas à un seul endroit; nous nous déplacions toujours là où se trouvaient les ressources.

Lorsque nous avons été obligés de nous installer dans une collectivité, il était tout à fait logique que nous essayions de déterminer ce que nous pourrions faire de nos vies une fois que nous serions tous ensembles. Pour cette simple raison, on a commencé à s'interroger sur la façon dont on pourrait s'entraider dans une situation de ce genre et on a tâché d'y parvenir.

Quant à savoir si les coopératives continueront de connaître du succès, c'est ce que nous espérons. Au cours des 20 dernières années, un grand nombre de personnes ont appuyé leur coopérative locale.

L'une des raisons pour laquelle elles continuent de connaître du succès, comme vous l'a dit Mme Hammond Ketilson, c'est que les profits sont répartis entre leurs membres.

Il y a deux semaines, nous avons tenu notre assemblée annuelle à Cambridge Bay. Les personnes qui étaient présentes ont reçu près de 309 000 $ supplémentaires à dépenser pour la période de Noël.

J'espère que cela répond à votre question.

Même si la compagnie de la Baie d'Hudson a été la première organisation là-bas, elle envoyait nos fourrures ailleurs et l'argent ne restait pas dans les collectivités. Avec le système de coopératives, l'argent reste. Chaque dollar est réinvesti dans la collectivité. La compagnie de la Baie d'Hudson réinvestissait tout ailleurs que ce soit en Angleterre, à Détroit ou à Toronto. Dans notre cas, l'argent reste dans la collectivité.

Le président : J'ai beaucoup de respect pour le mouvement coopératif. Je sais en quoi il consiste. Je peux comprendre qu'il convienne sur le plan culturel aux Inuits, aux Dénés du Nord où on met en commun les efforts, les ressources et les profits, comme vous venez de le dire.

Dans bien des cas, ce mouvement représente l'arrivée des Autochtones dans ce monde tout à fait inconnu des affaires. Ce mouvement a-t-il incité des entrepreneurs à mettre sur pied leurs propres entreprises? Est-ce que le mouvement coopératif encourage ce genre d'initiatives?

M. Lyall : Lorsque le mouvement coopératif a débuté dans le Nord, il a créé un grand nombre des dirigeants de nos collectivités d'aujourd'hui. Certains se trouvent dans le reste du Canada, au Nunavut ou dans les Territoires du Nord-Ouest. La plupart de nos dirigeants aujourd'hui ont débuté en fréquentant le collège coopératif à titre de gestionnaires adjoints ou même de concierges ou de préposés à l'inventaire dans des magasins de détail ou comme chauffeurs de camions-citernes. À cet égard, je pourrais nommer John Ningark, James Eetoolook et Jack Anawak. Je pourrais nommer un grand nombre de gens qui ont commencé grâce au mouvement coopératif. Ce sont nos dirigeants autochtones d'aujourd'hui.

I know that our own store in Cambridge Bay is the best. After 4 p.m., when the kids are out of school, our staff turns over completely. We have our school kids come in to do the job that adults were doing before. They are there until closing.

You asked if we have seen any people start their own businesses. Yes, we have. Many people who worked for the co-op before, who went through the system from, say, sweeping the floors to becoming an assistant manager, or manager, getting up to the level they wanted to be at, then start their own business.

The Chairman: Apart from the co-op movement, other significant developments in the North in the last few decades include the establishment of Nunavut and the settlement of claims for the Nunavut people, the Inuvialuit, and so forth. What has been the relationship among the co-ops, government and land claim bodies? Have the co-ops been supported by these new governments and land claim organizations that have come into existence in the last few decades?

Mr. Lyall: When land claims negotiations started out in the early 1970s, we were part of the negotiating committee with the other native organizations that existed at the time. As time went on, the co-op movement was deemed not to be Aboriginal owned because of our membership structures, so we were turned away and eventually had no representation at the negotiating table.

I would not say that support from our land claim organizations today is nonexistent, but we have no monetary support from them, although we do serve the same people. All the beneficiaries are members of our land claims organization, NTI, but we are left out of some of what is happening. We rely on our own merit and do our own thing.

We would like our land claim organization to be recognized as a native organization. Anyone can become a member, but no one person can take control of the organization. In that way, whatever we have in the North belongs to the people who will, hopefully, live there for many more years.

Senator Christensen: It seems that co-ops are more successful in the North, where the Dene, the Inuit and the Metis are in the majority. Is that correct?

Mr. Lyall: Yes.

Senator Christensen: Is it the case in the northern parts of the provinces, where First Nations persons are also in the majority, that co-ops are more successful than on reserves and treaty lands?

Je sais que notre propre magasin à Cambridge Bay est le meilleur. Après 16 heures, lorsque les enfants sortes de l'école, il y a un changement complet de personnel. Nos enfants d'âge scolaire viennent remplacer les adultes. Ils travaillent jusqu'à la fermeture du magasin.

Vous avez demandé si nous avons constaté qu'un grand nombre de gens lancent leur propre entreprise. Oui, nous l'avons constaté. Un grand nombre de personnes qui travaillaient auparavant pour la coopérative, qui ont commencé par balayer le plancher, puis sont devenus directeur-adjoint ou directeur, et qui ont gravi les échelons pour arriver là où elles le voulaient, ont alors lancé leur propre entreprise.

Le président : Mis à part le mouvement coopératif, il y a d'autres initiatives importantes qui ont été prises dans le Nord au cours des quelques dernières décennies, y compris la création du Nunavut et le règlement des revendications de la population du Nunavut, les Inuvialuits, etc. Quelle a été la relation entre les coopératives, le gouvernement et les instances de revendications territoriales? Les coopératives ont-elles été soutenues par ces nouveaux gouvernements et les organisations de revendications territoriales qui ont vu le jour au cours des dernières décennies?

M. Lyall : Lorsque les négociations sur les revendications territoriales ont commencé au début des années 70, nous faisions partie du comité négociateur avec les autres organisations autochtones qui existaient à l'époque. Avec le temps, on a considéré que le mouvement coopératif n'appartenait pas à des Autochtones à cause de sa composition et, par conséquent, on a rejeté notre participation et finalement nous n'avons eu aucune représentation à la table de négociation.

Je ne dirais pas que les organismes qui s'occupent de nos revendications territoriales ne nous appuient pas aujourd'hui, mais nous n'obtenons aucune aide financière de leur part bien que nous desservions la même clientèle. Tous les bénéficiaires sont membres de l'organisme chargé des revendications territoriales, NTI, mais nous sommes exclus d'une partie du processus. Nous comptons sur nous-mêmes et nous menons nos propres activités.

Nous voudrions que notre organisme chargé des revendications territoriales soit reconnu comme un organisme autochtone. N'importe qui peut en devenir membre, mais personne ne peut avoir la maîtrise exclusive de l'organisme. De cette façon, ce que nous possédons dans le Nord appartiendra aux résidants du Nord qui, espérons-le, vivront dans cette partie du pays pendant encore longtemps.

Le sénateur Christensen : Il semble que les coopératives connaissent plus de succès dans le Nord où les Dénés, les Inuits et les Métis constituent la majorité. Est-ce juste?

M. Lyall : Oui.

Le sénateur Christensen : Est-il vrai que dans les parties nordiques des provinces où les personnes des Premières nations constituent la majorité, les coopératives connaissent plus de succès que sur les réserves et les terres régies par les traités?

Ms. Hammond Ketilson: That statement is generally true. The largest percentage of cooperatives is in the far North. The balance is spread across Canada. They are located in northern and southern communities, urban and rural, on reserve and off. They are present in all types of situations.

It is fair to say that we find fewer cooperatives in the on-reserve situation. There are a variety of challenges related to the legislative framework under which these communities work that have been a barrier to co-op development, as well as a lack of understanding of the model generally. Perhaps there is less exposure to it.

Senator Christensen: Is one of the major barriers getting the financing needed to support them in a start-up situation?

Ms. Hammond Ketilson: That is an important part of it.

Senator Christensen: You were also saying that there is a great need for some group to give direction and assistance. What is the role of the Canadian Co-operative Association? Would you not be the obvious group to do that?

Ms. Hunter: We were instrumental in launching a multi-year effort to secure resources for the first generic co-op development program in Canada, which was launched in 2002. It is known as the co-op development initiative. There is an envelope within that known as advisory services. The Canadian Co-operative Association and the Conseil Canadien de la Coopération jointly manage those funds, which provide the provincial associations such as the Ontario Co-operative Association and Arctic Co-operatives Limited with a small pool of money to help people start cooperatives in various communities.

The good news is that that is the first generic fund for co-op development, but it is $5 million over five years, so $1 million a year divided among 17 organizations, and $60,000 to develop cooperatives in the North is inadequate. In our brief to the Department of Finance we urged consideration of additional funds for that initiative. Because we are a national organization, we do not get involved in helping co-ops on the ground. We try to enable our partners across the country, such as Arctic Co-ops, to do that.

Senator Christensen: You do not have the capability to assist those organizations with development?

Ms. Hunter: No. We would do the promotion and try to secure resources so that they can do the development work.

Senator Christensen: I asked how you get your youth involved in these co-ops, and Mr. Lyall said that after school, the young people take over the stores as part of a training process. Does that happen in many co-ops, or is it specific to one particular area?

Mme Hammond Ketilson : C'est vrai de façon générale. Le plus grand pourcentage de coopératives se trouve dans le Grand Nord. Le reste des coopératives sont réparties dans tout le Canada. On en trouve dans le Nord, dans le Sud, dans des collectivités urbaines et des collectivités rurales, sur les réserves et hors de celles-ci. On les trouve partout.

Il est vrai qu'on trouve moins de coopératives sur les réserves. La création de coopératives dans ces collectivités est entravée par toutes sortes d'obstacles ainsi que par le fait qu'on comprend mal ce qu'est une coopérative de façon générale. C'est peut-être parce que les résidants de ces collectivités connaissent mal ce concept.

Le sénateur Christensen : Est-ce que l'absence de fonds de démarrage est l'un des principaux obstacles auxquels les coopératives sont confrontées?

Mme Hammond Ketilson : C'est un important aspect de la question.

Le sénateur Christensen : Vous avez aussi dit qu'il est important qu'un groupe donne des orientations et de l'aide. Quel est le rôle de la Canadian Co-operative Association? Ne seriez-vous pas le groupe tout indiqué?

Mme Hunter : Nous avons joué un rôle dans le lancement en 2002 d'une campagne échelonnée sur plusieurs années en vue de trouver des ressources pour mettre en œuvre le premier programme de création de coopératives au Canada. C'est l'initiative de développement coopératif. Dans le cadre de cette initiative, il y a une enveloppe connue sous le nom de services consultatifs. La Canadian Co-operative Association et le Conseil canadien de la Coopération gèrent conjointement les fonds prévus pour la mise en œuvre de cette initiative dans le cadre de laquelle de petites sommes d'argent sont accordées à des associations provinciales comme la Ontario Co-operative Association et l'Arctic Co-operatives Limited dans le but de créer des coopératives dans diverses localités.

La bonne nouvelle, c'est qu'il s'agit du premier fonds général mis sur pied pour favoriser la création de coopératives; mais ce fonds de 5 millions de dollars échelonnés sur cinq ans équivaut à un million de dollars par année répartis entre 17 organismes; 60 000 $ pour créer des coopératives dans le Nord n'est pas suffisant. Dans le mémoire que nous avons soumis au ministère des Finances, nous avons réclamé des fonds additionnels pour cette initiative. Puisque nous sommes un organisme national, nous n'aidons pas les coopératives sur le terrain. Nous essayons d'aider nos partenaires au pays, comme Arctic Co-ops, à le faire.

Le sénateur Christensen : Vous n'êtes pas en mesure d'aider ces organismes à créer des coopératives?

Mme Hunter : Non. Nous faisons le travail de promotion et nous cherchons à obtenir les ressources voulues pour leur permettre de le faire.

Le sénateur Christensen : Je vous ai demandé comment vous faisiez participer les jeunes aux activités des coopératives. M. Lyall m'a dit qu'après l'école, les jeunes à qui l'on donne une certaine formation, s'occupent des magasins. Est-ce le cas dans de nombreuses coopératives ou est-ce le cas dans une région en particulier?

Mr. Lyall: It is the case in at least 90 per cent of the co-ops in Nunavut. I am not sure whether the Dene communities do the same. We are trying to raise resources to enable us to do education and training on our own, but it is difficult, especially with our demographics in Nunavut and the Northwest Territories.

You asked about how it is done in the south. More is known about cooperatives since we have been spreading the word. Southern businesses are not the only ones operating in the North. We are there as well, and we have multi-service organizations. That is how co-ops work. In a settlement where there are not many people, a store alone would not survive. You have to go into the oil business or the hotel business to complement the rest.

We are getting many requests from Aboriginal settlements in the northern parts of the provinces. We hope that the movement will create more interest and to be able to help people for many more years.

Senator Christensen: It would seem to be an excellent training ground on reserves for young persons. They could acquire saleable skills for when they move from the reserves into larger centres that would enable them to become employed much more easily.

Cooperatives fit well in the culture of First Nations because that is the way your governments, et cetera, operate.

Senator Peterson: I believe it was Ms. Hammond Ketilson who indicated that you need capital funding for your development work. How are you able to do that? Can you secure financing through mortgages on fixed assets or buildings or land, or would it have to be some kind of northern development fund?

Ms. Hammond Ketilson: It depends on where the development is taking place. If it is on reserve, you cannot; if it is off reserve, depending on the resources of the individuals involved, they may have assets that could be used to secure loans.

If we could have dedicated resources available to cooperatives or to individuals who want to start cooperatives within their communities, wherever they are located, that would be a good starting point. Depending on the nature of the cooperative that is formed, they encounter different types of capital needs. For example, one I am working with now is trying to set up retail cooperatives on reserve. They can access funds from a variety of sources. However, they are not able to cover off inventory purchases. They have to be creative in patching together funds to ensure that they can continue to stock their stores. If there were a loan fund such as the Arctic Co-op Loan Fund to support that kind of development, it would contribute to faster and more sustainable growth on the part of that particular initiative.

Senator Watt: [*Senator Watt spoke in his native language*].

M. Lyall : C'est le cas dans au moins 90 p. 100 des coopératives du Nunavut. Je ne suis pas sûr que la collectivité Déné fasse la même chose. Nous essayons de trouver les ressources voulues pour nous permettre de mener nous-mêmes des activités de sensibilisation et de formation, mais c'est difficile, en particulier en raison de la situation démographique dans le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest.

Vous avez demandé comment on s'y prenait dans le Sud. On connaît davantage les coopératives dans le Sud parce que nous avons fait du travail de promotion. Les entreprises du Sud ne sont pas les seules qui mènent des activités dans le Nord. Nous y sommes présents et nous avons des organismes multiservices. C'est la façon dont fonctionnent les coopératives. Dans une localité qui compte peu de résidants, un magasin seul ne survivrait pas. Nous devons aussi se lancer dans le domaine pétrolier ou dans le domaine hôtelier pour compléter le reste.

Nous recevons de nombreuses demandes de petites localités autochtones dans le nord des provinces. Nous espérons que le mouvement suscitera plus d'intérêt et qu'il pourra aider les gens pendant de nombreuses années.

Le sénateur Christensen : Ce serait un lieu de formation excellent pour les jeunes sur les réserves. Ils pourraient ainsi acquérir des compétences qui leur serviraient ensuite lorsqu'ils quittent les réserves pour aller dans des grands centres; ils trouveraient de l'emploi beaucoup plus facilement.

Les coopératives s'intègrent bien à la culture des Premières nations parce que c'est la façon dont fonctionnent notamment vos gouvernements.

Le sénateur Peterson : Je pense que c'est Mme Hammond Ketilson qui a dit que vous aviez besoin de fonds d'immobilisation pour vos projets de développement. Comment pouvez-vous obtenir ces fonds? Pouvez-vous le faire en hypothéquant certains actifs, des bâtiments ou des terres, ou faudrait-il créer une sorte de fonds pour le développement du Nord?

Mme Hammond Ketilson : Tout dépend où le développement a lieu. On ne peut pas hypothéquer quoi que ce soit sur les réserves, mais ceux qui vivent hors des réserves peuvent avoir des actifs qu'ils peuvent donner en garantie pour obtenir un prêt.

Ce serait un bon point de départ si nous disposions de ressources pour créer des coopératives ou pour aider les personnes qui souhaitent en créer dans leur collectivité. Les coopératives ont des besoins en capitaux qui diffèrent. À titre d'exemple, je travaille actuellement sur un projet de création de coopératives de vente au détail sur des réserves. Ces coopératives peuvent avoir accès à diverses sources de fonds. Elles ne peuvent cependant pas obtenir de fonds pour constituer un inventaire. Elles doivent faire preuve de créativité pour être en mesure d'approvisionner leurs magasins. Un fonds comme l'Arctic Co-op Loan Fund favoriserait la création de coopératives.

Le sénateur Watt : [*Le sénateur Watt parle en langue autochtone.*]

Thank you for coming here. We always appreciate hearing what the people from the far North have to say to the Senate.

My question will be on the high cost of transportation and the high cost of living. How do you combat that? Could you elaborate on that? How do you compensate for one cost that might be more useful to the Inuk people who need to purchase an item, knowing that, when you buy goods from the shelf, there are taxes on those items? When you transport those same goods, there are taxes on that. When they go on the shelf in the North, there are also taxes. How do you deal with the high cost of living and transportation?

Mr. Lyall: We are asked that question every time we do presentations like this one today. When one is in business, someone has to pay for it. The same as anywhere else, the last person who buys that item is the one who pays for it. Everything that is passed on by whomever — for example, the airline because of the high cost of fuel; electricity passed on by the power corporation; the fuel that we buy — is eventually paid by the person who buys that item.

Senator Watt: By the consumer?

Mr. Lyall: Yes.

While things are getting a little better with the Food Mail Program subsidy, the government is raising the price of fuel oil. That, in turn, raises the price of electricity. It somewhat defeats the purpose of receiving subsidies on that.

I am not able to explain that as well as an academic who does it all the time, but whatever kind of subsidy we may have received is taken away by raising the price of diesel, for instance, which creates our generating system. On the one hand, they might give you something, but it is taken away again through the cost of running all your freezers and whatever has to be done to preserve the food to stay on the shelf.

Senator Watt: Over the years, there have been discussions between the two co-op federations, one in Nunavik and one in Nunavut. At times, there seems to be not exactly a merger, but developing relations. What is happening there? Are they still moving in the direction of trying to enlarge the activities that the cooperative movement is dealing with on both ends, or is that pretty well shut off now?

Mr. Lyall: We still talk about these things. We even went into a joint venture at one point. Although we are close together, we are very different. Maybe one of these times we will still talk about it, but whether we need to keep talking about it or not in the future is questionable, because things are changing, whether we like it or not, with the price of everything going up. Things are changing for the better, I think. Hopefully, in the future we may not need to

Je vous remercie de comparaître devant le comité. Le Sénat aime toujours entendre ce qu'ont à dire les résidants du Grand Nord.

Ma question porte sur le coût élevé des transports et le coût élevé de la vie. Que faites-vous pour en tenir compte? Pourriez-vous nous donner des précisions à cet égard? Comment tenez-vous compte du fait que les Inuits peuvent avoir besoin d'un produit et que des taxes sont imposées sur ce produit? On impose aussi des taxes sur les frais de transport. On ajoute d'autres taxes lorsque le produit est mis sur les rayons dans le Nord. Comment tenez-vous compte du coût élevé de la vie et du coût élevé des transports?

M. Lyall : On nous pose cette question chaque fois que nous présentons un exposé comme celui-ci. Dans le monde du commerce, il faut bien que quelqu'un paie ces taxes. Comme partout ailleurs, c'est l'acheteur qui paie. Tous les coûts, qu'il s'agisse du transport aérien, du carburant, de l'électricité fournie par les services publics, se répercutent en bout de ligne sur l'acheteur.

Le sénateur Watt : Sur le consommateur?

M. Lyall : Oui.

Si l'on a augmenté quelque peu la subvention sur les produits alimentaires livrés par la poste, le gouvernement a augmenté le prix du carburant, ce qui, à son tour, a fait augmenter le prix de l'électricité. Tout cela annule en partie l'effet des subventions.

Je ne suis pas en mesure de l'expliquer comme pourrait le faire un universitaire qui a l'habitude de ce genre de choses, mais quel que soit le montant que nous ayons reçu à titre de subvention, cet argent se trouve réduit par l'accroissement, par exemple, du prix du diesel, avec lequel nous alimentons nos génératrices. On nous donne quelque chose d'une main, mais on nous le reprend aussitôt de l'autre parce qu'il nous en coûte plus cher pour faire fonctionner nos congélateurs et tous les autres appareils nécessaires pour préserver les aliments qui se trouvent sur les rayons.

Le sénateur Watt : Au fil des ans, il y a eu des discussions entre les deux fédérations coopératives, celle du Nunavik et celle du Nunavut. On a parfois eu l'impression que les deux groupes se dirigeaient, peut-être pas vers une fusion, mais vers une relation plus étroite. Que se passe-t-il à cet égard? Cherche-t-on toujours à accroître la collaboration entre ces deux groupes du mouvement coopératif, ou les efforts en ce sens ont-ils plus ou moins cessé?

M. Lyall : Nous discutons toujours de ce genre de collaboration. Nous nous sommes même lancés un moment donné dans une coentreprise. Même si nous sommes très proches, nous sommes très différents. Peut-être allons-nous poursuivre les discussions, mais de toute manière l'avenir est incertain, parce que les choses sont en train de changer, que nous le voulions ou non, parce que tout coûte plus cher. Les choses sont en train de

talk about it but will still be able to sit down and tell each other how we do things. I am not really versed on what is happening at this time with the FCNQ.

Senator Zimmer: I am fairly new on this committee but I am constantly impressed by the success stories. This is one of them.

Over 100 cooperatives are run by Aboriginal peoples. Approximately how many people do they employ? Can you break it down on the basis of how many Aboriginal women may be involved? Maybe you can give a breakdown of the people involved in these developments, for example, youth, women and Elders.

Ms. Nirlungayuk: I can only answer for the area where I grew up, one of the areas that is more successful in employing women. I do not know for what reason, but we have more women in the workforce. It balances itself out. At the board level, that is one of the things we are working toward improving. In the local community, about 98 per cent Aboriginal people are employed at the cooperative level. In the managerial area, mainly non-Aboriginals are employed.

Senator Zimmer: Is there any serious competition from multinational firms moving in? Do you have any competition in that area?

Mr. Lyall: You asked how many people are employed. In my presentation, I gave the figure of 800 across the Northwest Territories and Nunavut. Approximately 40 per cent of our workforce is school kids.

More women are employed by the co-op system than men. In our own co-op in Cambridge Bay, our board consists of nine individuals who are all volunteer workers — three men and six women.

Senator Zimmer: Those are good odds. As you move further up into the management and the board level, do those percentages change?

Ms. Nirlungayuk: Can you repeat the question, please?

Senator Zimmer: When you have people in management positions and as you move up into higher management, do those percentages stay about the same or do they start to move in favour the male population?

Ms. Nirlungayuk: They do change, but we try to keep it balanced in the sense that I do not think we recognize whether it is a male or a female; we recognize that women have opportunities in these positions too. We do balance it out.

changer pour le mieux, à mon avis. Nous espérons qu'à l'avenir il ne sera pas nécessaire de poursuivre les discussions à cet égard, mais nous allons quand même pouvoir nous rencontrer pour échanger sur notre façon respective de faire les choses. Je ne suis pas vraiment au courant de ce qui se passe à l'heure actuelle.

Le sénateur Zimmer : Je siège à ce comité depuis peu de temps, mais je ne cesse d'être épaté par les histoires de réussites. Nous en avons ici un bon exemple.

Plus de 100 coopératives sont exploitées par des peuples autochtones. Combien d'employés ont-elles environ? Pourriez-vous faire la ventilation et nous dire combien de ces employés seraient des femmes autochtones? Vous pourriez peut-être aussi nous dire quelle est la proportion de jeunes, de femmes et d'anciens.

Mme Nirlungayuk : Je ne peux que vous parler de la région où j'ai grandi, une des régions qui réussit à employer un plus grand nombre de femmes. Je ne sais pas pourquoi, mais nous comptons plus de femmes dans notre main-d'œuvre. Il y a une espèce d'équilibre. Pour ce qui est du conseil d'administration, nous cherchons à améliorer la situation. Dans notre collectivité, quelque 98 p. 100 des Autochtones travaillent dans le mouvement coopératif. La direction, par contre, est surtout composée de
non-Autochtones.

Le sénateur Zimmer : Y a-t-il des multinationales qui seraient susceptibles de venir vous faire concurrence? Avez-vous de la concurrence dans la région?

M. Lyall : Vous avez demandé combien de personnes nous employons. Dans mon exposé, j'ai indiqué que nous avions 800 employés pour l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Notre main-d'œuvre est composée d'environ 40 p. 100 de jeunes qui sont toujours aux études.

Il y a plus de femmes que d'hommes qui travaillent dans le mouvement coopératif. Pour ce qui est de notre coopérative de Cambridge Bay, notre conseil d'administration comprend neuf personnes qui sont toutes des bénévoles, trois hommes et six femmes.

Le sénateur Zimmer : C'est pas mal. Plus on monte dans la hiérarchie, les pourcentages changent-ils au niveau de la direction et du conseil d'administration?

Mme Nirlungayuk : Pourriez-vous, s'il vous plaît, répéter la question?

Le sénateur Zimmer : Quand on passe des simples employés aux gestionnaires et aux cadres supérieurs, les pourcentages restent-ils à peu près les mêmes ou commencent-ils à changer en faveur des hommes?

Mme Nirlungayuk : Ils changent effectivement, mais nous essayons de maintenir l'équilibre en ce sens que nous ne faisons pas de différence entre les hommes et les femmes, que je sache; ces postes sont ouverts aussi bien aux femmes qu'aux hommes : nous avons donc un équilibre.

Mr. Lyall: Again, in Cambridge Bay, our general manager is a woman, our assistant manager is a woman and our grocery manager is a young fellow.

Senator Zimmer: Is there any major movement from larger corporations to compete against you?

Ms. Nirlungayuk: In the small, remote communities, we have competition from the Northern Store. In the larger centres, there are competitors like Wal-Mart, Sears and Canadian Tire.

The Chairman: If there are no other questions, I want to thank all of you for coming from such a distance.

On a lighter side, in the south here it sounds as if the government is in its last few days. We might have an election pretty soon, so there will be lots of politicians campaigning over the holidays. Mr. Lyle, you live up in Cambridge Bay, which is pretty close to the North Pole, where Santa Claus lives. Do you want to say anything about what he is doing these days? Perhaps he will have to come south this winter as there might not be any room for him with all the politicians campaigning door to door.

Mr. Lyall: One of the wishes on my list is that the new government, whoever it may be, take a good, hard look at our situation. We are part of Canada up there, and one of the things that I really tried to get the government to give us a hand with was banking services. There are no banking services in most northern communities. I tried hard to get a banking institution that would run much like the credit union system down here to come up North, because the banks do not operate like the credit unions. I wish that the government would understand that we do need banking services in the North.

I could tell you stories about how we bank in Cambridge Bay. I just finished telling one of the people here with us today how we used to deposit our money when we had too much cash. We made out regular deposit slips, put the money in a very conspicuous co-op bag, and went to the airport to ask if anyone was going to Yellowknife. If so, we would say, "Can you drop this off at the CIBC?" That is how we did our banking until very recently.

I would like the government to look at that. We have a work plan for a banking system that would work very much like a credit union system; maybe that is a Christmas wish.

The Chairman: I know there are also people, particularly children, who would like to know that Santa Claus and his wife are busy making toys for distribution — maybe through the co-op and other ways.

M. Lyall : À Cambridge Bay, la directrice générale est une femme, la directrice adjointe est aussi une femme, tandis que le responsable de l'épicerie est un jeune homme.

Le sénateur Zimmer : Y a-t-il une tendance importante de la part des grandes sociétés à venir vous faire concurrence?

Mme Nirlungayuk : Dans les petites localités isolées, nous avons de la concurrence de la part de Northern Store. Dans les plus grands centres, nos concurrents sont les Wal-Mart, Sears et Canadian Tire.

Le président : S'il n'y a pas d'autres questions, je tiens à vous remercier tous et chacun d'être venus de si loin.

Sur une note un peu plus légère, ici, dans le Sud, tout donne à penser que le gouvernement vit ses derniers jours. Nous aurons des élections très bientôt, si bien que beaucoup d'hommes et de femmes politiques vont faire campagne pendant le temps des Fêtes. M. Lyall, vous qui vivez à Cambridge Bay, qui se trouve assez près du pôle nord, là où vit le Père Noël, avez-vous quelque chose à nous dire au sujet de ce qu'il est en train de faire ces jours-ci? Il devra peut-être venir dans le Sud pendant l'hiver puisqu'il n'y aura peut-être pas beaucoup de place pour lui avec tous ces politiciens qui vont aller faire du porte à porte.

M. Lyall : Ce que je souhaite pour Noël, c'est que le nouveau gouvernement, quel qu'il soit, prenne vraiment le temps d'examiner attentivement notre situation dans le Nord. Nous faisons partie du Canada, et j'ai notamment essayé d'amener le gouvernement à nous aider du côté des services bancaires. Il n'y a pas de services bancaires dans la plupart des localités du Nord. J'ai travaillé d'arrache-pied pour qu'une institution bancaire semblable aux coopératives de crédit que vous avez ici vienne offrir ce genre de services dans le Nord, parce que les banques ne fonctionnent pas comme les coopératives de crédit. J'aimerais bien que le gouvernement comprenne que nous avons effectivement besoin de services bancaires dans le Nord.

Je pourrais vous raconter des histoires au sujet de la façon dont nous faisons nos opérations bancaires à Cambridge Bay. Je viens tout juste de raconter à quelqu'un qui est des nôtres aujourd'hui ce que nous faisions pour déposer notre argent quand nous avions trop de liquidités. Nous remplissions nos bordereaux de dépôt comme tout le monde, et nous mettions l'argent dans un sac bien marqué au nom de la co-op, puis nous nous rendions à l'aéroport pour demander s'il n'y avait pas quelqu'un qui s'en allait à Yellowknife. Si nous trouvions quelqu'un, nous lui demandions de bien vouloir déposer l'argent à la CIBC. Voilà comment nous faisions nos opérations bancaires jusqu'à tout récemment.

J'aimerais que le gouvernement se penche sur cette question. Nous avons un plan d'action pour l'établissement d'un système bancaire qui fonctionnerait à peu près de la même façon que celui des coopératives de crédit; voilà peut-être ce que je demanderais pour Noël.

Le président : Je sais qu'il y a ceux, surtout des enfants, qui aimeraient bien savoir que le Père Noël et son épouse sont très occupés à fabriquer des jouets qui pourront être distribués, peut-être par les coopératives ou de quelque autre façon.

Thank you for your presentation and for coming from so far away.

Next we have representatives from the First Nations National Building Officers Association: Bud Jobin, Keith Maracle and John Kiedrowski. Welcome to our committee.

Keith Maracle, Co-president, First Nations National Building Officers Association: Thank you for allowing us to make a presentation before the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples.

We realize that we only have 10 minutes to make our presentation, and we have already provided a submission before the meeting. We will provide a brief overview on the focus and the key successes, our obstacles and recommendations. My colleague, Bud Jobin, will focus on the organization and our successes, and I will focus on the obstructions and the recommendations.

Bud Jobin, Co-president, First Nations National Building Officers Association: Since the beginning of our association, FNNBOA, or First Nations National Building Officers Association, we have accomplished many projects, all geared towards providing inspectors with greater business opportunities while addressing our housing conditions.

The important accomplishments include the establishment of a website that provides information on this sector, the development of a national occupational standard focusing on the required knowledge and competencies of an inspector and the establishment of an independent certification council that is responsible for certifying First Nations inspectors.

We have also established a standard of practice and code of ethics to illustrate how inspectors are to conduct themselves professionally. We have established a strong foundation that will help to promote the sector as a professional occupation.

As an association representing First Nations inspectors, we have identified several key successes that have helped to provide excellent business opportunities.

To outline our successes and key points, as an organization, FNNBOA is an excellent example of a capacity for development. Prior to the formation of FNNBOA, the First Nations building officers across the country had very little opportunity to communicate, network and consult with each other with respect to technical issues, housing development, business opportunities, skills development and training. This sector did not have a national voice on housing conditions and other grassroots-level issues.

Secondly, we have also focused on developing important partnerships that will help to advance business opportunities for our members. We have established partnerships with Canada Mortgage and Housing Corporation, Indian and Northern Affairs Canada, Natural Resources Canada, the National

Merci pour votre témoignage et merci d'être venus de si loin.

Nous accueillons maintenant les représentants de l'Association nationale des agents du bâtiment des Premières nations, MM. Bud Jobin, Keith Maracle et John Kiedrowski. Soyez les bienvenus.

Keith Maracle, coprésident, Association nationale des agents du bâtiment des Premières nations : Merci de nous donner ainsi l'occasion de présenter un exposé au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.

Nous savons que nous ne disposons que de dix minutes pour notre exposé, et nous avons déjà envoyé un mémoire au comité. Nous allons vous présenter un bref aperçu de nos principales réussites, des obstacles à surmonter ainsi que de nos recommandations. Mon collègue, Bud Jobin, va s'attarder à l'organisation et aux réussites, tandis que je vous parlerai des obstacles et des recommandations.

Bud Jobin, coprésident, Association nationale des agents du bâtiment des Premières nations : Depuis sa création, l'Association nationale des agents du bâtiment des Premières nations a réalisé beaucoup de projets, tous axés à la fois sur l'accroissement des occasions d'affaires pour les inspecteurs et sur les conditions de logements.

Parmi nos grandes réalisations, nous comptons la mise sur pied d'un site Web qui fournit de l'information sur le secteur, l'élaboration d'une norme professionnelle nationale relativement aux connaissances et aux compétences exigées des inspecteurs et la création d'un conseil d'accréditation indépendant qui est chargé d'accréditer les inspecteurs des Premières nations.

Nous avons également mis au point des méthodes normalisées et un code de déontologie pour guider les inspecteurs dans l'exercice de leur profession. Nous avons jeté des bases solides qui contribueront à faire la promotion de notre activité en tant que profession.

Notre association, qui représente les inspecteurs des Premières nations, a reconnu plusieurs réussites clé qui ont donné lieu à d'excellentes occasions d'affaires.

Pour commencer dans nos réussites et nos éléments essentiels, sachez que notre organisation est un excellent exemple de la capacité à se développer. Avant notre création, les agents du bâtiment des Premières nations d'un peu partout au Canada avaient très peu l'occasion de communiquer les uns avec les autres, de réseauter et de se consulter sur des questions techniques, de constructions domiciliaires, d'occasions d'affaires, de développement des compétences et de formation. Autrement dit, ce secteur n'avait aucune voix à l'échelle nationale pouvant se prononcer sur les conditions de logement et les autres enjeux communautaires.

En deuxième lieu, nous avons voulu développer des partenariats importants pour aider à l'avancement des occasions d'affaires de nos membres. Nous avons donc créé des partenariats avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord, avec Ressources

Research Council in charge of the National Building Code, and Health Canada, which primarily deals with mold and healthy housing issues.

Recently, the association formed a partnership with the Alberta Safety Codes Council and the Ontario Ministry of Municipal Affairs and Housing. The association works in partnership with other groups such as the Construction Sector Council, the alliance of municipal building officials and the Canadian Association of Home and Property Inspectors to ensure recognition of competencies and skills in order to provide additional business opportunities.

My partner, Keith Maracle, will discuss some of our challenges.

Mr. Maracle: I will take an opportunity now to focus on a few of the obstacles facing our group in terms of business opportunities.

One major obstacle facing our sector in providing more business opportunities is that we need official recognition and standardized skill levels through certification.

Currently, our certification is voluntary. However, to encourage First Nation building officers to become certified and for certified First Nations building officers to attain credibility, the certification needs to be officially recognized by government departments such as CMHC and Indian Affairs, who are responsible for First Nations housing, as well as by our own band and tribal councils.

CMHC and Indian and Northern Affairs require that all houses in First Nations communities be inspected by a certified building official.

Our band and tribal councils also need to pass bylaws requiring that houses be built to the National Building Code and inspected by certified individuals. This approach will not only provide more business opportunities but will address the Auditor General's report of 2003 on how to improve housing conditions in First Nation communities.

The second obstacle we need to address is that of our sector's access to training funds. Our inspectors require training and continuing education to ensure our professional skills are maintained. Especially with the new monies for First Nation housing and the increased demand for houses built to the National Building Code, if our inspectors are not properly trained, who will ensure that the houses are built to any housing standards?

naturelles Canada, avec le Conseil national de recherche du Canada qui est responsable du Code national du bâtiment, et avec Santé Canada, qui traite principalement des problèmes de moisissures et de salubrité des logements.

Tout récemment, notre association a formé un partenariat avec l'Alberta Safety Codes Council et le ministère ontarien des Affaires municipales et du Logement. Notre association œuvre également en partenariat avec d'autres groupes tels que le Conseil sectoriel de la construction, l'Alliance des agents municipaux du bâtiment et l'Association canadienne des inspecteurs en bâtiment et en biens, en vue d'assurer la reconnaissance des compétences et des qualifications, dans le but de fournir des occasions d'affaires supplémentaires.

Je vais maintenant céder la parole à mon partenaire, Keith Maracle, qui vous fera part de certains des défis que nous devons relever.

M. Maracle : Je vais m'attarder à certains des obstacles auxquels notre groupe est confronté en matière d'occasions d'affaires.

L'un des obstacles principaux que doit surmonter notre groupe pour offrir des débouchés à ses membres, c'est l'absence de reconnaissance officielle des niveaux de compétence normalisés par le biais d'une accréditation.

Notre accréditation est actuellement volontaire. Toutefois, pour encourager les agents du bâtiment des Premières nations à se faire accréditer et pour accroître la crédibilité des agents du bâtiment déjà accrédités dans les Premières nations, cette accréditation doit être officiellement reconnue par des instances gouvernementales telles que la SCHL et les Affaires indiennes et du Nord Canada, qui sont chargés du logements chez les Premières nations, de même que par nos propres conseils de bande et conseils tribaux.

La SCHL et le ministère des Affaires indiennes exigent que toutes les maisons localisées dans des collectivités des Premières nations soient inspectées par un agent du bâtiment accrédité.

Nos conseils de bande et conseils tribaux doivent également adopter des règlements qui exigent que la construction des maisons respecte le Code national du bâtiment et qu'une inspection soit faite par des agents accrédités. Non seulement cela donnera plus de débouchés à nos membres, mais cela répondra aux suggestions faites par la vérificatrice générale dans son rapport de 2003 sur la façon d'améliorer les conditions dans les collectivités des Premières nations.

Le deuxième obstacle à surmonter, c'est celui de l'accès à des fonds de formation pour notre secteur. Nos inspecteurs doivent être formés et suivre des cours de formation continue pour maintenir leurs compétences professionnelles. Surtout dans un contexte où l'on injecte de l'argent additionnel dans le logement des Premières nations et où la demande de maisons construites conformément au Code national du bâtiment augmente, qui s'assurera que ces maisons sont bel et bien construites conformément aux normes de construction si nos inspecteurs ne sont pas formés adéquatement?

Unfortunately, our members will have a difficult time accessing training dollars from any First Nation organization that holds an Aboriginal human resource development agreement. It is our understanding that new monies will be made available to contractors to build houses, but we need access to those funds as well.

As our time is limited, and our submission includes eight recommendations, the items we need to emphasize are as follows: Firstly, government agencies must formally recognize the certification model developed by First Nations National Building Officers Association.

Any funding allocation to promote the construction trades in First Nations communities should also include First Nation building officers and the property maintenance workers. Though the property maintenance workers are not a part of our organization at this time, they will most likely become part of First Nations National Building Officers Association next year. Collectively, FNNBOA would represent around 2,000 people serving in the communities.

This concludes our brief presentation. We would be happy to answer any questions honourable senators may have, either on our presentation or on our written submission.

Senator Christensen: Do you have reciprocal agreements with provinces to do inspections off reserves? Does your training conform to the training for provincial building inspectors?

Mr. Maracle: Right now, we have an agreement with the Alberta Safety Codes Council and the Ontario municipal housing.

We are attempting to accomplish training that is transferable so we can do inspections both on and off reserve.

Mr. Maracle: We are working towards that. We are working on those agreements. As I say, we have two in place now and we are working on others as we go along so that we will be able to move back and forth.

Senator Christensen: Is there any involvement with Canada Mortgage and Housing Corporation on the training? Do they give you any help on that?

John Kiedrowski, Project Manager, First Nations National Building Officers Association: Absolutely. CMHC has been critical in helping us in terms of providing capacity development funds and the key directions for training. They actually were instrumental in getting the association up and running because it addresses their needs as well. They use the native inspection services initiative, NISI, to set up inspections of their own homes. They have been quite critical in providing capacity dollars. However, that has been limited to meeting CMHC's mandate. INAC also needs to provide more funding.

Malheureusement, nos membres auront beaucoup de difficulté à obtenir des fonds destinés à la formation de la part des organisations des Premières nations qui ont signé des ententes de développement des ressources humaines pour les Autochtones. Nous croyons savoir que de l'argent sera distribué aux entrepreneurs afin qu'ils puissent construire des maisons et nous devons, nous aussi, avoir accès à ces fonds.

Notre temps est limité, et vous trouverez dans notre mémoire huit recommandations qu'il vaut la peine d'énumérer : en premier lieu, les agences gouvernementales doivent reconnaître officiellement le modèle d'accréditation mis au point par l'Association nationale des agents du bâtiment des Premières nations.

Tout financement visant à promouvoir les métiers de la construction dans les collectivités des Premières nations doit s'adresser également aux agents du bâtiment et travailleurs de l'entretien des biens immobiliers des Premières nations. En effet, même si les travailleurs de l'entretien des biens immobiliers ne font pas actuellement partie de notre organisation, il est plus que probable qu'ils adhéreront à notre association dès l'an prochain. Ainsi, notre association représenterait quelque 2 000 personnes desservant nos collectivités.

Cela conclut notre brève présentation, et nous répondrons avec plaisir à toutes les questions que les sénateurs pourront avoir sur notre exposé ou sur notre mémoire.

Le sénateur Christensen : Avez-vous aussi des accords de réciprocité avec les provinces en vue d'effectuer les inspections à l'extérieur des réserves? Votre formation correspond-elle à la formation offerte aux inspecteurs provinciaux du bâtiment?

M. Maracle : Pour l'instant, nous avons conclu un accord avec l'Alberta Safety Codes Council et le ministère ontarien des Affaires municipales et du Logement.

Nous espérons pouvoir offrir à nos gens de la formation qui soit transférable et qui leur permette de faire des inspections dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci.

M. Maracle : Nous espérons y arriver et nous travaillons sur ces ententes. Comme je l'ai expliqué, nous avons déjà conclu deux ententes et nous espérons en conclure d'autres, ce qui devrait permettre à nos agents de se déplace aisément.

Le sénateur Christensen : La Société canadienne d'hypothèques et de logement participe-t-elle d'une quelconque façon à la formation. Vous aide-t-elle à former vos gens?

John Kiedrowski, gérant de projet, Association nationale des agents du bâtiment des Premières nations : Bien sûr. La SCHL nous a aidés merveilleusement en nous offrant des fonds pour développer nos capacités et en nous guidant dans la formation. Elle a même joué un rôle clé en aidant à lancer notre association, car elle répond aussi à ses besoins. De plus, grâce à l'Initiative des services d'inspection autochtones, l'ISIA, de la SCHL, ce sont des inspecteurs autochtones qui inspectent les maisons de la SCHL. C'est encore une fois la société qui a fourni les fonds en vue de développer cette capacité chez nous. Toutefois, il faut que cela

There is a big need for training to encompass better opportunities for this group. It is limited, but CMHC has been doing a great job.

Senator Christensen: How many inspectors would you have across the country? Are they spread right across or is there a concentration in certain areas?

Mr. Kiedrowski: That is a good question. There are about 250 to 300, we believe, across the country. Right now our membership is about 120. We think there are about 180 to 200 serving full time in the 650 communities. Someone like Mr. Jobin will be serving several communities in Alberta and Saskatchewan, for example. There is a real shortage.

Senator Christensen: How does it work? Do you take a contract with a community or do you live in that community and that is where you do the work? Are you on call? What are the working conditions? Are you working full time or part time?

Mr. Jobin: The vast majority of NISI inspectors enter into delivery agency agreements for the Residential Rehabilitation Assistance Program, RRAP, through CMHC. These agency agreements with CMHC come in several forms. They can either be through a tribal council or as an independent agreement. For example, I work as an independent delivery agent for the RRAP program as well, and other people work on an ad hoc basis. That is, they work on a fee-per-use basis, so they may do some contracting. When the need arises to inspect houses, they are called upon by the delivery agency agreement holder.

Senator Christensen: If there is a building project, two or three new houses or whatever, you would be called in to inspect those houses. Would you be the sole inspector? Would there be any other inspectors involved?

Mr. Jobin: There would be several inspectors involved. It is something we have realized we have to address. Currently, the NISI inspectors only encompass those issues related to part 9 of the building code. I have had several dialogues with our counterparts in the fire inspection safety group, and it would be their mandate to do fire inspection safety, for example, in daycare units, public access buildings and those types of situations.

Senator Christensen: Is it ongoing?

Mr. Jobin: It is ongoing.

Senator Christensen: It is not just new construction; would you be going around and ensuring that different buildings were complying with regulations, codes and so on?

s'inscrive dans le mandat de la SCHL. Le ministère des Affaires indiennes doit également fournir un financement plus important. Les besoins en matière de formation sont grands pour permettre à nos inspecteurs d'avoir accès à plus d'occasions de travail. Les fonds sont limités, mais la SCHL a fait du travail magnifique.

Le sénateur Christensen : Combien d'inspecteurs auriez-vous au Canada? Êtes-vous répartis un peu partout au pays ou êtes-vous plutôt concentrés dans certaines régions?

M. Kiedrowski : Bonne question. Je crois que nous en avons entre 250 et 300 un peu partout au pays. Actuellement, nous comptons environ 120 membres, mais nous croyons qu'il y a entre 180 et 200 agents qui travaillent à temps plein dans 650 localités. Un agent comme M. Jobin peut être obligé de desservir plusieurs localités en Alberta et en Saskatchewan, par exemple. Vous voyez que nous vivons une pénurie réelle.

Le sénateur Christensen : Comment cela fonctionne-t-il? Concluez-vous un contrat avec une localité ou limitez-vous votre travail à l'endroit où vous vivez? Devez-vous rester en disponibilité? Quelles sont vos conditions de travail? Travaillez-vous à temps plein ou à temps partiel?

M. Jobin : La majorité des inspecteurs de l'ISIA fonctionnent dans le cadre de contrats d'agences pour le programme d'aide à la remise en état des logements, le PAREL, qui relève de la SCHL. Ces contrats d'agence avec la SCHL prennent plusieurs formes : ils peuvent être conclus avec le conseil tribal ou être le résultat d'une entente autonome. Ainsi, je travaille moi-même à titre d'agent indépendant pour le programme PAREL, mais d'autres agents travaillent de façon ponctuelle, c'est-à-dire qu'ils travaillent sur une base de rémunération par service, alors ils peuvent faire du travail à contrat. Lorsqu'il est nécessaire d'inspecter des logements, c'est le détenteur du contrat d'agence qui fait appel à leurs services.

Le sénateur Christensen : S'il y avait un projet de construction domiciliaire, pour la construction de deux ou trois nouvelles maisons, par exemple, et que l'on faisait appel à vous pour inspecter ces maisons, seriez-vous seul à faire l'inspection ou feriez-vous celle-ci avec d'autres inspecteurs?

M. Jobin : On ferait appel à plusieurs inspecteurs. C'est une question sur laquelle nous devons nous pencher. Actuellement, les inspecteurs de l'ISIA ne s'occupent que des questions liées à la partie 9 du Code du bâtiment. J'ai discuté à plusieurs reprises avec nos homologues du groupe d'inspection de prévention des incendies et c'est à eux qu'il revient d'effectuer l'inspection de prévention des incendies dans des endroits comme les garderies, les immeubles publics et le reste.

Le sénateur Christensen : Les inspections se font-elles de façon continue?

M. Jobin : De façon continue.

Le sénateur Christensen : Donc, il ne s'agit pas uniquement des nouvelles constructions. Faites-vous le tour des différents bâtiments pour vous assurer qu'ils sont conformes aux règlements, aux codes, et à d'autres dispositions?

Mr. Jobin: Doing physical-condition reviews or inspecting existing houses is part of our contract. It is also part of the agreements that a First Nations community signs when they are involved in low-income housing projects, primarily the section 95 program through CMHC.

Senator Christensen: Would you be working on reserves if, for example, there were ventilation problems in buildings? Would you be doing those kinds of things?

Mr. Jobin: That is one of the reasons we want to encompass the maintenance workers within our sector. That would be a maintenance issue. Generally, the First Nation inspector would be speaking from an indoor air quality perspective. Therefore, we would not be developing any scope of work to repair an air conditioner, for example, but we would address the IAQ issues within that unit.

Senator Christensen: How long has the association been in existence?

Mr. Maracle: Since 2003.

Senator Christensen: You are relatively new; you are really just developing.

Mr. Maracle: We are a member of CHIBO, Canadian Home Inspection and Building Officials. When we sat down with them, we saw that the municipal inspector was responsible for seven or eight items, the home inspector did eight or nine items, and we looked at 15 or 20 items. When we did a matrix we realized that we did a lot more things. We are called in for a lot more. That is why we are after more training dollars, because we look at septic systems, and we look at water, plumbing, heating and ventilation systems. We need to make sure that our colleagues have the training in this area — good, certified training, not just "I read it in a book, so I think it will work here." That is what we are after. That is why we are trying to access more training dollars.

As you just stated, we are called in to look at a ventilation problem, and this and that. Just to go back to one of the questions that Mr. Jobin answered, some of us work for tribal councils and some work as independents. I work both ways. I do work for a tribal council and I do independent work, but all of our work is based on First Nations at this point.

Through the tribal council that I work for, we have an agency agreement off reserve in Southwestern Ontario to do RRAP work, but that is the only one of its kind in Canada.

Senator Christensen: If you were working with a tribal council, it would be similar to a municipality, where they have a building inspector. If a band is undertaking any construction,

M. Jobin : Dans le cadre de notre contrat, nous devons effectuer des examens des conditions matérielles ou inspecter les maisons déjà existantes. Les inspections font également partie des ententes que concluent les collectivités des Premières nations dans le cadre de projets de construction de logements abordables, principalement au titre des programmes de la SCHL relevant de l'article 95.

Le sénateur Christensen : Vous occupez-vous de problèmes de ventilation dans les immeubles situés dans les réserves?

M. Jobin : C'est en partie pour cette raison que nous voulons que les travailleurs de l'entretien des biens immobiliers fassent partie de notre secteur. Car il s'agit là d'une question d'entretien. En général, les inspecteurs des Premières nations ne s'intéressent qu'à la qualité de l'air à l'intérieur. Par conséquent, nous ne réparerions pas le climatiseur défectueux, mais nous nous assurerions que la qualité de l'air à l'intérieur est acceptable.

Le sénateur Christensen : Votre organisation existe depuis combien de temps?

M. Maracle : Depuis 2003.

Le sénateur Christensen : Donc, c'est relativement nouveau; vous n'en êtes qu'à vos débuts.

M. Maracle : Nous sommes membres de l'association CHIBO, la Canadian Home Inspectors and Building Officials. Quand nous avons rencontré les représentants de cette association pour discuter de nos tâches, nous nous sommes rendu compte que les inspecteurs municipaux devaient procéder à sept ou huit vérifications, les inspecteurs de maisons privées, à huit ou neuf, et nous, à 15 ou 20. En comparant nos activités, nous nous sommes rendu compte que nous en faisions beaucoup plus. En effet, on nous demande d'en faire beaucoup plus. C'est pourquoi nous demandons davantage de financement pour la formation. Après tout, nous nous occupons des fosses septiques, de l'eau, de la plomberie et des systèmes de chauffage et de ventilation. Nous devons donc nous assurer que nos gens sont bien formés dans ces domaines. Nous demandons une formation véritable et attestée pour que nos gens ne soient pas obligés de procéder par tâtonnement. Voilà ce que nous demandons. Et voilà pourquoi nous essayons d'avoir plus d'argent pour la formation.

Comme vous l'avez tout juste dit, les gens nous appellent quand ils ont un problème de ventilation, ou tel autre problème. Pour revenir à une question à laquelle M. Jobin a répondu, je voulais préciser que certains d'entre nous travaillent pour des conseils tribaux alors que d'autres sont indépendants. Moi, je joue sur les deux tableaux, c'est-à-dire que je travaille et pour les conseils tribaux et de façon indépendante. Par contre, nous traitons actuellement exclusivement avec les Premières nations.

Le conseil tribal pour lequel je travaille a une entente qui lui permet de travailler à l'extérieur des réserves dans le sud-ouest de l'Ontario en vertu du PAREL, mais il n'existe qu'une seule entente de ce genre au Canada.

Le sénateur Christensen : Lorsque vous travaillez pour un conseil tribal, c'est un peu comme si vous travailliez pour une municipalité, en ce sens qu'il existe un inspecteur en bâtiment

improvements or whatever, you would be the building inspector who makes sure they were complying with regulations and sign off on it when it was completed?

Mr. Maracle: Yes.

One of the other problems we run into in that area is that funding from INAC to the tribal councils is only for inspection of houses under their housing program. There is no money to do inspections on renovations. There is no money to do inspections on upgrades of any kind, a ventilation problem or anything like that. The tribal councils, in most cases, will have the individual doing six or seven different things. Therefore, he is spread too thinly in most areas.

Senator Christensen: Building inspector is just part of the job if you want full-time work then.

Mr. Maracle: Exactly.

Mr. Kiedrowski: There is also regional variation in INAC funds. For example, in the Atlantic region there are no funds provided by INAC to do inspections, but out West they do provide some funding. From a business opportunity perspective, if there are no funds to do the inspections, well, it just will not happen. We see that the growth in the number of inspectors in the Atlantic region has been very limited because the opportunities to be paid fees for service are non-existent.

Senator Peterson: You said that you have introduced an independent certification council within your group. Do you also have a certification manual?

Have you set a standard whereby, when a person completes it, it meets CMHC's requirements?

Mr. Maracle: We have set an occupational standard for our sector. We have a code of ethics for our sector. We set up a certification council, and when we send all of our information in to them, they check it to see how we fit into that occupational standard and where there are gaps. They let us know in what areas we need to take courses to upgrade ourselves to a level 1, 2 and 3, as we have set out in our certification.

Mr. Kiedrowski: The council is independent. There are a couple of engineers and certified engineering technologists. They are independent from the association and agreed to volunteer for a couple of years to help with the work. It is the first council of this type to be established in Canada. The municipal home inspectors do not have one, nor do the home inspectors. It is actually a cutting-edge council that we have established. We are quite proud of it, and it is supported by CMHC, INAC and others who understand the industry.

Senator Peterson: Approximately how long would it take for an individual to become certified?

municipal. Si la bande en question fait construire un immeuble, ou en rénove un, vous agiriez à titre d'inspecteur en bâtiment pour vous assurer du respect des règlements et, au final, certifier la conformité de l'immeuble fini?

M. Maracle : Oui.

Ce qui est problématique à cet égard, c'est que le financement donné par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien aux conseils tribaux ne peut servir qu'à l'inspection des bâtiments en vertu du programme de logements du ministère. Par conséquent, il n'existe aucun financement pour inspecter les rénovations, réparer un problème de ventilation, etc. Voilà pourquoi les conseils tribaux demandent en général aux inspecteurs d'évaluer six ou sept choses différentes. On leur en demande trop.

Le sénateur Christensen : Vous êtes donc obligés d'accepter les tâches des inspecteurs du bâtiment si vous voulez travailler à temps plein.

M. Maracle : C'est tout à fait exact.

M. Kiedrowski : Le financement du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien varie également en fonction des régions. À titre d'exemple, le ministère ne finance pas les inspections dans la région de l'Atlantique, mais le fait dans une certaine mesure dans l'Ouest. Du point de vue des occasions d'affaires, s'il n'y a pas de fonds pour payer les inspections, il n'y en aura tout simplement pas. Nous avons constaté que le nombre d'inspecteurs dans la région de l'Atlantique a très peu augmenté, car il est impossible de se faire payer pour les services rendus.

Le sénateur Peterson : Vous avez dit que vous avez créé un conseil indépendant d'accréditation au sein de votre groupe. Avez-vous un manuel d'accréditation?

Avez-vous établi des normes telles que lorsqu'une personne est accréditée, elle peut répondre aux exigences de la SCHL?

M. Maracle : Nous avons établi des normes professionnelles ainsi qu'un code de déontologie pour le secteur. Nous avons établi un conseil de certification qui passe en revue toutes les informations qui lui sont envoyées pour déterminer dans quelle mesure il y conformité avec les normes établies. Ce sont les membres du conseil qui nous indiquent où se situent les lacunes et dans quel domaine il faut suivre des cours pour atteindre les niveaux 1, 2 ou 3, conformément à notre régime de certification.

M. Kiedrowski : Le conseil est indépendant. Il compte deux ingénieurs et des techniciens agréés en ingénierie. Ils n'appartiennent pas à l'association et travaillent avec nous depuis deux ans comme bénévoles. C'est le premier conseil de ce genre au Canada. Les inspecteurs d'habitation du privé ou des municipalités n'en ont pas. Notre conseil est à la fine pointe. Nous en sommes très fiers et il bénéficie du soutien de la SCHL et d'AINC et d'autres qui connaissent bien le secteur.

Le sénateur Peterson : Combien de temps faut-il à quelqu'un pour se faire agréer?

Mr. Jobin: Many years. When we first started developing the occupational standards, it became very apparent that inspecting houses was only one small component of what we do. We also work as advisers in First Nations communities and are involved in a lot of training in order to increase the standards within those communities. Typically, the First Nation inspector will have already had 20 years of construction experience as background. Beyond that, he would need some additional education requirements, such as a firm and full understanding of part 9 of the National Building Code, of building sciences, and of the house as a system. That is, he would need knowledge of how an existing house works to be able to address issues and problems.

We are technologists, in that we have to know a little about electrical systems and heating and ventilation requirements. We have to know the legislative requirements, First Nation politics and how band council resolutions work, as well as the funding requirements for the different programs in a community, as a lot of us do help the First Nations in developing housing proposals.

Senator Peterson: What chance would there be for a young person to get into this program? Is it very difficult?

Mr. Kiedrowski: We do have an apprenticeship level. We call it "in training" because we do not want to confuse "apprenticeship" with the real meaning. We also have a mentorship program. For a new fellow going through the training and doing inspections, it would take probably a couple of years. It involves a combination of competencies and experience. It will depend on whether or not he is in one of the remote communities. The ability to do a number of inspections will not be the same there as for someone in the southern parts of Canada, for example. That is one of the issues we are trying to address, namely, the remote access communities versus the more popular First Nations communities.

Senator Watt: Welcome. You began to explain your involvement and your focus on what you would like to do and how it can be beneficial to communities on reserves. We have been hearing all kinds of horror stories about what is happening on the reserves, from drinking water to housing and sanitation, and everything else that goes with it. We have some knowledge of the conditions in some of those communities. It varies across the country, but they are not in good shape. I think you agree with me on that.

Taking what you were talking about a little further, you must know something about regional politics, what triggers issues and whatnot. Can you be considered a national organization, the first one of its kind that is moving in that direction?

Mr. Maracle: Yes.

Mr. Kiedrowski: Absolutely.

Senator Watt: The Department of Indian Affairs, for example, has responsibility for the regions. Why do you not use your instruments to do a complete evaluation, to do the investigations in all the communities and make a report to the Department of Indian Affairs under a contractual arrangement? Can you move in that direction and flesh out the information that the politicians need today?

M. Jobin : Des années. Quand nous avons commencé à définir les normes professionnelles, il est apparu que l'inspection des bâtiments n'était qu'une toute petite partie de ce que nous faisons. Nous agissons comme conseillers auprès des peuplements de Premières nations et nous faisons aussi beaucoup de formation pour améliorer les normes dans ces communautés. Habituellement, l'inspecteur autochtone a 20 ans d'expérience dans le bâtiment. Il doit aussi bien connaître la partie 9 du Code national du bâtiment, la construction ainsi que les maisons conçues comme système. Je veux dire qu'il doit savoir comment fonctionne une habitation pour être capable de régler les problèmes.

Nous sommes des technologues et nous devons avoir des notions des systèmes d'électricité, de chauffage et de ventilation. Nous devons connaître les exigences légales, la situation politique des Premières nations, comment s'appliquent les résolutions du conseil de bande ainsi que les divers mécanismes de financement des programmes locaux puisque beaucoup d'entre nous aidons les Premières nations à monter des projets de logement.

Le sénateur Peterson : Y a-t-il des possibilités pour un jeune d'entrer dans cette filière? Est-ce très difficile?

M. Kiedrowski : Nous prenons des apprentis. Ce ne sont pas de véritables apprentis mais plutôt des stagiaires. Nous avons aussi un programme de mentorat. Un débutant qui suit la formation et fait des inspections devra sans doute y consacrer deux ans. Il faut à la fois des compétences et de l'expérience. Cela variera s'il habite dans une localité éloignée. Il n'est pas possible de faire autant d'inspections que dans le sud du pays, par exemple. C'est un des problèmes que l'on essaie de corriger, l'éloignement de certaines communautés autochtones.

Le sénateur Watt : Bienvenue. Vous avez commencé par expliquer ce que vous faisiez et ce que vous aimeriez faire et l'effet bénéfique que cela peut avoir sur les habitants des réserves. Nous entendons quantité d'histoires d'horreur sur ce qui se passe en réserve, qu'il s'agisse de l'eau potable, du logement et de l'hygiène, et tout ce qui vient avec. Nous savons un peu quelle est la situation dans certaines de ces réserves. Cela varie d'un endroit à l'autre au pays mais elles sont mal en point, vous en conviendrez.

Je vais un peu plus loin dans le sens de ce que vous disiez : vous devez vous y connaître en politique régionale, la source des problèmes et je ne sais quoi. Peut-on dire que vous êtes une association nationale, la première du genre à avoir ces ambitions?

M. Maracle : Oui.

M. Kiedrowski : Tout à fait.

Le sénateur Watt : Le ministère des Affaires indiennes, par exemple, est censé s'occuper des régions. Pourquoi ne vous servez-vous pas de vos instruments pour faire une évaluation complète, faire des enquêtes dans toutes les localités et présenter un rapport au ministère des Affaires indiennes aux termes d'un marché? Pourriez-vous travailler en ce sens et étoffer l'information dont les politiques ont besoin aujourd'hui?

Mr. Jobin: We have certainly put that proposal forward. In fact, some of our Atlantic Canada partners have seen the need to go out into the community and put together a snapshot of the conditions. Obviously, mould is one of the big issues on both of the coasts, where it seems to be more prevalent than in the Prairie regions, for example. They have put a proposal forward to take a snapshot of where these houses stand right now. Certainly in Saskatchewan, they developed a database that was completed in 1996. They are probably a good example for the rest of the communities across Canada to use. They have been able to successfully use the data from their inspections in accessing additional funds to address their needs. For example, they received some additional funds to take out the open discharge sewage systems and bring those communities into the 20th century. We are certainly an advocate of that. We feel that the First Nations inspector has the qualifications to do those inspections and speak with some technical expertise on the matter.

Mr. Maracle: If I could add to that, with the help of CMHC, we have just developed three new training packages and we have done some pilot projects. As we all know, there is quite a difference between building a new house and inspecting an existing one. We are going through some rehab skills training right now. We have done some pilots in Val Dor, Quebec, in Edmonton and in Saskatchewan. There is a portion for RRAP and another portion for EnerGuide. We are trying to get the people trained to a level where they can go out and bring back that information that you are talking about, and not just an educated guess. We will use blower doors and do the inspection of the house from top to bottom. This is what this training course does, and it is working out very well.

Mr. Kiedrowski: There is a larger issue that touches upon your question and Mr. Jobin's comments. That is, CMHC and INAC provide funding for a First Nation housing program, but the responsibilities are up to the communities through bylaws, which do not exist. We have been encouraging bands to adopt bylaws to put some structure on the housing conditions and to adapt the National Building Code. There are approximately 650 communities and probably three or four have adopted National Building Code standards for any home being built. We have been a strong advocate in trying to work with those communities this way. That is an uphill battle for us and for the communities as well.

Senator Watt: Have you also considered building an expertise that would enable you to go into the communities and understand and evaluate the actual dollar requirement to fix the problems? Are you moving in that direction?

Mr. Jobin: That is an existing component of what we do. When we inspect existing dwellings, we provide a prescriptive remedy to bring that house up to a minimum set of health and safety standards. We also cost out the remedial repairs for the benefit of the chief and council to prepare budgetary items for the upcoming fiscal years.

Mr. Maracle: At the same time, we recommend energy-efficient measures. In Ontario, Akwesasne, to the south, builds with R-20 walls and 2 X 6 sheeting on it. They do the same in

M. Jobin : Je vous assure que nous avons déjà fait cette proposition. De fait, certains de nos partenaires du Canada atlantique ont senti le besoin d'aller sur le terrain et de faire un bilan de la situation. Il est certain que la moisissure est un des gros problèmes sur les deux côtes, plus que dans les Prairies, par exemple. Ils ont proposé de faire un inventaire de ces habitations. En Saskatchewan, une base de données existe depuis 1996. C'est sans doute un exemple dont les autres localités canadiennes pourraient s'inspirer. Ils se sont servis de ces données — des inspections pour obtenir des fonds supplémentaires destinés à combler les besoins. Par exemple, ils ont reçu des fonds pour éliminer les égouts d'évacuation ouverts et faire entrer ces localités dans le XX^{e} siècle. Nous sommes tout à fait pour. Nous estimons que l'inspecteur autochtone a les qualifications nécessaires pour effectuer ces inspections et se prononcer en connaissance de cause.

M. Maracle : J'ajouterais ceci. Avec l'aide de la SCHL, nous avons conçu trois nouveaux cours et réalisé quelques projets pilotes. Chacun sait qu'il est bien différent de bâtir une maison et d'en inspecter une qui existe déjà. Actuellement, nous donnons des cours de rénovation; nous avons fait des projets pilotes à Val d'Or, au Québec, à Edmonton et en Saskatchewan. Une partie est consacrée au PAREL et l'autre à ÉnerGuide. Nous essayons de les former à un niveau qui leur permettra de disposer des connaissances dont vous parlez et non de se contenter d'approximation. Nous procéderons à l'essai du moteur souffleur et inspecterons la maison de fond en comble. C'est le but du cours et cela marche très bien.

M. Kiedrowski : Il y a une question plus grande qui concerne ce que vous demandiez et la réponse de M. Jobin. En effet, la SCHL et AINC financent le programme de logements d'une Première nation, mais la responsabilité revient aux collectivités par le biais de règlements, qui n'existent pas. Nous encourageons les bandes à en adopter pour régulariser les conditions de logement en fonction du code national du bâtiment. Il y a environ 650 communautés et à peine trois ou quatre ont adopté les normes du code du bâtiment. Nous faisons un gros effort d'encouragement. La bataille est loin d'être gagnée tant pour nous que pour ces communautés.

Le sénateur Watt : Avez-vous songé à vous doter du savoir-faire qui vous permettrait d'aller chez elles et d'évaluer quelles seraient les sommes nécessaires pour corriger les problèmes? Travaillez-vous en ce sens?

M. Jobin : On le fait déjà. Quand nous inspections une habitation, nous disons ce qu'il faut faire pour la rendre conforme aux normes minimales de sécurité et d'hygiène. Nous calculons également le prix des réparations à faire à l'intention du chef et du conseil pour qu'ils les prévoient aux budgets des années suivantes.

M. Maracle : Par la même occasion, nous recommandons des mesures d'efficacité énergétique. En Ontario, à Akwesasne, dans le Sud, nous recommandons des mûrs R-20 et du revêtement

Sudbury, Sault Ste. Marie, Thunder Bay and Fort Severn. They go from 4,200 degree days to 7,900 degree days, and they are all building the same house. It just does not work. We are trying to do that education, to get them to understand the thermal values of the different materials, instead of using the same old thing all the time.

Senator Watt: If you were asked by the Department of Indian Affairs and Northern Development to collect that information by visiting all the reserves across the country, how long would that take? How many years would it take for you to flesh out this information? What would the Canadian government have to spend after they got your report?

Mr. Maracle: I have talked with a chief from Akwesasne in Ontario about doing just that. We sat on a committee that estimated it would take two years to do Akwesasne; every house, every element, cost estimations and total preparation would take upwards of two years for that community alone.

Senator Watt: How many communities do you have?

Mr. Kiedrowski: We have 651, I believe.

Mr. Maracle: That is one of the larger First Nations in Ontario, with 7,000 or 8,000 people. For those that are 400 or 500 people, you are looking at probably a month's work.

Senator Christensen: You were saying that some of the reserves do not have building codes, but anything built by INAC or CMHC must meet building codes even if they are on a reserve; correct?

Mr. Maracle: Yes, that is correct.

Senator Christensen: I presume you are working in the North as well, in Nunavut and Northwest Territories?

Mr. Maracle: We have a representative in the area.

Senator Christensen: Communities and municipalities usually have different inspectors: heating, ventilation, wiring, framing, foundations and plumbing. Rather than using these tradesmen, are you looking at training your people so that one person will be able to do all of that?

Mr. Maracle: Yes, we are. At the present, Health Canada looks after the septic systems on the outside, and in Ontario, Ontario Hydro looks after the electrical systems. Those are the only things we do not touch. We have to train our people to do the plumbing, heating and ventilation inspections.

Senator Christensen: What about other than Ontario?

Mr. Jobin: The same barriers would apply pretty much across Canada. In Alberta, for example, utilities are connected in First Nation houses through a permit process. They would apply to a governing regulatory body, a gas utilities company, and then they would issue a permit to install gas in a community. We felt that was a role we could handle within First Nations communities, particularly in view of the speed with which these permits come into place. I know of one community where they had their houses ready for people to move in, but they sat vacant for three months

2 sur 6. C'est la même chose à Sudbury, Sault Ste. Marie, Thunder Bay et Fort Severn. Cela va de 4 200 degrés-jours à 7 900 degrés-jours mais ils bâtissent tous la même maison. C'est absurde. On essaie de leur faire comprendre les indices d'isolation thermique de chaque matériau au lieu de toujours utiliser le même matériau.

Le sénateur Watt : Si le ministère des Affaires indiennes et du Nord vous demandait de rassembler cette information en vous rendant sur toutes les réserves du pays, combien de temps vous faudrait-il? Combien d'années faudrait-il pour la compiler? Combien le gouvernement devrait-il dépenser pour mettre en oeuvre vos recommandations?

M. Maracle : J'en ai justement parlé avec un chef d'Akwesasne en Ontario. Nous avons siégé à un comité qui a estimé qu'il faudrait deux ans pour s'occuper d'Akwesasne. Chaque maison, chaque élément, un devis et tous les préparatifs prendraient jusqu'à deux ans rien que pour cette localité.

Le sénateur Watt : Combien y en a-t-il?

M. Kiedrowski : Il y en 651, je crois.

M. Maracle : Il s'agit d'une des plus grandes Premières nations de l'Ontario, avec 7 000 ou 8 000 habitants. Pour celles qui en comptent entre 400 et 500, il faut sans doute un mois.

Le sénateur Christensen : Vous disiez que certaines des réserves n'ont pas de code du bâtiment; pourtant, tout ce qui est bâti par AINC ou la SCHL doit se conformer au code du bâtiment même si c'est en réserve; n'est-ce pas?

M. Maracle : Oui, c'est juste.

Le sénateur Christensen : J'imagine que vous travaillez aussi dans le Nord, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest?

M. Maracle : Nous avons un représentant dans la région.

Le sénateur Christensen : Les collectivités et les municipalités ont habituellement différents inspecteurs : pour le chauffage, la ventilation, le câblage électrique, la charpente, les fondations et la plomberie. Plutôt que d'utiliser ces gens de métier, envisagez-vous de former vos gens de sorte qu'une personne puisse faire tout cela?

M. Maracle : Oui. À l'heure actuelle, Santé Canada vérifie les fosses sceptiques à l'extérieur, et en Ontario, Ontario Hydro vérifie les installations électriques. Ce sont les deux seules choses que nous ne touchons pas. Nous devons former nos gens pour qu'ils fassent les inspections des installations de plomberie, de chauffage et de ventilation.

Le sénateur Christensen : Et ailleurs qu'en Ontario?

M. Jobin : On retrouve à peu près les mêmes obstacles partout au Canada. En Alberta, par exemple, il faut obtenir un permis avant de pouvoir brancher les services publics dans les maisons des Premières nations. Il faut présenter une demande à un organisme de réglementation, une société de distribution du gaz, qui émet ensuite un permis pour installer le gaz dans une collectivité. Nous avons pensé que c'était là un rôle que nous pourrions jouer au sein des collectivités des Premières nations, particulièrement en raison de la lenteur avec laquelle ces permis

waiting for the utility company to issue the permit to install the electricity. That was something we felt we could look at down the road.

Senator Christensen: Would the utility company also inspect the house? Who would do the wiring inspection?

Mr. Jobin: That is lacking right now, which is why we want our members educated to do it. I can only speak of our situation in Alberta. The utility connector's responsibilities end at the panel box and do not extend into the house. When the First Nations inspectors arrive, they are aware of this. They ensure there is a light switch at the end of hallways, a connecting light switch at the top and bottom of stairs and the light switches in bathrooms and laundry areas are ground fault circuit interrupted plugs. We also look for adequate lighting in hallways and stairwells.

Mr. Kiedrowski: The key objective is an inspector who is multifaceted, trained in a number of areas, but we have now hit a major stumbling block. The First Nations inspector is a municipal building official. When it is a new home, he is doing electrical, plumbing and sewage systems. When you send him into a remote community you want him to be properly trained. How do we get errors and omissions insurance to make sure we are protected? Our problem now is to get that insurance for our inspectors from a business point of view, and we have been rejected by a number of insurance companies. They are telling us we cannot do certain things, and now we are in a bit of quandary as delivery agents working in remote communities and trying to obtain errors and omissions insurance to carry out that multi-tasking.

It raises big issues now of who is responsible. Nothing has happened, but we are just trying to figure out the "what if." We worked with that assumption and we have been talking with insurance companies. It is just not possible for any of our members, or anyone working in the inspector or compliance capacity, to obtain errors and omissions insurance, unlike home inspectors and municipal officers, who can get their own insurance. It is a big issue for us.

Senator Christensen: Is your association more like a company?

Mr. Kiedrowski: No, it is a non-profit, registered with the federal government and representing inspectors who work independently or with tribal councils — anyone who carries out inspection activities related to houses. We wish we were a company.

sont émis. Je connais une collectivité où les maisons étaient prêtes à accueillir les gens, mais elles sont restées vacantes pendant trois mois parce que la société de service public n'avait pas émis le permis d'installation d'électricité. Nous avons pensé que c'était là une chose dont nous pourrions nous occuper éventuellement.

Le sénateur Christensen : La société de service public ferait-elle aussi l'inspection de la maison? Qui ferait l'inspection du câblage électrique?

M. Jobin : Cela est une lacune à l'heure actuelle, et c'est pour cette raison que nous voulons former nos membres afin qu'ils puissent le faire. Je ne peux parler que de la situation en Alberta. La responsabilité de la société qui vient brancher l'électricité s'arrête au panneau de distribution électrique et ne comprend pas les installations dans la maison. Lorsque les inspecteurs des Premières nations arrivent, ils le savent. Ils s'assurent qu'il y a un commutateur au bout des corridors, un commutateur en haut et en bas de l'escalier et qu'il y a des disjoncteurs de fuite de la terre dans les salles de bain et dans les buanderies. Nous vérifions également qu'il y a un éclairage adéquat dans les corridors et dans les puits d'escaliers.

M. Kiedrowski : Le principal objectif est d'avoir un inspecteur formé dans un certain nombre de domaines, mais nous nous heurtons maintenant à un obstacle majeur. L'inspecteur des Premières nations est un agent du bâtiment municipal. Lorsqu'il s'agit d'une nouvelle maison, il vérifie les installations électriques, de plomberie et le système d'égout. Lorsqu'on l'envoie dans une collectivité éloignée, on veut qu'il soit bien formé. Comment obtenir une assurance contre les erreurs et les omissions afin de nous assurer d'être bien protégés? Notre problème à l'heure actuelle consiste à obtenir une assurance pour nos inspecteurs d'un point de vue commercial, et un certain nombre de sociétés d'assurance ont refusé de nous assurer. Elles nous disent que nous ne pouvons faire certaines choses, et nous sommes en quelque sorte devant un dilemme en tant qu'agents de service qui travaillent dans les collectivités éloignées et qui essaient d'obtenir une assurance erreurs et omissions pour effectuer ces tâches multiples.

Cela soulève de gros problèmes pour ce qui est de savoir qui est responsable. Rien n'est encore arrivé, mais nous voulons tout simplement déterminer qui serait responsable en cas d'erreur ou d'omission. Nous avons travaillé à partir de ce principe et nous avons communiqué avec des sociétés d'assurance. Il est tout simplement impossible pour nos membres ou quiconque travaille dans le domaine de l'inspection ou de l'observation, d'obtenir une assurance erreurs et omissions, contrairement aux inspecteurs résidentiels et aux agents municipaux qui peuvent obtenir leur propre assurance. C'est un gros problème pour nous.

Le sénateur Christensen : Votre association est-elle davantage comme une société?

M. Kiedrowski : Non, c'est une association sans but lucratif, enregistrée auprès du gouvernement fédéral et qui représente des inspecteurs indépendants ou qui travaillent avec des conseils tribaux — quiconque s'occupe d'inspecter des maisons. Nous aimerions bien être une société.

The Chairman: If there are no further questions, I want to thank you for appearing before us and providing us the information that you have. So far, our study has focused on Aboriginal involvement in businesses, but your association and the work you do is certainly interesting and shows the progress that Aboriginal people are making in the building industry. Thank you very much for your presentation and I wish you well.

Mr. Maracle: I would like to thank you, Mr. Chairman, and senators, for giving us the opportunity to make this presentation.

The committee adjourned.

Le président : S'il n'y a pas d'autres questions, je voudrais vous remercier d'être venus nous rencontrer et de nous avoir donné de l'information. Jusqu'à présent, notre étude a porté sur la participation autochtone dans les entreprises, mais le travail que fait votre association est certainement intéressant et montre bien les progrès accomplis par les Autochtones dans le secteur de la construction. Merci beaucoup de votre exposé et bonne chance.

M. Maracle : Monsieur le président, messieurs et mesdames les sénateurs, je tiens à vous remercier de nous avoir donné l'occasion de vous faire cet exposé.

La séance est levée.

Siksika First Nation:

Chief Strater Crowfoot.

Blood Tribe:

Kirby Manyfingers, Councillor.

White Bear First Nations:

Bruce Standingready.

Canadian Co-operative Association:

Mary Nirlungayuk, Board Member;

Carol Hunter, Executive Director.

Centre for the Study of Co-operatives, University of Saskatchewan:

Lou Hammond Ketilson, Director.

Arctic Co-operatives Limited:

Bill Lyall, President of the Board of Directors.

First Nations National Building Officers Association:

Bud Jobin, Co-president;

Keith Maracle, Co-president;

John Kiedrowski, Project Manager.

Première nation Siksika First Nation :

Chef Strater Crowfoot.

Tribu des Gens-du-sang :

Kirby Manyfingers, conseiller.

Première nation White Bear :

Bruce Standingready.

Canadian Co-operative Association :

Mary Nirlungayuk, membre du conseil;

Carol Hunter, directrice exécutive.

Centre for the Study of Co-operatives, Université de la Saskatchewan :

Lou Hammond Ketilson, directrice.

Arctic Co-operatives Limited :

Bill Lyall, président du conseil d'administration.

Association nationale des agents du bâtiment des Premières nations :

Bud Jobin, coprésident;

Keith Maracle, coprésident;

John Kiedrowski, gérant de projet.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid
Lettermail
Poste-payé
Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

Wednesday, November 23, 2005

The Honourable Susan Barnes, P.C., M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Indian Affairs and Northern Development and Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians.

WITNESSES

Tuesday, November 22, 2005

Aboriginal Tourism Canada:

Allan Luby, Chair;

Linda Webber, Acting Executive Director.

National Aboriginal Capital Corporation Association:

Robert Ballantyne, Chair of the Board;

Dan Brant, CEO.

Wednesday, November 23, 2005

Indian and Northern Affairs Canada:

Paul Fauteux, Director General, Lands Branch.

Department of Justice Canada:

Andrew Beynon, General Counsel/Manager, Legal Services.

(*Continued on previous page*)

COMPARAÎT

Le mercredi 23 novembre 2005

L'honorable Susan Barnes, C.P., députée, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocutrice fédérale auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

TÉMOINS

Le mardi 22 novembre 2005

Tourisme autochtone Canada :

Allan Luby, président;

Linda Webber, directrice exécutive intérimaire.

Association nationale des sociétés autochtones de financement :

Robert Ballantyne, président du conseil d'administration;

Dan Brant, PDG.

Le mercredi 23 novembre 2005

Affaires indiennes et du Nord Canada :

Paul Fauteux, directeur général, Direction générale des terres.

Ministère de la Justice Canada :

Andrew Beynon, avocat général/gestionnaire, Services juridiques

(*Suite à la page précédente*)

Available from:
PWGSC – Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible auprès des:
TPGSC – Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca